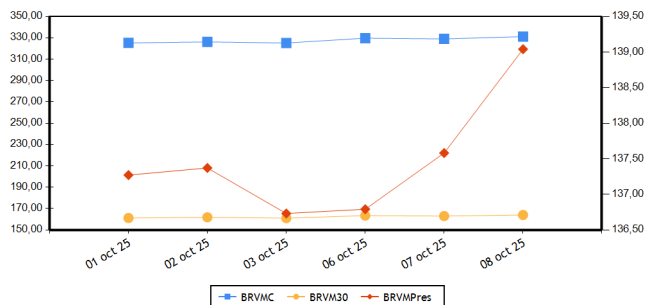
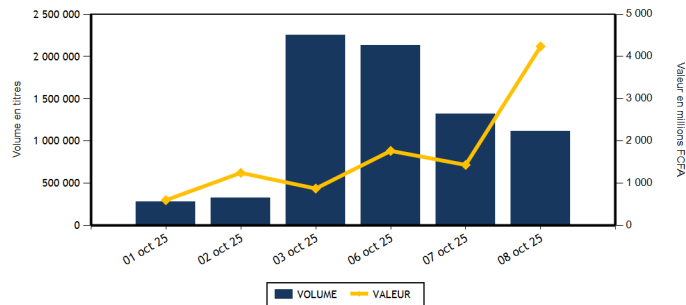


BRVM COMPOSITE 331,11 Variation Jour0,65 % Variation annuelle19,96 %	BRVM 30 163,94 Variation Jour0,62 % Variation annuelle18,16 %	BRVM PRESTIGE 139,04 Variation Jour1,06 % Variation annuelle21,07 %
--	---	---

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	12 766 108 301 293	0,65 %
Volume échangé (Actions & Droits)	912 714	-29,43 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	2 240 487 972	84,39 %
Nombre de titres transigés	45	0,00 %
Nombre de titres en hausse	24	4,35 %
Nombre de titres en baisse	13	-18,75 %
Nombre de titres inchangés	8	33,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 600	7,46 %	63,64 %
SAFCA CI (SAFC)	1 865	6,27 %	159,03 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	1 500	6,01 %	150,00 %
SETAO CI (STAC)	1 250	5,93 %	177,78 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	685	4,58 %	-8,67 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	139,04	1,06 %	21,07 %	78 831	1 477 989 390	10,50
BRVM-PRINCIPAL (**)	37	199,89	0,63 %	44,73 %	833 883	762 498 582	15,54

(**) PER moyen calculé sans la valeur UNILEVER CI

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE (**)	11	213,20	-0,02 %	81,66 %	81 799	171 670 260	9,90
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	738,68	0,38 %	-3,31 %	70 439	1 368 782 955	10,08
BRVM - FINANCES	16	136,91	0,96 %	34,56 %	717 223	492 638 892	8,83
BRVM - TRANSPORT	1	358,59	-1,01 %	9,13 %	3 962	5 852 630	3,79
BRVM - AGRICULTURE	5	375,71	-0,34 %	90,65 %	26 326	175 468 335	12,07
BRVM - DISTRIBUTION	7	494,07	3,20 %	47,36 %	11 983	23 563 235	64,93
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	598,82	-1,13 %	-7,80 %	982	2 511 665	8,67

(**) PER moyen calculé sans la valeur UNILEVER CI

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	96,32	0,34 %	-3,68 %	65 764	1 356 399 565	9,96
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	167,56	3,82 %	67,56 %	44 660	68 935 160	85,28
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	134,55	0,95 %	34,55 %	717 223	492 638 892	8,83
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	191,83	-0,12 %	91,83 %	27 037	188 195 030	11,03
BRVM - INDUSTRIELS	6	127,90	-1,62 %	27,90 %	47 925	104 753 025	4,83
BRVM - ENERGIE	4	111,41	1,13 %	11,41 %	5 430	17 182 910	13,71
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	107,68	1,23 %	7,68 %	4 675	12 383 390	9,54

(**) PER moyen calculé sans la valeur UNILEVER CI

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	12,45
Taux de rendement moyen du marché	7,38
Taux de rentabilité moyen du marché	9,34
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	176
Volume moyen annuel par séance	972 063,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 179 649 426,42

(**) PER moyen calculé sans la valeur UNILEVER CI

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	34,07
Ratio moyen de satisfaction	13,50
Ratio moyen de tendance	39,61
Ratio moyen de couverture	252,46
Taux de rotation moyen du marché	0,08
Prime de risque du marché	2,28
Nombre de SGI participantes	30

Définitions

Volume moyen annuel par séance
Valeur moyenne annuelle par séance
Ratio moyen de liquidité
Ratio moyen de satisfaction
Ratio moyen de tendance
Ratio moyen de couverture

= Volume annuel échangé / nombre de séances
= Valeur annuelle échangée / nombre de séances
= Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
= Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
= Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
= Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation
PER moyen du marché
Taux de rendement moyen
Taux de rentabilité moyen
Prime de risque du marché

= moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
= moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
= moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
= moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
= (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
Fax : +225 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



MARCHE DES ACTIONS

Code Sect. Act. (*)	Symbole	Titre	Cours Précédent	Cours du jour Ouv. Clôt.	Variation jour	Séance de cotation Volume Valeur	Cours Référence	Variation de l'année précédente	Dernier dividende payé Montant net Date	Rdt. Net	PER
---------------------	---------	-------	-----------------	-----------------------------	----------------	-------------------------------------	-----------------	---------------------------------	--	----------	-----

COMPARTIMENT PRESTIGE

139,04 points  1,06 %

CB	NTLC	NESTLE CI	13 135	13 135	13 135	0,00 %	172	2 259 605	13 135	65,01 %	721,60	18-août-25	5,49 %	15,97
CB	PALC	PALM CI	9 650	9 675	9 645	-0,05 %	2 674	25 687 250	9 645	92,90 %	451,45	10-sept.-25	4,68 %	9,40
ENE	TTLT	TOTALENERGIES MARKETING CI	2 450	2 500	2 480	1,22 %	1 333	3 309 250	2 480	-0,80 %	195,67	3-sept.-25	7,89 %	16,66
ENE	TTLS	TOTALENERGIES MARKETING SN	2 470	2 465	2 485	0,61 %	1 551	3 847 485	2 485	8,04 %	222,40	11-juil.-25	8,95 %	11,34
FIN	ECOC	ECOBANK COTE D'IVOIRE	13 000	13 100	13 080	0,62 %	340	4 422 710	13 080	48,72 %	707,52	30-mai-25	5,41 %	12,53
FIN	NSBC	NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE	10 985	11 150	11 365	3,46 %	6 768	75 957 670	11 365	60,30 %	668,15	9-juil.-25	5,88 %	7,38
FIN	SGBC	SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE	26 300	26 205	26 800	1,90 %	229	6 105 855	26 800	27,62 %	1 645,78	5-août-25	6,14 %	8,24
TEL	ONTBF	ONATEL BF	2 495	2 500	2 600	4,21 %	14 304	36 807 365	2 600	13,29 %	189,53	21-juil.-25	7,29 %	8,59
TEL	ORAC	ORANGE COTE D'IVOIRE	14 700	14 700	14 700	0,00 %	896	13 126 770	14 700	-16,00 %	660,00	4-juin-25	4,49 %	14,00
TEL	SNTS	SONATEL SN	26 000	26 000	26 100	0,38 %	50 564	1 306 465 430	26 100	8,75 %	1 655,00	22-mai-25	6,34 %	6,63
TOTAL							78 831	1 477 989 390						

COMPARTIMENT PRINCIPAL

199,89 points  0,63 %

CB	SCRC	SUCRIVOIRE	1 345	1 340	1 300	-3,35 %	5 794	7 565 670	1 300	67,74 %	40,50	20-août-21	3,12 %	9,84
CB	SICC	SICOR CI	3 575	3 575	3 575	0,00 %	39	139 375	3 575	-10,63 %	1 919,00	25-sept.-00		111,46
CB	SLBC	SOLIBRA CI	18 550	18 550	18 550	0,00 %	35	649 250	18 550	43,24 %	1 073,60	29-juil.-25	5,79 %	14,22
CB	SOGC	SOGB CI	8 900	9 000	8 855	-0,51 %	2 177	19 443 665	8 855	92,08 %	528,00	15-juil.-25	5,96 %	14,59
CB	SPHC	SAPH CI	8 000	8 000	8 000	0,00 %	15 642	122 632 375	8 000	93,24 %	323,84	17-juil.-25	4,05 %	10,88
CB	STBC	SITAB CI	19 485	19 485	19 480	-0,03 %	504	9 817 840	19 480	166,85 %	2 096,00	29-août-25	10,76 %	7,82
CB	UNLC	UNILEVER CI	18 510	NC	NC	0,00 %			18 510	185,87 %	1 233,00	9-juil.-12		265,46
CD	ABJC	SERVAIR ABIDJAN CI	1 800	1 810	1 805	0,28 %	351	635 125	1 805	-5,00 %	206,20	30-sept.-24	11,42 %	13,00
CD	BNBC	BERNABE CI	1 840	1 890	1 890	2,72 %	1 998	3 771 740	1 890	77,46 %	150,00	24-juil.-23	7,94 %	1 711,83
CD	CFAC	CFAO MOTORS CI	1 415	1 500	1 500	6,01 %	3 892	5 816 055	1 500	150,00 %	7,04	19-août-25	0,47 %	57,97
CD	LNBB	LOTIERIE NATIONALE DU BENIN	3 900	3 865	3 800	-2,56 %	493	1 911 750	3 800	-19,66 %	275,50	31-juil.-25	7,25 %	10,59
CD	NEIC	NEI-CEDA CI	655	655	685	4,58 %	702	461 595	685	-8,67 %	81,78	25-juin-24	11,94 %	
CD	PRSC	TRACTAFRIC MOTORS CI	3 350	3 600	3 600	7,46 %	1 108	3 988 800	3 600	63,64 %	182,16	30-sept.-25	5,06 %	15,71
CD	UNXC	UNIWAX CI	1 425	1 435	1 425	0,00 %	36 116	52 350 095	1 425	247,56 %	60,75	29-juil.-22	4,26 %	
ENE	SHEC	VIVO ENERGY CI	1 280	1 295	1 275	-0,39 %	1 750	2 194 780	1 275	44,89 %	57,00	27-sept.-24	4,47 %	15,00
ENE	SMBC	SMB CI	9 695	9 695	9 995	3,09 %	796	7 831 395	9 995	16,15 %	616,00	15-sept.-25	6,16 %	8,96
FIN	BICB	BIIC BN	5 005	5 090	5 100	1,90 %	8 200	41 812 150	5 100		254,60	15-sept.-25	4,99 %	9,71
FIN	BICC	BICI CI	17 295	17 295	17 300	0,03 %	320	5 524 640	17 300	23,57 %	830,72	23-mai-25	4,80 %	10,99
FIN	BOAB	BANK OF AFRICA BN	5 100	5 100	5 075	-0,49 %	820	4 145 870	5 075	37,72 %	468,00	3-juin-25	9,22 %	10,48
FIN	BOABF	BANK OF AFRICA BF	3 900	4 155	3 890	-0,26 %	3 199	13 132 780	3 890	28,17 %	428,00	22-avr.-25	11,00 %	7,63
FIN	BOAC	BANK OF AFRICA CI	7 390	7 390	7 350	-0,54 %	1 432	10 491 635	7 350	47,15 %	469,00	20-mai-25	6,38 %	9,17
FIN	BOAM	BANK OF AFRICA ML	4 245	4 300	4 300	1,30 %	4 947	21 257 970	4 300	127,51 %	237,15	3-juin-25	5,52 %	12,94
FIN	BOAN	BANK OF AFRICA NG	2 545	2 550	2 600	2,16 %	2 104	5 406 195	2 600	0,97 %	209,25	3-juin-25	8,05 %	10,81
FIN	BOAS	BANK OF AFRICA SENEGAL	5 500	5 500	5 545	0,82 %	8 202	44 831 870	5 545	76,03 %	350,00	2-juin-25	6,31 %	9,99
FIN	CBIBF	CORIS BANK INTERNATIONAL	9 870	9 870	9 860	-0,10 %	1 229	12 123 870	9 860	-0,25 %	555,00	7-juil.-25	5,63 %	6,58
FIN	ETIT	ECOBANK TRANS. INCORP. TG	19	19	19	0,00 %	630 643	12 190 912	19	18,75 %	0,60	8-juin-23	3,18 %	1,15
FIN	ORGT	ORAGROUP TOGO	2 500	2 585	2 500	0,00 %	5 636	14 097 870	2 500	30,21 %	59,52	17-juil.-20	2,38 %	
FIN	SAFC	SAFCA CI	1 755	1 850	1 865	6,27 %	5 306	9 809 295	1 865	159,03 %	23,04	29-juil.-11		

FIN	SIBC	SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	5 500	5 500	5 595	1,73 %	37 848	211 327 600	5 595	57,38 %	330,00	31-juil.-25	5,90 %	11,14
IND	CABC	SICABLE CI	1 730	1 735	1 790	3,47 %	463	812 805	1 790	72,12 %	112,72	2-juin-25	6,30 %	8,65
IND	FTSC	FILTISAC CI	3 100	2 870	2 870	-7,42 %	31 234	89 655 650	2 870	55,14 %	1 726,56	30-sept.-25	60,16 %	2,18
IND	SDSC	AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI	1 480	1 490	1 465	-1,01 %	3 962	5 852 630	1 465	9,33 %	92,00	29-août-25	6,28 %	3,79
IND	SEMC	EVIOSYS PACKAGING SIEM CI	700	SP	SP	0,00 %			700	0,00 %	14,00	28-déc.-21	2,00 %	17,42
IND	SIVC	AIR LIQUIDE CI	670	670	665	-0,75 %	11 777	7 832 025	665	33,00 %	63,00	29-sept.-17		6,48
IND	STAC	SETAO CI	1 180	1 265	1 250	5,93 %	489	599 915	1 250	177,78 %	66,15	18-juil.-22	5,29 %	
SPU	CIEC	CIE CI	2 360	2 380	2 400	1,69 %	4 332	10 363 590	2 400	9,34 %	158,40	31-juil.-25	6,60 %	13,31
SPU	SDCC	SODE CI	5 890	5 890	5 895	0,08 %	343	2 019 800	5 895	3,69 %	352,00	30-sept.-25	5,97 %	13,40
TOTAL							833 883	762 498 582						

TOTAL

TOTAL - Marché des actions	912 714	2 240 487 972
----------------------------	---------	---------------

Secteurs d'activités (*) :				
15 : BRVM - TELECOMMUNICATIONS	30 : BRVM - SERVICES FINANCIERS	40 : BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE		
45 : BRVM - CONSOMMATION DE BASE	50 : BRVM - INDUSTRIELS	60 : BRVM - ENERGIE	65 : BRVM - SERVICES PUBLICS	

MARCHE DES DROITS

Symbole	Titre	Cours Précédent	Cours du jour	Variation jour	Séance de cotation	Cours Référence	Variation depuis l'origine	Parité	Periode de négociation
			Ouv. Clôt.		Volume Valeur				Début fin

TOTAL

TOTAL - Marché des droits

Légende:
(d) Ex-dividende (V) Variation par rapport au cours de référence
Cours du jour: Ouv.: Ouverture Clôt.: Clôture Moy.: Moyen
Mentions : NC: Non Coté Ex-c: Ex-coupon Ex-d: Ex-droit SP: Suspendu Val-T: Valeur Théorique
PER = Cours / BNPA selon les données disponibles Rdt, Net: Rendement net (DNPA / Cours)
Comp.: 1 - Premier Compartiment 2 - Second Compartiment 3 - Compartiment de croissance
Ratio de liquidité = Titres échangés / Volume des ordres de vente
: Progression de l'indice sectoriel : Stabilité de l'indice sectoriel : Recul de l'indice sectoriel

MARCHE DES OBLIGATIONS

Symbole	Titre	Valeur nominale	Cours Précédent	Cours du jour	Cours Référence	Séance de cotation	Coupon couru	Coupon d'intérêt	Période	Montant net	Eché.	Type Amort
						Volume	Valeur					
OBLIGATIONS D'ETAT												
EOM.O10	ETAT DU MALI 6,20 % 2022-2029	10 000	10 000	NC	10 000		255,27	A	307,50	9-déc.-25	ACD	
EOM.O11	ETAT DU MALI 6,40 % 2023-2030	10 000	10 000	NC	10 000		63,82	A	126,60	7-avr.-26	ACD	
EOM.O12	ETAT DU MALI 6,50 % 2023-2030	10 000	10 000	NC	10 000		128,22	A	650,00	28-juil.-26	ACD	
EOM.O13	ETAT DU MALI 6,50 % 2024-2034	10 000	10 000	NC	10 000		331,23	A	650,00	5-avr.-26	ACD	
EOM.O14	ETAT DU MALI 3,00 % 2024-2031	10 000	10 000	NC	10 000		55,89	A	300,00	1-août-26	ACD	
EOM.O15	ETAT DU MALI 6,55 % 2024-2031	10 000	10 000	NC	10 000		626,29	A	655,00	24-oct.-25	ACD	
EOM.O16	ETAT DU MALI 6,35 % 2024-2029	10 000	10 000	NC	10 000		607,16	A	635,00	24-oct.-25	ACD	
EOM.O17	ETAT DU MALI 6,55% 2025-2032	10 000	10 000	NC	10 000		348,14	A	655,00	28-mars-26	ACD	
EOM.O18	ETAT DU MALI 6,35% 2025-2030	10 000	10 000	NC	10 000		337,51	A	635,00	28-mars-26	ACD	
EOM.O19	ETAT DU MALI 6,55% 2025-2032	10 000	10 000	NC	10 000		96,90	A	655,00	15-août-26	ACD	
EOM.O20	ETAT DU MALI 6,35% 2025-2030	10 000	10 000	NC	10 000		93,95	A	635,00	15-août-26	ACD	
EOM.O4	ETAT DU MALI 6,50% 2019-2027	4 000	4 000	NC	4 000		62,68	A	260,00	12-juil.-26	AC	
EOM.O5	ETAT DU MALI 6,50% 2020-2028	6 000	5 999	NC	5 999.40		208,36	A	390,00	27-mars-26	ACD	
EOM.O6	ETAT DU MALI 6,50% 2020-2027	6 000	6 000	NC	6 000		332,14	A	390,00	1-déc.-25	AC	
EOM.O7	ETAT DU MALI 6.50% 2021-2031	7 500	7 275	7 500	7 500	16	120 000	233,73	A	487,50	16-avr.-26	AC
EOM.O8	ETAT DU MALI 6,20 % 2022-2032	10 000	10 000	10 000	10 000	14	140 000	52,66	A	620,00	7-sept.-26	ACD
EOM.O9	ETAT DU MALI 6,30% 2022-2032	10 000	10 000	NC	10 000		522,99	A	630,00	9-déc.-25	ACD	
EOS.O10	ETAT DU SENEGAL 6,15 % 2023-2030	10 000	10 000	NC	10 000		15,29	S	307,50	29-mars-26	ACD	
EOS.O11	ETAT DU SENEGAL 6,35 % 2023-2033	10 000	10 000	NC	10 000		15,79	S	317,50	29-mars-26	ACD	
EOS.O12	ETAT DU SENEGAL 6,15 % 2023-2028	10 000	10 000	NC	10 000		91,92	S	307,50	14-févr.-26	ACD	
EOS.O13	ETAT DU SENEGAL 6,30 % 2023-2030	10 000	10 000	NC	10 000		94,16	S	315,00	14-févr.-26	ACD	
EOS.O14	ETAT DU SENEGAL 6,50 % 2023-2033	10 000	10 000	NC	10 000		97,15	S	325,00	14-févr.-26	ACD	
EOS.O15	ETAT DU SENEGAL 6,25 % 2024-2029	10 000	9 999	NC	9 999		101,90	S	312,50	9-févr.-26	ACD	
EOS.O16	ETAT DU SENEGAL 6,45 % 2024-2031	10 000	10 000	NC	10 000		105,16	S	322,50	9-févr.-26	ACD	
EOS.O17	ETAT DU SENEGAL 6,65 % 2024-2034	10 000	9 980	NC	9 980		108,42	S	332,50	9-févr.-26	ACD	
EOS.O18	ETAT DU SENEGAL 6,40 % 2025-20	10 000	10 000	NC	10 000		306,01	S	320,00	16-oct.-25	IF	
EOS.O19	ETAT DU SENEGAL 6,60 % 2025-2030	10 000	10 000	NC	10 000		300,99	S	330,00	16-oct.-25	ACD	
EOS.O20	ETAT DU SENEGAL 6,75 % 2025-20	10 000	10 000	NC	10 000		645,49	S	675,00	16-oct.-25	ACD	
EOS.O21	ETAT DU SENEGAL 6,95 % 2025-20	10 000	10 000	NC	10 000		664,62	S	695,00	16-oct.-25	ACD	
EOS.O7	ETAT SENEGAL 6.30% 2015-2025	10 000	10 000	NC	10 000		234,74	S	317,59	25-nov.-25	ACD	
EOS.O8	ETAT DU SENEGAL 5,95% 2022-2034	10 000	10 000	NC	10 000		480,71	A	620,00	29-déc.-25	ACD	
EOS.O9	ETAT DU SENEGAL 6,00 % 2023-20	10 000	10 535	NC	10 535		14,92	S	300,00	29-mars-26	ACD	
TPBF.O10	TPBF 6,50% 2020 - 2028	4 167	4 167	NC	4 166.69		13,47	S	135,42	20-mars-26	ACD	
TPBF.O11	TPBF 6,50 % 2020-2028	5 002	5 001	5 002	5 002	52	260 104	93,79	S	189,64	9-janv.-26	ACD
TPBF.O12	TPBF 6.50% 2021-2031	10 000	9 900	NC	9 900		23,34	S	325,00	25-mars-26	ACD	
TPBF.O13	TPBF 6,50 % 2021 - 2031	10 000	9 999	NC	9 999		166,03	S	325,00	6-janv.-26	ACD	
TPBF.O14	TPBF 6,30% 2022-2034	10 000	9 800	NC	9 800		64,39	S	315,00	1-mars-26	ACD	
TPBF.O15	ETAT DU BURKINA 6,30 % 2022-2	10 000	9 990	NC	9 990		249,95	S	315,00	15-nov.-25	ACD	
TPBF.O16	ETAT DU BURKINA 6% 2023-2028	10 000	10 000	NC	10 000		146,74	S	300,00	10-janv.-26	ACD	
TPBF.O17	TPBF 6,30 % 2023-2030	10 000	10 000	NC	10 000		308,70	S	315,60	12-oct.-25	ACD	
TPBF.O18	TPBF 6,50% 2023-2033	10 000	9 900	NC	9 900		318,48	S	325,60	12-oct.-25	ACD	
TPBF.O19	ETAT DU BURKINA 6,30% 2024-2029	10 000	10 000	NC	10 000		265,35	S	315,00	6-nov.-25	ACD	
TPBF.O20	ETAT DU BURKINA 6,55% 2024-2031	10 000	10 000	NC	10 000		275,88	S	327,50	6-nov.-25	ACD	
TPBF.O21	ETAT DU BURKINA 6,50% 2024-2029	10 000	10 000	NC	10 000		234,92	S	325,00	28-nov.-25	ACD	
TPBF.O22	ETAT DU BURKINA 6,80% 2024-2032	10 000	10 000	NC	10 000		245,76	S	340,00	28-nov.-25	ACD	
TPBF.O4	TPBF 6.50% 2017-2027	10 000	10 750	NC	10 750		61,94	S	327,67	31-juil.-26	ACD	
TPBF.O7	TPBF 6,50% 2018- 2025	10 000	10 000	NC	10 000		257,88	S	325,00	15-nov.-25	AC	
TPBF.O8	TPBF 6,50% 2019-2027	10 000	9 998	NC	9 998		276,03	S	327,67	6-nov.-25	ACD	
TPBF.O9	TPBF 6,50% 2019 - 2027	(¹)	10 000	NC	10 700		325,60	S	325,60	8-oct.-25	ACD	
TPBJ.O3	TPBJ 6,50% 2020-2028	10 000	10 000	NC	10 000		78,36	A	650,00	25-août-26	AC	
TPBJ.O4	TPBJ 5,50 % 2022-2037	10 000	10 000	NC	10 000		333,01	A	550,00	1-mars-26	AC	
TPBJ.O5	TPBJ 5,85 % 2022-2042	10 000	10 000	NC	10 000		354,21	A	585,00	1-mars-26	ACD	
TPBJ.O6	TPBJ 5,75% 2022-2037	10 000	10 200	NC	10 200		113,42	A	575,00	28-juil.-26	ACD	
TPBJ.O7	TPBJ 5,70% 2023-2030	10 000	10 000	NC	10 000		326,38	A	570,00	13-mars-26	AC	

TPBJ.08	TPBJ 6,20% 2023-2038	10 000	10 000	NC	10 000			355,01	A	620,00	13-mars-26	AC	
TPCI.O21	TPCI 6% 2016-2028	10 000	10 000		NC	10 000			300,82	A	600,00	8-avr.-26	ACD
TPCI.O22	TPCI 5.90% 2016 - 2026	10 000	10 000		NC	10 000			185,89	A	590,00	15-juin-26	ACD
TPCI.O23	TPCI 5.90% 2016-2026	10 000	10 000		SP	10 000			525,34	A	590,00	17-nov.-25	ACD
TPCI.O24	TPCI 6.25% 2017-2029	10 000	9 700		SP	9 700			9,70	S	442,50	30-sept.-26	ACD
TPCI.O27	TPCI 6% 2017-2025	10 000	10 250		SP	10 250			165,57	S	300,00	29-déc.-25	ACD
TPCI.O28	TPCI 6% 2018 - 2026	10 000	9 600		SP	9 600			111,78	A	600,00	1-août-26	ACD
TPCI.O29	TPCI 6% 2018-2026	10 000	10 000		SP	10 000			581,92	A	600,00	19-oct.-25	ACD
TPCI.O30	TPCI 5,95% 2018-2025	1 000	1 000		SP	1 000			19,07	S	29,83	13-déc.-25	ACD
TPCI.O31	TPCI 5,75% 2019 - 2026	10 000	10 230		NC	10 230			173,29	A	575,00	20-juin-26	ACD
TPCI.O32	TPCI 2,23% 2019-2026	10 000			NC				67,21	A	223,00	20-juin-26	ACD
TPCI.O33	TPCI 5.75% 2019-2026	2 000	2 080		NC	2 080			63,93	A	115,52	20-mars-26	ACD
TPCI.O34	TPCI 6% 2019-2029	5 000	4 900		NC	4 900			166,03	A	300,00	20-mars-26	ACD
TPCI.O35	TPCI 5,75% 2019 - 2026	10 000	10 000		NC	10 000			140,21	A	575,00	11-juil.-26	ACD
TPCI.O36	TPCI 5,75% 2019- 2026	10 000	10 000		SP	10 000			75,62	A	575,00	21-août-26	ACD
TPCI.O37	TPCI 5,80% 2019-2026	4 000	4 000		SP	4 000			195,77	A	232,00	4-déc.-25	ACD
TPCI.O38	TPCI 5,75% 2019-2026	4 000	4 000		SP	4 000			194,08	A	230,00	4-déc.-25	ACD
TPCI.O39	TPCI 5,75% 2019 - 2026	4 000	4 000		SP	4 000			224,33	A	230,00	17-oct.-25	ACD
TPCI.O40	TPCI 5,75% 2019-2026	4 000	4 000		NC	4 000			170,77	A	230,00	10-janv.-26	ACD
TPCI.O41	TPCI 5,80% 2020-2027	10 000	9 770		NC	9 770			352,77	A	580,00	28-févr.-26	ACD
TPCI.O42	TPCI 5,90% 2020-2030	10 000	10 000		NC	10 000			358,85	A	590,00	28-févr.-26	ACD
TPCI.O43	TPCI 5,90% 2020 - 2030	10 000	10 000		NC	10 000			271,56	A	590,00	23-avr.-26	ACD
TPCI.O44	TPCI 5,80% 2020 - 2027	10 000	9 500		NC	9 500			266,96	A	580,00	23-avr.-26	ACD
TPCI.O45	TPCI 5,80% 2020 -2027	4 000	4 000		NC	4 000			72,46	A	232,00	16-juin-26	ACD
TPCI.O46	TPCI 5,90% 2020 - 2030	6 250	6 375		NC	6 375			115,17	A	368,75	16-juin-26	ACD
TPCI.O47	TPCI 5,80% 2020 - 2027	4 000	4 100		NC	4 100			72,46	A	232,00	16-juin-26	ACD
TPCI.O48	TPCI 5,80% 2020- 2027	4 000	3 960		SP	3 960			45,13	A	232,00	29-juil.-26	ACD
TPCI.O49	TPCI 5,90% 2020- 2030	6 250	6 303		SP	6 303.13			71,73	A	368,75	29-juil.-26	ACD
TPCI.O50	TPCI 5,90% 2020-2030	6 250	6 250		SP	6 250			41,42	A	368,75	28-août-26	ACD
TPCI.O51	TPCI 5,80 % 2020-2027	4 000	4 000		SP	4 000			3,81	A	232,00	2-oct.-26	ACD
TPCI.O52	TPCI 5,90 % 2020 -2030	6 250	6 250		SP	6 250			6,06	A	368,75	2-oct.-26	ACD
TPCI.O53	TPCI 5,80% 2020-2027	6 000	6 360		SP	6 360			328,93	A	348,00	28-oct.-25	ACD
TPCI.O54	TPCI 5,90% 2020-2030	7 500	7 350		SP	7 350			418,25	A	442,50	28-oct.-25	ACD
TPCI.O55	TPCI 5,80% 2020 -2027	6 000	6 000		SP	6 000			274,59	A	348,00	24-déc.-25	ACD
TPCI.O56	TPCI 5,90% 2020- 2030	7 500	8 058		SP	8 058			349,15	A	442,50	24-déc.-25	ACD
TPCI.O57	TPCI 5,80% 2020-2027	6 000	5 820		SP	5 820			307,00	A	348,00	20-nov.-25	ACD
TPCI.O58	TPCI 5,80% 2021-2028	6 000	6 000		NC	6 000			203,08	A	348,00	9-mars-26	ACD
TPCI.O59	TPCI 5,90% 2021-2031	7 500	7 763		NC	7 762.50			258,23	A	442,50	9-mars-26	ACD
TPCI.O60	TPCI 5,80% 2021-2028	10 000	10 000		NC	10 000			235,18	A	580,00	13-mai-26	ACD
TPCI.O61	TPCI 5,90% 2021-2031	10 000	10 000		NC	10 000			239,23	A	590,00	13-mai-26	ACD
TPCI.O62	TPCI 5,80 % 2021 -2028	6 000	6 000	NC	6 000			95,34	A	348,00	30-juin-26	ACD	
TPCI.O63	TPCI 5,90% 2021 -2031	7 500	7 500	NC	7 500			121,23	A	442,50	30-juin-26	ACD	
TPCI.O64	TPCI 5,80 % 2021 - 2028	6 000	5 969	SP	5 968.80			50,53	A	348,00	16-août-26	ACD	
TPCI.O65	TPCI 5,90 % 2021-2031	7 500	8 025	SP	8 025			9,70	A	442,50	30-sept.-26	ACD	
TPCI.O66	TPCI 5,90% 2021-2031	8 750	8 575	SP	8 575			476,65	A	516,25	5-nov.-25	ACD	
TPCI.O67	TPCI 5,90 % 2021-2036	10 000	10 000	SP	10 000			478,47	A	590,00	16-déc.-25	ACD	
TPCI.O68	TPCI 5,90 % 2022-2037	10 000	10 000	NC	10 000			402,49	A	590,00	1-févr.-26	ACD	
TPCI.O69	TPCI 5,75 % 2022-2037	10 000	9 999	10 000	10 000	20	200 000	315,07	A	575,00	22-mars-26	ACD	
TPCI.O70	TPCI 5,75 % 2022-2037	10 000	10 000	9 980	9 980	200 000	1 996 000 000	255,21	A	575,00	29-avr.-26	ACD	
TPCI.O71	TPCI 5,65% 2022-2032	10 000	10 000	NC	10 000			178,01	A	565,00	15-juin-26	ACD	
TPCI.O72	TPCI 5,65% 2022-2029	8 000	7 920	SP	7 920			87,92	A	452,00	29-juil.-26	ACD	
TPCI.O73	TPCI 5,75% 2022-2032	8 750	8 750	SP	8 750			97,87	A	503,13	29-juil.-26	ACD	
TPCI.O74	TPCI 5,85% 2022-2042	8 947	8 947	SP	8 947.37			101,82	A	523,42	29-juil.-26	ACD	
TPCI.O75	TPCI 5,65% 2022-2029	10 000	10 700	SP	10 700			6,14	A	565,00	7-janv.-26	ACD	
TPCI.O76	TPCI 5,75% 2022-2032	10 000	10 000	SP	10 000			6,25	A	575,00	7-janv.-26	ACD	
TPCI.O77	TPCI (TAUX DE BASE + SPREAD) % 2022-2029	10 000	10 000	NC	10 000			106,86	T	169,50	11-nov.-25	ACD	
TPCI.O78	TPCI 5,65% 2022-2029	10 000	10 000	SP	10 000			462,84	A	565,00	13-déc.-25	ACD	
TPCI.O79	TPCI 5,75% 2023-2030	10 000	10 000	NC	10 000			349,73	A	575,00	28-févr.-26	ACD	
TPCI.O80	TPCI 6% 2023-2030	10 000	10 000	NC	10 000			236,71	A	600,00	17-mai-26	ACD	
TPCI.O81	TPCI 5,90% 2023-2028	10 000	10 500	SP	10 500			111,53	A	590,00	31-juil.-26	ACD	
TPCI.O82	TPCI 6,00% 2023-2030	10 000	10 000	SP	10 000			113,42	A	600,00	31-juil.-26	ACD	
TPCI.O83	TPCI 5,90 % 2023-2028	10 000	10 000	SP	10 000			583,53	A	590,00	12-oct.-25	ACD	
TPCI.O84	TPCI 6,00 % 2023-2030	10 000	9 999	SP	9 999			593,42	A	600,00	12-oct.-25	ACD	
TPCI.O85	TPCI 5,90 % 2023 - 2028	10 000	10 000	SP	10 000			481,70	A	590,00	14-déc.-25	ACD	
TPCI.O86	TPCI 6,00 % 2023 - 2030	10 000	10 000	SP	10 000			489,86	A	600,00	14-déc.-25	ACD	
TPCI.O87	TPCI 5,90% 2024-2029	10 000	9 650	NC	9 650			318,44	A	590,00	25-mars-26	ACD	

TPCI.O88	TPCI 6,00% 2024-2031	10 000	10 000	10 000	10 000	10	100 000	323,84	A	600,00	25-mars-26	ACD
TPCI.O89	TPCI 5,90% 2024-2029	10 000	11 610	SP	11 610			130,93	A	590,00	19-juil.-26	ACD
TPCI.O90	TPCI 6,00% 2024-2031	10 000	10 000	SP	10 000			133,15	A	600,00	19-juil.-26	ACD
TPCI.O91	TPCI 5,90% 2024-2029	10 000	10 000	SP	10 000			69,51	A	590,00	26-août-26	ACD
TPCI.O92	TPCI 6,00% 2024-2031	10 000	10 000	SP	10 000			70,68	A	600,00	26-août-26	ACD
TPCI.O93	TPCI 5,90% 2024-2029	10 000	10 000	SP	10 000			522,11	A	590,00	19-nov.-25	ACD
TPCI.O94	TPCI 6,00% 2024-2031	10 000	10 000	SP	10 000			530,96	A	600,00	19-nov.-25	ACD
TPCI.O95	TPCI 5,90% 2025-2030	10 000	10 000	NC	10 000			349,15	A	590,00	6-mars-26	ACD
TPCI.O96	TPCI 6,00% 2025-2032	10 000	10 000	NC	10 000			355,07	A	600,00	6-mars-26	ACD
TPNE.O1	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,50% 2019-2026	10 000	10 000	NC	10 000			345,48	A	650,00	28-mars-26	ACD
TPNE.O10	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,60 % 2025-2030	10 000	10 000	NC	10 000			414,08	A	660,00	21-févr.-26	ACD
TPNE.O2	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,50% 2019 - 2026	10 000	10 000	NC	10 000			121,10	A	650,00	1-août-26	ACD
TPNE.O3	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,5% 2020-2027	4 000	4 000	NC	4 000			49,15	A	260,00	31-juil.-26	ACD
TPNE.O4	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,30% 2	7 500	7 500	NC	7 500			58,25	A	472,50	24-août-26	ACD
TPNE.O5	TPNE 6,15 % 2022-2034	10 000	10 000	NC	10 000			213,99	A	615,00	3-juin-26	ACD
TPNE.O6	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,15% 2022 - 2034	10 000	10 000	NC	10 000			502,11	A	615,00	14-déc.-25	ACD
TPNE.O7	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,25 % 2023-2028	7 500	7 500	NC	7 500			137,41	A	468,75	23-juin-26	ACD
TPNE.O8	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,60% 2025-2030	10 000	10 000	NC	10 000			495,45	A	660,00	7-janv.-26	ACD
TPNE.O9	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,90% 2025-2032	10 000		NC				517,97	A	690,00	7-janv.-26	ACD
TPTG.O2	TPTG 6% 2022-2037	10 000	9 900	NC	9 900			535,89	A	600,00	16-nov.-25	ACD
TPTG.O3	TPTG 6,45% 2025-2030	10 000	10 000	NC	10 000			381,70	A	645,00	6-mars-26	ACD
TPTG.O4	TPTG 6,60% 2025-2032	10 000	10 000	NC	10 000			390,58	A	660,00	6-mars-26	ACD
TOTAL		200 112 1 996 820 104										

OBLIGATIONS REGIONALES

BIDC.O4	BIDC-EBID 6.10% 2017-2027	2 500	2 500	NC	2 500			47,63	A	152,50	16-juin-26	ACD
BIDC.O5	BIDC-EBID 6,40% 2019-2026	10 000	10 000	NC	10 000			77,15	S	320,00	12-juil.-26	ACD
BIDC.O6	BIDC-EBID 6,50 % 2021-2028	6 000	6 000	NC	6 000			152,79	S	196,60	18-nov.-25	ACD
BIDC.O7	BIDC-EBID 5,90% 2022-2029	8 000	8 000	NC	8 000			156,47	S	236,65	9-déc.-25	ACD
BIDC.O8	BIDC-EBID GSS BOND 6,50% 2024-2031	10 000	9 600	NC	9 600			126,28	S	327,27	29-janv.-26	ACD
CRRH.O10	CRRH-UEMOA 6,10% 2022-2037	10 000	10 000	NC	10 000			109,40	S	305,00	3-févr.-26	AC
CRRH.O11	SOCIAL BOND CRRH-UEMOA 6,00% 2025-2040	10 000	10 000	NC	10 000			207,12	S	300,82	4-déc.-25	ACD
CRRH.O5	CRRH-UEMOA 5.85% 2015-2025	10 000	10 000	NC	10 000			151,34	S	290,06	4-janv.-26	AC
CRRH.O6	CRRH-UEMOA 5.85% 2016-2026	10 000	10 000	NC	10 000			154,20	S	292,50	3-janv.-26	ACD
CRRH.O7	CRRH-UEMOA 5.95% 2017-2029	3 750	3 750	NC	3 750			87,31	S	111,56	17-nov.-25	AC
CRRH.O8	CRRH-UEMOA 5.95% 2018-2030	4 583	4 583	NC	4 583.33			81,22	S	136,35	21-déc.-25	AC
CRRH.O9	CRRH-UEMOA 6.05% 2018-2033	5 667	5 667	NC	5 667			102,10	S	171,42	21-déc.-25	AC
FBOAD.O1	FCTC BOAD DOLI-P 6,10% 2023-2030	5 500	5 500	NC	5 500			16,26	S	163,53	20-mars-26	AC
FBOAD.O2	FCTC BOAD DOLI-P 9,50% 2024-2029	8 500	8 500	NC	8 500			311,94	S	407,07	20-nov.-25	AC
TOTAL		0 0										

OBLIGATIONS PRIVEES

BABS.O1	GSS BAOBAB 6,80% 2024-2029	10 000	10 000	NC	10 000			292,46	S	320,48	24-oct.-25	ACD
ECOC.O1	GENDER BOND ECOBANK CI 6,50% 2024-2029	10 000	10 000	NC	10 000			366,49	A	637,00	12-mars-26	ACD
FCAS.O1	FCTC CROISSANCE ATLANTIQUE 6,20% 2024-2029	7 781	7 781	NC	7 780.60			2,49	T	113,36	5-janv.-26	AC
FDFINBF.O1	FIDELIS FINANCE CAP25 7,00% 2023-2028	8 750	8 750	NC	8 750			222,41	S	290,24	20-nov.-25	ACD
FDFINBF.O2	FIDELIS FINANCE PME ELAN CROISSANCE UMOA 7% 2025-2030	10 000	10 000	10 000	10 000	280	2 800 000	122,74	S	352,88	5-févr.-26	ACD
FEPTC.O1	FCTC EPT 7 % 2023-2030	8 750	8 750	NC	8 750			13,79	T	150,06	27-nov.-26	ACD
FEPTC.O2	FCTC EPT 7,25 % 2023-2033	10 000	10 600	NC	10 600			16,32	T	177,63	27-nov.-26	ACD
FEPTC.O3	FCTC EPT 7,50% 2023-2038	10 000		NC				16,89	T	183,75	27-nov.-26	ACD
FORBT.O1	FCTC ORABANK 7 % 2021-2026	2 778	3 194	NC	3 194.44			5,24	T	47,64	28-déc.-25	ACD
FSNTS.O1	FCTC SONATEL C-1 6,40 % 2023-2	10 000	10 750	NC	10 750			132,42	S	300,80	19-janv.-26	AC
FSNTS.O2	FCTC SONATEL C-2 6,60 % 2023-2	10 000	9 950	NC	9 950			136,56	S	310,20	19-janv.-26	AC
FTIMC.O1	FCTC TEYLIOM IMMO 7 % 2021-2028	4 583	4 904	NC	4 904.16			25,91	T	78,60	8-déc.-25	ACD
NRMC.O1	NOURMONY HOLDING 7,25% 2024-2029	10 000	10 000	NC	10 000			83,70	S	358,17	26-févr.-26	ACD
ORGT.O2	ORAGROUP SA 7,15% 2021-2028	7 000	8 085	NC	8 085			225,64	S	250,25	26-oct.-25	ACD
PADS.O3	PAD 6,60% 2020-2027	5 000	5 000	NC	5 000			155,08	S	165,00	19-oct.-25	ACD
PTRC.O1	PETRO IVOIRE 6,80% 2022-2029	10 000	10 750	NC	10 750			209,39	S	333,20	15-déc.-25	ACD
SCRC.O1	SUCRIVOIRE SA 8,55 % 2024-2031	10 000	10 000	NC	10 000			399,91	A	829,35	15-avr.-26	ACD
SNTS.O2	SONATEL 6,50% 2020-2027	4 000	4 000	NC	4 000			56,25	S	123,20	16-janv.-26	ACD
TOTAL						280	2 800 000					

SUKUK ET TITRES ASSIMILES

SUKSN.S2	SUKUK SN 6% 2016-2026	10 000	10 750	NC	10 750			123,33	S	306,67	26-janv.-26	ACD
SUKTG.S1	SUKUK TG 6.5% 2016-2026	10 000	10 000	NC	10 000			106,82	S	377,99	17-févr.-26	ACD
TOTAL						0	0					
TOTAL - Marché des obligations						200 392	1 999 620 104					

Légende :
 (##) (*) Ex-Coupon couru (##) Cours de référence amorti / Coupon couru Ex-c (#) Ex-marge de profits
 Cours du jour: Ouv.: Ouverture Clôt.: Clôture Moy.: Moyen
 Type Amort: Type d'Amortissement IF: In Fine AC: Amortissement Constant AD: Amortissement Dégressif ACD: Amortissement Constant Différé
 Période: Périodicité de paiement des coupons A: Annuelle S: Semestrielle T: Trimestrielle
 Eché.: Échéance de paiement des intérêts
 Mentions: NC: Non Coté Ex-c: Ex-coupon ou Ex-droit SP: Suspendu

INFORMATIONS

OPERATIONS EN COURS

Emetteur	Opération
VIVO ENERGY CI	Païement de dividendes de 85,56 F CFA par action (IRVM applicable de 12 % pour les personnes physiques et 10 % pour les personnes morales), le 22/10/2025

AVIS

Entité	N°	Nature	Objet
BRVM	248-2025	Païement Intérêts et remboursement	Païement des intérêts semestriels et remboursement partiel du capital - TPBF 6,30 % 2022-2034 (TPBF.O15)
BRVM	249-2025	Païement Intérêts et remboursement	Païement des intérêts semestriels et dernier remboursement du capital - TPBF 6,50 % 2018-2025 (TPBF.O7)
BRVM	250-2025	Radiation	RADIATION - TPBF 6,50 % 2018-2025 (TPBF.O7)

COMMUNIQUES

Emetteur	N°	Nature	Objet
PALM CI	20251008	Rapport	Rapport RSE - Exercice 2024 - PALM CI

QUANTITES RESIDUELLES
MARCHE DES ACTIONS

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente			Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
ABJC	SERVAIR ABIDJAN CI	91	1,805	/	1,810	1 704	1 805
BICB	BIIC BN	21	5,035	/	5,075	14	5 100
BICC	BICI CI	3	17,205	/	17,300	185	17 300
BNBC	BERNABE CI	50	1,870	/	1,895	30	1 890
BOAB	BANK OF AFRICA BN	153	4,980	/	5,075	296	5 075
BOABF	BANK OF AFRICA BF	276	3,890	/	4,045	5	3 890
BOAC	BANK OF AFRICA CI	12	7,290	/	7,350	1 278	7 350
BOAM	BANK OF AFRICA ML	2	4,295	/	4,300	69	4 300
BOAN	BANK OF AFRICA NG	300	2,525	/	2,600	130	2 600
BOAS	BANK OF AFRICA SENEGAL	58	5,500	/	5,545	173	5 545
CABC	SICABLE CI	57	1,790	/	1,800	87	1 790
CBIBF	CORIS BANK INTERNATIONAL	192	9,860	/	9,870	108	9 860
CFAC	CFAO MOTORS CI	568	1,500	/	1,510	230	1 500
CIEC	CIE CI	37	2,400	/	2,425	49	2 400
ECOC	ECOBANK COTE D'IVOIRE	1	13,050	/	13,080	39	13 080
ETIT	ECOBANK TRANS. INCORP. TG	664 932	19	/	20	1 302 984	19
FTSC	FILTISAC CI			/	2,870	589	2 870
LNBB	LOTIERIE NATIONALE DU BENIN	122	3,800	/	3,900	20	3 800
NEIC	NEI-CEDA CI	10	685	/	690	100	685
NSBC	NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE	35	11,330	/	11,365	54	11 365
NTLC	NESTLE CI	20	13,125	/	13,135	795	13 135
ONTBF	ONATEL BF	830	2,600	/	2,680	108	2 600
ORAC	ORANGE COTE D'IVOIRE	6	14,695	/	14,700	1 842	14 700
ORGT	ORAGROUP TOGO	10	2,495	/	2,500	2 118	2 500
PALC	PALM CI	1 551	9,500	/	9,645	126	9 645
PRSC	TRACTAFRIC MOTORS CI	1 851	Marché	/			3 600
SAFC	SAFCA CI	512	1,850	/	1,865	628	1 865
SCRC	SUCRIVOIRE	10	1,285	/	1,300	1 648	1 300
SDCC	SODE CI	27	5,885	/	5,900	375	5 895
SDSC	AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI	921	1,460	/	1,465	144	1 465
SEMC	EVIOSYS PACKAGING SIEM CI			/			700
SGBC	SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE	150	26,210	/	26,800	50	26 800
SHEC	VIVO ENERGY CI	54	1,240	/	1,275	46	1 275
SIBC	SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	2	5,525	/	5,595	229	5 595
SICC	SICOR CI	1	3,575	/			3 575
SIVC	AIR LIQUIDE CI	1 000	660	/	665	978	665
SLBC	SOLIBRA CI	25	18,510	/	18,550	20	18 550
SMBC	SMB CI	1	9,800	/	9,995	41	9 995
SNTS	SONATEL SN	50	26,000	/	26,100	820	26 100
SOGC	SOGB CI	166	8,855	/	8,890	939	8 855
SPHC	SAPH CI	30	7,900	/	8,000	7 590	8 000
STAC	SETAO CI	50	1,205	/	1,250	203	1 250
STBC	SITAB CI	4	19,410	/	19,480	1 047	19 480
TTLC	TOTALENERGIES MARKETING CI	3	2,465	/	2,480	751	2 480
TTLS	TOTALENERGIES MARKETING SN	30	2,480	/	2,485	129	2 485
UNLC	UNILEVER CI	14	Marché	/			18 510
UNXC	UNIWAX CI	829	1,425	/	1,450	357	1 425

QUANTITES RESIDUELLES

MARCHE DES DROITS

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
---------	-------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------------	--------------------

QUANTITES RESIDUELLES

MARCHE DES OBLIGATIONS

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
BABS.O1	GSS BAOBAB 6,80% 2024-2029		/		10 000
ECOC.O1	GENDER BOND ECOBANK CI 6,50% 2024-2029		/		10 000
FCAS.O1	FCTC CROISSANCE ATLANTIQUE 6,20% 2024-2029		/		7 781
FDFINBF.O1	FIDELIS FINANCE CAP25 7,00% 2023-2028		/		8 750
FDFINBF.O2	FIDELIS FINANCE PME ELAN CROISSANCE UMOA 7% 2025-2030		/ 10,000	1 145	10 000
FEPTC.O1	FCTC EPT 7 % 2023-2030		/		8 750
NRMC.O1	NOURMONY HOLDING 7,25% 2024-2029		/		10 000
ORGT.O2	ORAGROUP SA 7,15% 2021-2028		/ 8,085	1 938	8 085
PADS.O3	PAD 6,60% 2020-2027		/		5 000
PTRC.O1	PETRO IVOIRE 6,80% 2022-2029		/		10 750
SCRC.O1	SUCRIVOIRE SA 8,55 % 2024-2031	549	10,000 /		10 000
SNTS.O2	SONATEL 6,50% 2020-2027	7 350	4,000 /		4 000
FEPTC.O2	FCTC EPT 7,25 % 2023-2033		/		10 600
FEPTC.O3	FCTC EPT 7,50% 2023-2038		/		10 000
FORBT.O1	FCTC ORABANK 7 % 2021-2026		/ 3,194.44	492	3 194
FSNTS.O1	FCTC SONATEL C-1 6,40 % 2023-2		/		10 750
FSNTS.O2	FCTC SONATEL C-2 6,60 % 2023-2		/		9 950
FTIMC.O1	FCTC TEYLIOM IMMO 7 % 2021-2028		/		4 904
EOM.O10	ETAT DU MALI 6,20 % 2022-2029		/		10 000
EOM.O11	ETAT DU MALI 6,40 % 2023-2030		/		10 000
EOM.O12	ETAT DU MALI 6,50 % 2023-2030		/		10 000
EOM.O13	ETAT DU MALI 6,50 % 2024-2034		/		10 000
EOM.O14	ETAT DU MALI 3,00 % 2024-2031		/		10 000
EOM.O15	ETAT DU MALI 6,55 % 2024-2031		/		10 000
TPNE.O9	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,90% 2025-2032		/		10 000
TPTG.O2	TPTG 6% 2022-2037		/ 9,900	1 732	9 900
TPTG.O3	TPTG 6,45% 2025-2030		/		10 000
TPTG.O4	TPTG 6,60% 2025-2032		/		10 000
TPNE.O3	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,5% 2020-2027		/ 3,872	35	4 000
TPNE.O4	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,30% 2		/ 7,500	770	7 500
TPNE.O5	TPNE 6,15 % 2022-2034	5	10,000 /		10 000
TPNE.O6	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,15% 2022 - 2034		/ 10,000	10	10 000
TPNE.O7	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,25 % 2023-2028		/ 7,500	120	7 500
TPNE.O8	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,60% 2025-2030		/ 9,800	26	10 000
TPCI.O94	TPCI 6,00% 2024-2031		/		10 000
TPCI.O95	TPCI 5,90% 2025-2030		/		10 000
TPCI.O96	TPCI 6,00% 2025-2032		/ 10,000	4 995	10 000
TPNE.O1	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,50% 2019-2026		/		10 000
TPNE.O10	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,60 % 2025-2030		/		10 000
TPNE.O2	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,50% 2019 - 2026		/ 10,750	700	10 000
TPCI.O88	TPCI 6,00% 2024-2031	4	10,000 /		10 000
TPCI.O89	TPCI 5,90% 2024-2029		/		11 610
TPCI.O90	TPCI 6,00% 2024-2031		/		10 000
TPCI.O91	TPCI 5,90% 2024-2029		/		10 000
TPCI.O92	TPCI 6,00% 2024-2031		/		10 000
TPCI.O93	TPCI 5,90% 2024-2029		/		10 000
TPCI.O82	TPCI 6,00% 2023-2030		/		10 000
TPCI.O83	TPCI 5,90 % 2023-2028		/		10 000
TPCI.O84	TPCI 6,00 % 2023-2030		/		9 999
TPCI.O85	TPCI 5,90 % 2023 - 2028		/		10 000

TPCI.O86	TPCI 6,00 % 2023 - 2030	/			10 000
TPCI.O87	TPCI 5,90% 2024-2029	/			9 650
TPCI.O76	TPCI 5,75% 2022-2032	/			10 000
TPCI.O77	TPCI (TAUX DE BASE + SPREAD) % 2022-2029	/			10 000
TPCI.O78	TPCI 5,65% 2022-2029	/			10 000
TPCI.O79	TPCI 5,75% 2023-2030	/			10 000
TPCI.O80	TPCI 6% 2023-2030	/			10 000
TPCI.O81	TPCI 5,90% 2023-2028	/			10 500
TPCI.O70	TPCI 5,75 % 2022-2037	/	10,000	4 999	9 980
TPCI.O71	TPCI 5,65% 2022-2032	/			10 000
TPCI.O72	TPCI 5,65% 2022-2029	/			7 920
TPCI.O73	TPCI 5,75% 2022-2032	/			8 750
TPCI.O74	TPCI 5,85% 2022-2042	/			8 947
TPCI.O75	TPCI 5,65% 2022-2029	/			10 700
TPCI.O64	TPCI 5,80 % 2021 - 2028	/			5 969
TPCI.O65	TPCI 5,90 % 2021-2031	/			8 025
TPCI.O66	TPCI 5,90% 2021-2031	/			8 575
TPCI.O67	TPCI 5,90 % 2021-2036	/			10 000
TPCI.O68	TPCI 5,90 % 2022-2037	/			10 000
TPCI.O69	TPCI 5,75 % 2022-2037	/	10,000	20 445	10 000
TPCI.O58	TPCI 5,80% 2021-2028	/			6 000
TPCI.O59	TPCI 5,90% 2021-2031	/			7 763
TPCI.O60	TPCI 5,80% 2021-2028	/			10 000
TPCI.O61	TPCI 5,90% 2021-2031	/			10 000
TPCI.O62	TPCI 5,80 % 2021 -2028	/	6,000	3 000	6 000
TPCI.O63	TPCI 5,90% 2021 -2031	/			7 500
TPCI.O52	TPCI 5,90 % 2020 -2030	/			6 250
TPCI.O53	TPCI 5,80% 2020-2027	/			6 360
TPCI.O54	TPCI 5,90% 2020-2030	/			7 350
TPCI.O55	TPCI 5,80% 2020 -2027	/			6 000
TPCI.O56	TPCI 5,90% 2020- 2030	/			8 058
TPCI.O57	TPCI 5,80% 2020-2027	/			5 820
TPCI.O46	TPCI 5,90% 2020 - 2030	/			6 375
TPCI.O47	TPCI 5,80% 2020 - 2027	/			4 100
TPCI.O48	TPCI 5,80% 2020- 2027	/			3 960
TPCI.O49	TPCI 5,90% 2020- 2030	/			6 303
TPCI.O50	TPCI 5,90% 2020-2030	/			6 250
TPCI.O51	TPCI 5,80 % 2020-2027	/			4 000
TPCI.O40	TPCI 5,75% 2019-2026	/			4 000
TPCI.O41	TPCI 5,80% 2020-2027	/			9 770
TPCI.O42	TPCI 5,90% 2020-2030	/	10,000	7	10 000
TPCI.O43	TPCI 5,90% 2020 - 2030	/			10 000
TPCI.O44	TPCI 5,80% 2020 - 2027	/	10,000	9	9 500
TPCI.O45	TPCI 5,80% 2020 -2027	/			4 000
TPCI.O34	TPCI 6% 2019-2029	/			4 900
TPCI.O35	TPCI 5,75% 2019 -2026	/	10,000	4 995	10 000
TPCI.O36	TPCI 5,75% 2019- 2026	/			10 000
TPCI.O37	TPCI 5,80% 2019-2026	/			4 000
TPCI.O38	TPCI 5,75% 2019-2026	/			4 000
TPCI.O39	TPCI 5,75% 2019 - 2026	/			4 000
TPCI.O28	TPCI 6% 2018 - 2026	/			9 600
TPCI.O29	TPCI 6% 2018-2026	/			10 000
TPCI.O30	TPCI 5,95% 2018-2025	/			1 000
TPCI.O31	TPCI 5,75% 2019 - 2026	/			10 230
TPCI.O32	TPCI 2,23% 2019-2026	/			10 000

TPCI.O33	TPCI 5.75% 2019-2026			/			2 080
TPBJ.O8	TPBJ 6,20% 2023-2038			/	10,000	17	10 000
TPCI.O21	TPCI 6% 2016-2028			/	9,700	30	10 000
TPCI.O22	TPCI 5.90% 2016 - 2026			/			10 000
TPCI.O23	TPCI 5.90% 2016-2026			/			10 000
TPCI.O24	TPCI 6.25% 2017-2029			/			9 700
TPCI.O27	TPCI 6% 2017-2025			/			10 250
TPBF.O9	TPBF 6,50% 2019 - 2027	8 935	10,000	/			10 700
TPBJ.O3	TPBJ 6,50% 2020-2028			/			10 000
TPBJ.O4	TPBJ 5,50 % 2022-2037			/	10,000	80	10 000
TPBJ.O5	TPBJ 5,85 % 2022-2042			/			10 000
TPBJ.O6	TPBJ 5,75% 2022-2037			/			10 200
TPBJ.O7	TPBJ 5,70% 2023-2030			/			10 000
TPBF.O20	ETAT DU BURKINA 6,55% 2024-2031			/			10 000
TPBF.O21	ETAT DU BURKINA 6,50% 2024-2029			/	10,000	50	10 000
TPBF.O22	ETAT DU BURKINA 6,80% 2024-2032			/	10,000	46	10 000
TPBF.O4	TPBF 6.50% 2017-2027			/	10,750	1	10 750
TPBF.O7	TPBF 6,50% 2018- 2025			/	10,000	1	10 000
TPBF.O8	TPBF 6,50% 2019-2027			/	9,800	66	9 998
TPBF.O14	TPBF 6,30% 2022-2034			/	9,500	33	9 800
TPBF.O15	ETAT DU BURKINA 6,30 % 2022-2			/	9,990	100	9 990
TPBF.O16	ETAT DU BURKINA 6% 2023-2028			/			10 000
TPBF.O17	TPBF 6,30 % 2023-2030			/	10,000	350	10 000
TPBF.O18	TPBF 6,50% 2023-2033			/	9,900	146	9 900
TPBF.O19	ETAT DU BURKINA 6,30% 2024-2029			/			10 000
EOS.O8	ETAT DU SENEGAL 5,95% 2022-2034			/			10 000
EOS.O9	ETAT DU SENEGAL 6,00 % 2023-20			/			10 535
TPBF.O10	TPBF 6,50% 2020 - 2028			/			4 167
TPBF.O11	TPBF 6,50 % 2020-2028	15	5,002	/			5 002
TPBF.O12	TPBF 6.50% 2021-2031			/	9,900	172	9 900
TPBF.O13	TPBF 6,50 % 2021 - 2031			/	9,900	200	9 999
EOS.O17	ETAT DU SENEGAL 6,65 % 2024-2034			/			9 980
EOS.O18	ETAT DU SENEGAL 6,40 % 2025-20			/			10 000
EOS.O19	ETAT DU SENEGAL 6,60 % 2025-2030			/			10 000
EOS.O20	ETAT DU SENEGAL 6,75 % 2025-20			/			10 000
EOS.O21	ETAT DU SENEGAL 6,95 % 2025-20	40	10,000	/			10 000
EOS.O7	ETAT SENEGAL 6.30% 2015-2025			/			10 000
EOS.O11	ETAT DU SENEGAL 6,35 % 2023-2033			/	10,000	3	10 000
EOS.O12	ETAT DU SENEGAL 6,15 % 2023-2028			/	10,000	189	10 000
EOS.O13	ETAT DU SENEGAL 6,30 % 2023-2030			/			10 000
EOS.O14	ETAT DU SENEGAL 6,50 % 2023-2033			/	10,000	1	10 000
EOS.O15	ETAT DU SENEGAL 6,25 % 2024-2029			/	10,000	58	9 999
EOS.O16	ETAT DU SENEGAL 6,45 % 2024-2031			/			10 000
EOM.O5	ETAT DU MALI 6,50% 2020-2028			/	6,000	110	5 999
EOM.O6	ETAT DU MALI 6,50% 2020-2027			/	6,000	93	6 000
EOM.O7	ETAT DU MALI 6.50% 2021-2031			/	7,500	114	7 500
EOM.O8	ETAT DU MALI 6,20 % 2022-2032			/	10,000	5	10 000
EOM.O9	ETAT DU MALI 6,30% 2022-2032			/	9,800	42	10 000
EOS.O10	ETAT DU SENEGAL 6,15 % 2023-2030			/			10 000
EOM.O16	ETAT DU MALI 6,35 % 2024-2029			/			10 000
EOM.O17	ETAT DU MALI 6,55% 2025-2032			/			10 000
EOM.O18	ETAT DU MALI 6,35% 2025-2030			/			10 000
EOM.O19	ETAT DU MALI 6,55% 2025-2032			/			10 000
EOM.O20	ETAT DU MALI 6,35% 2025-2030			/			10 000
EOM.O4	ETAT DU MALI 6,50% 2019-2027			/	4,000	190	4 000

BIDC.O4	BIDC-EBID 6.10% 2017-2027			/			2 500
BIDC.O5	BIDC-EBID 6,40% 2019-2026			/	10,000	4	10 000
BIDC.O6	BIDC-EBID 6,50 % 2021-2028			/			6 000
BIDC.O7	BIDC-EBID 5,90% 2022-2029			/	8,000	8	8 000
BIDC.O8	BIDC-EBID GSS BOND 6,50% 2024-2031			/	9,600	34	9 600
CRRH.O10	CRRH-UEMOA 6,10% 2022-2037			/			10 000
FBOAD.O1	FCTC BOAD DOLI-P 6,10% 2023-2030			/	5,500	170	5 500
FBOAD.O2	FCTC BOAD DOLI-P 9,50% 2024-2029	2	8,500	/			8 500
CRRH.O11	SOCIAL BOND CRRH-UEMOA 6,00% 2			/			10 000
CRRH.O5	CRRH-UEMOA 5.85% 2015-2025	13	9,500	/			10 000
CRRH.O6	CRRH-UEMOA 5.85% 2016-2026			/	9,800	75	10 000
CRRH.O7	CRRH-UEMOA 5.95% 2017-2029			/			3 750
CRRH.O8	CRRH-UEMOA 5.95% 2018-2030			/			4 583
CRRH.O9	CRRH-UEMOA 6.05% 2018-2033	4	5,667	/			5 667

SUKUK ET TITRES ASSIMILES

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
SUKSN.S2	SUKUK SN 6% 2016-2026		/		10 750
SUKTG.S1	SUKUK TG 6.5% 2016-2026		/	10,000	187

CALENDRIER DES ASSEMBLEES GENERALES
ANNEE : 2025

Société	Nature	Date	Heure	Lieu
BANK OF AFRICA CI	Ordinaire	20/10/2025	11:00:00	Siège de la banque (4e étage) de l'immeuble BOA, sis à Abidjan Plateau
UNIWAX CI	Ordinaire	23/09/2025	09:00:00	L'Espace Latrille Events, sis à Abidjan, Cocody II-Plateaux (Carrefour Duncan)
SITAB	Ordinaire	30/07/2025	10:00:00	SALLE JEWELS de la CGECI (Plateau)
SGB CI	Ordinaire	14/07/2025	09:00:00	Par Visioconférence ou en présentiel à Novotel - Plateau (Abidjan)
LNB	Mixte	30/06/2025	10:00:00	Par visioconférence ou en présentiel au Palais des Congrès de Cotonou, Salle bleue
PALM CI	Ordinaire	30/06/2025	09:00:00	PRESENTIEL, à la Salle de Conférence de la CRRAE-UMOA à Abidjan-Plateau (Côte d'Ivoire) avec la possibilité de participer à distance PAR VISIOCONFERENCE, via la plateforme web dédiée
SAFCA CI	Ordinaire	30/06/2025	10:00:00	siège de la société, sis à Abidjan, 1, Rue des Carrossiers, Zone 3 C (Face SOCOCE Treichville)
TRACTAFRIC CI	Ordinaire	30/06/2025	10:00:00	Hôtel NOVOTEL MARCORY ABIDJAN sis Marcory, Bd VGE, en face de Cap Sud, à côté de l'hôtel AZALAI
BIIC	Ordinaire	30/06/2025	15:00:00	Salle bleue du palais des Congrès de cotonou
BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS	Ordinaire	26/06/2025	09:30:00	Salle Christian Lattier du palais de la culture Bernard Binlin-Dadié de Treichville, à Abidjan
FILTISAC CI	Ordinaire	26/06/2025	10:30:00	Immeuble C.R.R.A.E - U.M.O.A
SODECI	Ordinaire	26/06/2025	08:30:00	Siège social de l'entreprise et en visioconférence sous réserve de l'inscription préalable du 03 au 23 juin 2025 à l'adresse email suivante : AGOSODECI@SODECI.CI ou sur le site web de la SODECI : www.sodeci.ci
VIVO ENERGY CI	Ordinaire	26/06/2025	10:00:00	Espace Crystal situé à Marcory zone 4C, 805 rue Chevalier de Clieu non loin des Sapeurs-Pompiers
CIE CI	Ordinaire	25/06/2025	08:30:00	Visioconférence sous réserve d'un recensement au plus tard le 23 juin 2025 sur le site www.cie.ci ou adresser un email à AGOCIE@cie.ci afin de recevoir le lien et le code d'accès de la réunion
CFAO MOTORS CI	Mixte	20/06/2025	09:00:00	Siège social sis à Abidjan, 117, Boulevard de Marseille
TOTAL	Ordinaire	19/06/2025	10:00:00	Radisson Blu Hotel Abidjan Airport sis au boulevard de l'Aéroport Abidjan, Port Bouët
SMB	Ordinaire	19/06/2025	09:30:00	Amphithéâtre de la CGECI (La Maison de l'Entreprise) sis à Abidjan-Plateau, à l'Angle du Boulevard de la République et de l'Avenue Lamblin ou par visioconférence
NESTLE CI	Mixte	12/06/2025	09:00:00	ESPACE LATRILLE EVENTS situé à Abidjan, Cocody, Deux Plateaux, Boulevard Latrille, Carrefour Duncan
TOTAL SENEGAL S.A.	Ordinaire	11/06/2025	10:00:00	Noom Hôtel Dakar Sea Plaza (ex Radisson Blu de Dakar)
SERVAIR ABIDJAN CI	Ordinaire	11/06/2025	11:00:00	Salle JEWELS de la CGECI sise au Plateau, Avenue Lamblin
BERNABE CI	Ordinaire	10/06/2025	10:00:00	ABIDJAN, à la salle de conférence GEWELS de la Maison du Patronat Ivoirien (CGECI) au Plateau
ECOBANK TG	Mixte	28/05/2025	10:30:00	Salle de Conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo
SETAO CI	Ordinaire	28/05/2025	10:00:00	Hôtel TIAMA (salon EBENE) - Abidjan Plateau
ONATEL BF	Ordinaire	28/05/2025	10:30:00	ROYAL BEACH HÔTEL, OUAGADOUGOU-BURKINA FASO
SUCRIVOIRE	Ordinaire	27/05/2025	09:30:00	Salle de Conférence de la CRRAE-UMOA à Abidjan-Plateau (Côte d'Ivoire)
BANK OF AFRICA CI	Ordinaire	27/05/2025	09:00:00	Siège de la banque (4e étage) de l'immeuble BOA, sis à Abidjan Plateau
NSBC	Ordinaire	26/05/2025	10:30:00	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI ; le Patronat Ivoirien) sise à Abidjan Plateau, Avenue Lamblin et par visioconférence
SIB	Ordinaire	23/05/2025	10:00:00	CRRAE - UMOA (Abidjan - Plateau, Angle Boulevard Botreau Roussel, Rue Privée CRRAE - UMOA)
SOLIBRA	Ordinaire	21/05/2025	09:30:00	Espace LATRILLE EVENTS, Cocody Boulevard Latrille, Carrefour Duncan, Salle « HOUPHOUET BOIGNY »
SOGB	Ordinaire	20/05/2025	10:30:00	Immeuble CRRAE - UEMOA sis à Abidjan Plateau
SGB CI	Mixte	20/05/2025	09:00:00	Espace Latrille Events, sis à Abidjan Commune de Cocody, aux Deux-Plateaux Boulevard Latrille
NEI-CEDA CI	Ordinaire	19/05/2025	10:00:00	Hôtel TIAMA, Abidjan - Plateau
ECOBANK CI	Ordinaire	29/04/2025	10:00:00	En présentiel au Radisson Blu, sis à Abidjan Port-Bouët, route de l'Aéroport International Félix Houphouët Boigny ou par visioconférence ou tout moyen de communication permettant l'identification de l'actionnaire
CORIS BANK INTERNATIONAL	Ordinaire	29/04/2025	09:00:00	Sopatel Hôtel Silmandé SA

SONATEL	Mixte	17/04/2025	10:00:00	Par visioconférence et en présentiel dans ses locaux situés au Technopole à Dakar
BANK OF AFRICA CI	Ordinaire	16/04/2025	10:00:00	Salle Mikko du NOOM hôtel du Plateau (21ème étage)
BICI CI	Ordinaire	14/04/2025	10:00:00	Auditorium de la Maison des Entreprises (CGECI) sise au Plateau
BANK OF AFRICA ML	Ordinaire	10/04/2025	09:30:00	Siège de la banque à l'Immeuble BANK OF AFRICA , Avenue du Mali, Quartier ACI 2000
ORANGE CI	Ordinaire	10/04/2025	10:00:00	Par visioconférence (demande d'accès par mail à ag2025-orangeci@quorumenligne.com) et en présentiel au Siège de la société, sis à Abidjan, Cocody Riviera Golf, Boulevard de France, Immeuble Orange Village
BANK OF AFRICA SN	Ordinaire	08/04/2025	09:30:00	Immeuble Elan II au 2ème Etage, Almadies, Zone 12, Route de Ngor à Dakar
SAPH CI	Ordinaire	08/04/2025	09:00:00	Salle de Conférence de la CRRAE-UMOA à Abidjan-Plateau en présentiel avec la possibilité de participer à distance par visioconférence, via la plateforme web dédiée à l'Assemblée Générale
BANK OF AFRICA NG	Ordinaire	03/04/2025	10:00:00	Centre de Formation de BOA-NIGER (BOA-Siège)
BANK OF AFRICA BN	Ordinaire	02/04/2025	10:00:00	NOVOTEL à Cotonou
CROWN SIEM CI	Extraordinaire	01/04/2025	10:00:00	Visioconférence
SICABLE	Ordinaire	28/03/2025	10:00:00	Hôtel TIAMA, à ABIDJAN
BANK OF AFRICA BF	Ordinaire	17/03/2025	10:00:00	AZALAÏ Hôtel à la salle DIMAKO

L'actualité de la BRVM sur nos plateformes digitales

Infos BRVM

Pour recevoir les informations boursières par SMS, souscrivez :



Côte d'Ivoire : *430#

Bénin : *430*15#



Côte d'Ivoire : #139#

Burkina Faso : *310#



Côte d'Ivoire : *431#

Niger : *512*9#

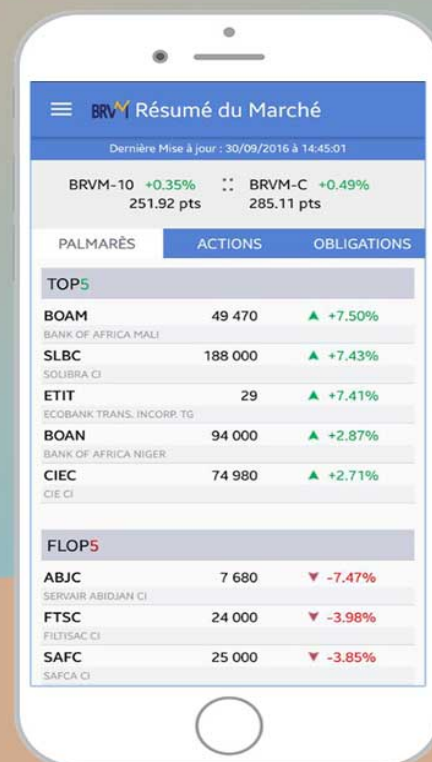
Togo : *310#

Site web

www.brvm.org



Application Mobile



Disponible sur
Google play

Disponible sur
App Store

Nous suivre sur :



AVIS N° 248 - 2025 / BRVM / DG

ETAT DU BURKINA 6,30 % 2022-2034

Païement des intérêts semestriels et remboursement partiel du capital

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que le Trésor Public du BURKINA FASO procédera, le **15 novembre 2025**, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de son emprunt obligataire dénommé "ETAT DU BURKINA 6,30 % 2022-2034".

La fermeture des registres étant fixée au 15 novembre 2025, ledit titre (symbole : TPBF.O15) cotera **ex-coupon d'intérêts à partir du mercredi 12 novembre 2025**.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI S.B.I.F. : 01 BP 5394 Ouagadougou 01 ; Tél : (226) 25 33 04 91/92 ; Fax : (226) 25 33 04 90 ; e-mail : Sbif@sbifbourse.bf.

Fait à Abidjan, le 08 octobre 2025

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE

AVIS N° 249 - 2025 / BRVM / DG

TPBF 6,50 % 2018-2025

Païement des intérêts semestriels et dernier remboursement du capital

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que le Trésor Public du BURKINA FASO procédera, le **15 novembre 2025**, au paiement des intérêts semestriels et au dernier remboursement du capital de son emprunt obligataire dénommé " TPBF 6,50 % 2018-2025 ".

Par conséquent, ledit titre (symbole : TPBF.07) sera suspendu de cotation à partir du **mercredi 12 novembre 2025**.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI S.B.I.F., 01 BP 5394 Ouagadougou 01 ; Tél : (226) 25 33 04 90 ; Fax : (226) 25 33 04 91 / 92 ; E-mail : sbif@fasonet.bf.

Fait à Abidjan, le 08 octobre 2025

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE

AVIS N° 250 - 2025 / BRVM / DG

TPBF 6,50 % 2018-2025

RADIATION DE LA COTE

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que l'emprunt obligataire " TPBF 6,50 % 2018-2025 " arrivant à maturité le **15 novembre 2025**, ledit titre (symbole : TPBF.07) sera radié de la cote à l'issue du dernier remboursement de son capital.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 08 octobre 2025

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE

RAPPORT RSE 2024



ENGAGÉ POUR PLUS D'ÉQUITÉ

FILIALE DE





TABLE DES MATIERES

04	MOT DU DIRECTEUR GENERAL
06	1. ORGANISATION ET STRUCTURE
07	1.1 Nom de l'organisation
08	1.2 Structure
10	1.3 Entités incluses dans les états financiers consolidés
12	1.4 Principe de précaution ou approche préventive
12	1.5 Engagements externes
16	2. MATERIALITE ET ENJEUX
17	2.1 Etude de matérialité des enjeux
18	2.2 Liste des enjeux pertinents
20	3. GESTION DES PARTIES PRENANTES
26	4. PRINCIPAUX IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITES
27	4.1 Identification et évaluation des risques et opportunités
28	4.2 Gestion des risques
30	5. RAPPORT PORTANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET DE GOUVERNANCES
32	5.1 GOUVERNANCE ET ETHIQUE
33	5.1.1 Gouvernance et stratégie RSE
46	5.1.2 Ethique des affaires et achats responsables
51	5.2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL
54	5.2.1 Emploi
60	5.2.2 Conditions de travail
72	5.3. ENVIRONNEMENT
86	5.4. COMMUNAUTES ET INNOVATION SOCIETALE
87	5.4.1 Inclusion sociale
90	5.4.2 Développement communautaire
94	6. METHODOLOGIE DE REPORTING
98	INDEX GRI
102	RAPPORT DE MAZARS



Lacina **COULIBALY**
Directeur Général PALMCI



MOT DU DIRECTEUR GENERAL

Chers partenaires, collaborateurs et parties prenantes,

L'exercice 2024 s'inscrit dans la continuité de notre ambition : faire de PALMCI, une Entreprise de Référence et Citoyenne productrice et commercialisatrice de l'huile de Palme brute et de l'huile de palmiste brute Durables.

Ce rapport RSE est l'illustration concrète de notre volonté d'agir de manière responsable, mesurée et alignée avec les standards internationaux, notamment ceux du Global Reporting Initiative (GRI).

Cette année, nous avons franchi des étapes décisives.

Sur le plan environnemental, 2024 a été marquée par des avancées notables :

- La mise en service sur tous les sites du système de traitement par lagunage des effluents liquides issus de nos huileries pour la maîtrise de nos rejets hydriques ;
- La finalisation de notre premier calculateur de bilan carbone produit, point de départ d'une stratégie climat ambitieuse ;
- Le lancement du second projet pilote de compostage sur le site de Ehania, porteur d'économie circulaire,
- L'anticipation des exigences croissantes de la réglementation internationale, notamment à travers la conformité EUDR (European Union Deforestation Regulation) et la cartographie de zones HVC/HCS sur nos concessions, essentielle à notre plan de préservation de la biodiversité ;

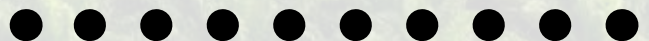
Sur le plan social, PALMCI a poursuivi ses investissements en matière de santé, de sécurité et de développement des compétences. Le programme Champ École PALMCI (CEP), véritable levier de transformation, a permis de former plus de 1 400 planteurs aux bonnes pratiques agricoles, sociales et environnementales. Les programmes sociaux à fort impact envers les communautés et la lutte continue contre le travail des enfants sont des piliers de notre approche sociétale. Le lancement de notre stratégie Genre avec la désignation d'un point focal et des ambassadeurs Genre est porteur de l'égalité des chances et d'équité professionnelle que PALMCI entend soutenir.

Notre chaîne de valeur, fondée sur un lien fort avec plus de 28 000 planteurs partenaires, reste un levier de progrès et d'impact. Grâce à eux, à nos collaborateurs et à l'ensemble des parties prenantes, nous avançons ensemble vers une performance globale, durable et inclusive.

Je vous invite à parcourir ce rapport, reflet d'un engagement collectif, d'une exigence constante, et d'une vision tournée vers l'avenir. Il s'inscrit dans une dynamique de rigueur, de transparence et de progrès continu.

01

ORGANISATION ET STRUCTURE



1. ORGANISATION ET STRUCTURE

1.1 NOM DE L'ORGANISATION

GRI- 102-1

Nom de l'organisation

Filiale du Groupe SIFCA, PALMCI est spécialisée dans l'exploitation de plantations industrielles de palmiers à huile, ainsi que dans la production d'huile de palme brute et de palmiste durables. Forte d'une expertise reconnue dans l'agro-industrie, PALMCI se positionne aujourd'hui comme l'un des principaux producteurs d'huile de palme brute en Afrique de l'Ouest.

L'entreprise gère un patrimoine foncier de plus de 40 000 hectares de Plantations Industrielles (PI) répartis sur huit (08) sites stratégiques : Ehania, Toumanguié, Irobo, Boubo, Iboké, Blidouba, Néka et Gbapet. En parallèle, elle assure l'encadrement de près de 30 000 planteurs villageois opérant sur environ 145 000 hectares de Plantations Villageoises (PV), contribuant ainsi à un modèle de croissance inclusive et durable.

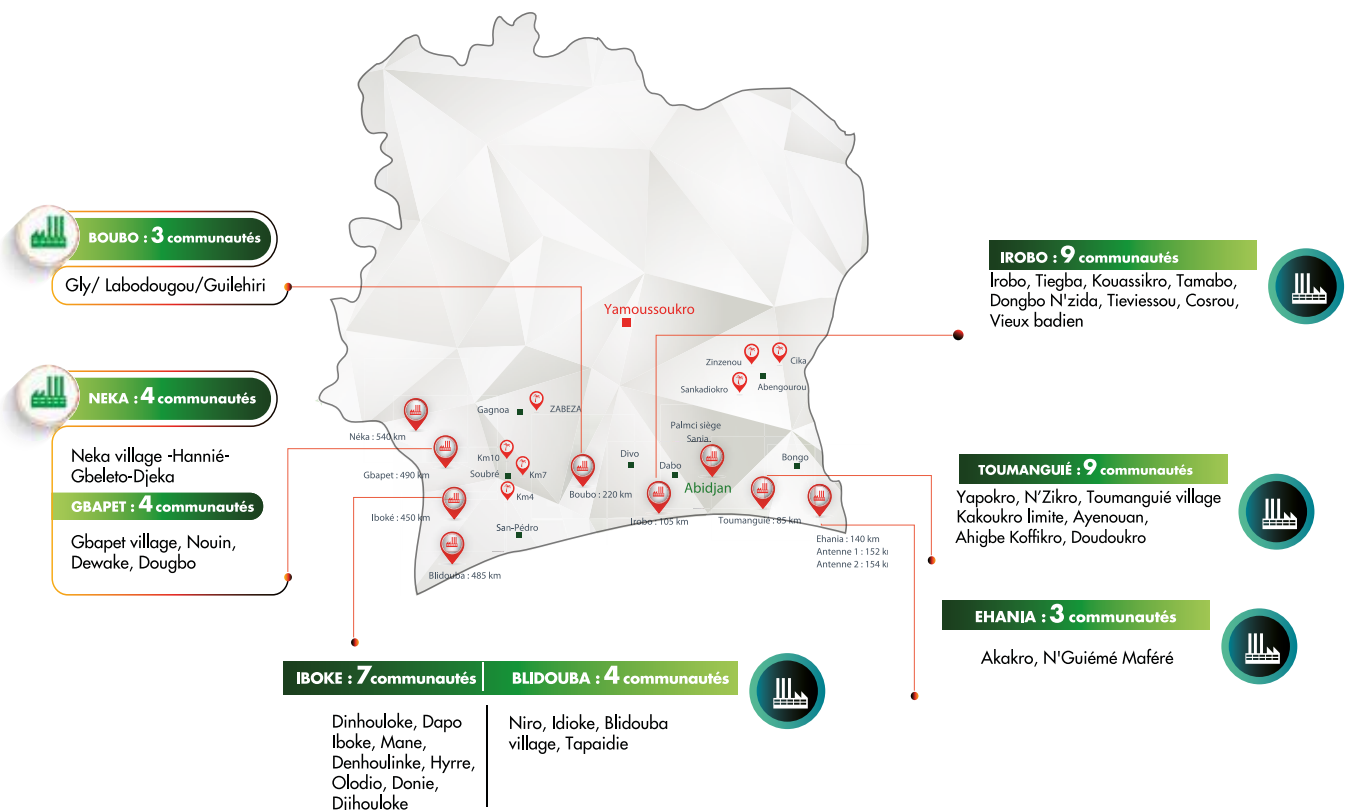
GRI- 102-2

Activités, marques, produits et services

Les activités de PALMCI sont la création et l'exploitation de plantations industrielles de palmier à l'huile, l'approvisionnement en régimes de palme auprès de planteurs privés, la transformation de régimes en huile de palme brute (CPO) et d'huile de palmiste brute (PKO) et la livraison chez le principal client SANIA.

GRI- 102-3

Lieu géographique du siège et des sites d'activités



Lieu géographique du siège et des sites d'activités

GRI- 102-5

Capital et forme juridique



Capital et forme juridique

1.2 STRUCTURE

GRI- 102-6

Marchés desservis

L'entreprise sœur SANIA Cie est le client préférentiel de PALMCI sur le segment de la vente de l'huile de palme brute (CPO). Pour ce qui concerne l'huile de palmiste (PKO), la vente se fait sur un marché externe et ouvert.

GRI- 102-9

Chaîne d'approvisionnement

PALMCI adopte un modèle de chaîne d'approvisionnement hybride, reposant à la fois sur ses plantations industrielles intégrées et sur un vaste réseau de fournisseurs externes issus du tissu rural ivoirien.

En 2024, l'approvisionnement en régimes de palme s'est réparti comme suit :

- **51 % des volumes provenant de ses partenaires tiers, composés de :**
 - Planteurs villageois individuels,
 - Coopératives agricoles organisées,
 - Intermédiaires agréés opérant dans les bassins de production villageoise.
- **49 % des volumes issus des plantations industrielles (PI) directement exploitées par PALMCI sur ses huit (8) sites opérationnels : Ehania, Toumanguié, Irobo, Boubo, Iboké, Blidouba, Néka et Gbapet.**

Cette organisation permet à PALMCI :

- De garantir un flux régulier et diversifié de matières premières,
- D'encourager une production durable et inclusive, en soutenant les revenus de plus de 30 000 planteurs villageois,
- De maintenir un haut niveau de traçabilité et de qualité sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.



GRI 102-10

Changements significatifs dans la chaîne d'approvisionnement

En 2024, PALMCI n'a pas connu de changement majeur dans la structure globale de sa chaîne d'approvisionnement. Toutefois, certains ajustements notables ont été observés :

- Renforcement de l'appui aux planteurs à travers le conseil agricole.
- Élargissement de la zone d'approvisionnement villageoise, avec l'intégration de nouveaux planteurs issus de régions périphériques aux sites de production.
- Mise en place de systèmes de traçabilité renforcés pour les régimes livrés par les intermédiaires, dans le cadre de nos engagements de durabilité.
- Lancement d'un CRM (Customer Relationship Management) permettant de centraliser toutes les informations clés liées aux partenaires de la chaîne d'approvisionnement (coordonnées, historique d'achats, réclamations, préférences, etc.) en vue de :
 - Améliorer la qualité de notre relation-client ;
 - Fidéliser durablement nos planteurs partenaires ;

Optimiser leur suivi et leur satisfaction.

A travers ce CRM, PALMCI compte également digitaliser les activités de ses équipes opérationnelles pour :

- Une meilleure gestion des enquêtes de satisfaction et des prospections ;
- Un suivi optimisé des performances terrain en temps réel et ;
- Un appui aux études de marché et à l'analyse des tendances.

Toutefois, avec l'acquisition stratégique des 1 303 hectares de plantations industrielles appartenant à la Société Africaine de l'Ouest (SAO) effectuée en 2023, PALMCI entend :

- Augmenter la part d'approvisionnement en régimes issus des plantations en propre,
- Sécuriser l'approvisionnement en matières premières et
- Renforcer l'intégration verticale de l'entreprise dans ses zones d'intervention.

L'intégration de ces plantations porte à 41 583 hectares la superficie totale exploitée par PALMCI en plantations industrielles, permettant une augmentation de la capacité de production interne, tout en maintenant le partenariat stratégique avec les producteurs villageois.

Ces évolutions s'inscrivent dans la stratégie de durabilité et de performance de PALMCI.

GRI 204-1

Proportion des dépenses locales

PALMCI maintient un engagement fort en faveur de l'économie locale à travers sa politique d'achats responsables. En 2024 ce sont plus de 70 % des dépenses totales de l'entreprise qui ont été effectuées auprès de fournisseurs locaux, incluant :

- Les achats de matière premières auprès des partenaires (planteurs villageois, coopératives agricoles, intermédiaires d'achats...)
- Petites entreprises locales pour la maintenance, le transport et la logistique,
- Prestataires de services (sécurité, alimentation, formation),
- Travailleurs journaliers issus des communautés riveraines.

Cette approche inclusive favorise :

- La création d'emplois locaux,
- Le renforcement et la valorisation du tissu économique rural,
- Une meilleure acceptabilité sociale des activités de l'entreprise.

1.3 ENTITÉS INCLUSES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

GRI 102-45

Entités incluses dans les états financiers consolidés

Conformément aux exigences du GRI, cette section présente la liste des entités et sites d'exploitation couverts par les états financiers consolidés de PALMCI, ainsi que ceux inclus dans le périmètre de reporting RSE pour l'année 2024.

Entités incluses dans les états financiers consolidés :

Les états financiers de PALMCI intègrent les performances économiques et opérationnelles de l'ensemble des unités industrielles et plantations directement exploitées par l'entreprise. Cela inclut donc les Unités Agricoles Intégrées de Ehania, Toumanguié, Irobo, Boubo, Iboké, Blidouba, Gbapet et Néka.

1. Entités ou activités exclues :

Le présent rapport ne couvre pas directement les performances environnementales ou sociales des producteurs villageois indépendants (environ 30 000 planteurs), bien que ces derniers soient accompagnés par PALMCI dans une logique de traçabilité, de conformité durable, et d'appui technique à l'encadrement.

2. Périmètre du reporting RSE (GRI) :

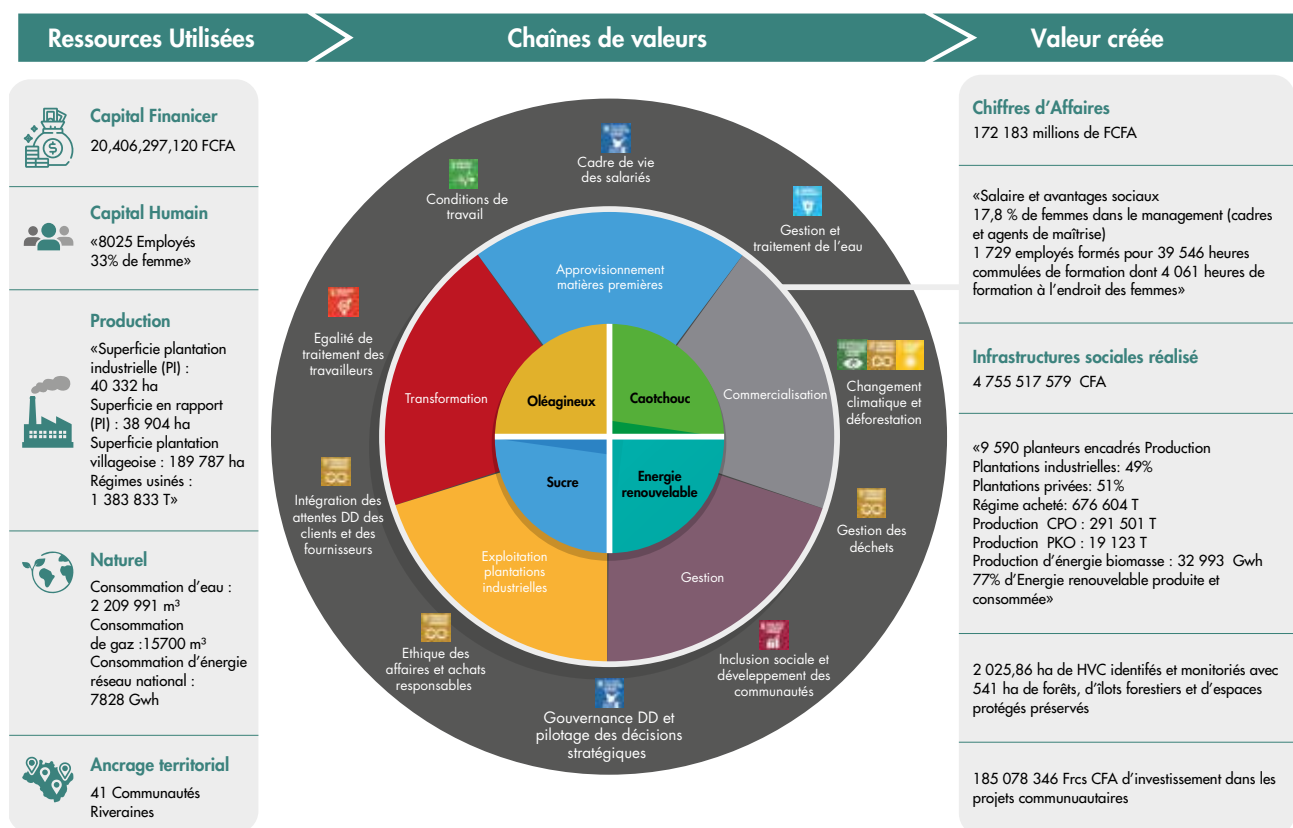
Le périmètre du présent rapport RSE couvre :

- Toutes les plantations industrielles exploitées en propre par PALMCI (sites listés ci-dessus),
- Les activités de transformation industrielle sur les différents sites ainsi que
- Les actions sociales et environnementales menées dans les zones d'influence directe de ces implantations.

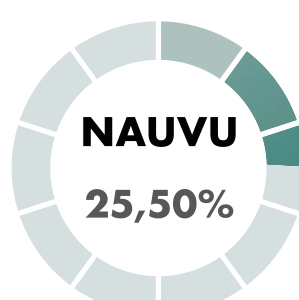
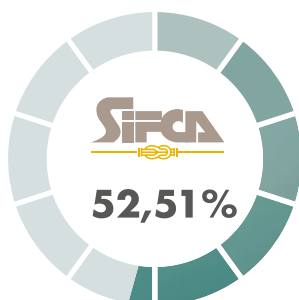
Les performances des partenaires tiers (planteurs, sous-traitants) sont rapportées de manière agrégée lorsqu'elles sont disponibles et vérifiables, mais ne sont pas incluses dans ses états financiers consolidés.



CRÉATION DE VALEUR DE SIFCA GROUPE : PALMCI



Actionnariat



1.4 PRINCIPE DE PRÉCAUTION OU APPROCHE PRÉVENTIVE

GRI 102-11

Principe de précaution

PALMCI applique le principe de précaution dans l'ensemble de ses activités, en particulier dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité, conformément aux principes du développement durable et aux engagements du Groupe SIFCA.

1. Intégration du principe de précaution :

- Études d'impact environnemental et social (EIES) systématiques avant toute extension ou projet d'aménagement sur les plantations industrielles.
- Mise en place de plans de gestion environnementale et sociale (PGES) intégrés, avec suivi des impacts potentiels sur les ressources en eau, la biodiversité, les sols et les communautés.
- Application de standards internationaux comme ISO 14001, Normes de performance de la SFI, et les exigences de la RSPO de l'EUDR ainsi que les exigences nationales en matière de gestion des risques environnementaux.
- La préservation de la santé et de la sécurité de ses employés, partenaires, et communautés riveraines ;
- La conformité réglementaire et la vigilance opérationnelle, grâce à des systèmes d'audit, d'évaluation des risques, et d'inspections régulières sur ses sites.

2. Mesures concrètes de prévention :

- Etudes des dangers et analyse des risques qualité, environnementaux et en santé et sécurité au travail ;
- Surveillance régulière des indicateurs environnementaux (qualité de l'eau, émissions, effluents) et santé et sécurité ;
- Formation continue des équipes ainsi que des planteurs villageois sur les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement au travers des formations internes pour ses équipes et les Champs Ecole PALMCI (CEP) pour les planteurs villageois.
- Planification rigoureuse de la replantation et de la surveillance des déficits en minéraux des sols pour éviter leur appauvrissement.
- Identification des HVC-HCS et mise en œuvre d'un plan de conservation de la biodiversité pour préserver la faune et la flore endémiques.

3. Engagements :

PALMCI s'engage à anticiper, éviter et atténuer les risques environnementaux et sociaux liés à ses opérations. Ce principe guide ses décisions stratégiques, notamment dans l'acquisition de nouvelles terres, la modernisation des équipements industriels, et l'encadrement des planteurs villageois.

L'application du principe de précaution s'inscrit dans la politique globale de durabilité du Groupe SIFCA, et contribue à la résilience de l'entreprise face aux défis climatiques, fonciers et sociaux.

1.5 ENGAGEMENTS EXTERNES

a) Adhésion de PALMCI à des initiatives et standards reconnus

GRI 102-12

Engagements externes

PALMCI, en tant que filiale du Groupe SIFCA, adhère à plusieurs initiatives internationales, régionales et sectorielles visant à promouvoir la durabilité, la responsabilité sociale et environnementale, ainsi que la bonne gouvernance.

Principaux engagements externes :

1. Normes ISO

- ISO 14001 : Système de management environnemental adopté sur tous ses sites pour assurer une gestion efficace des ressources et des impacts.
- ISO 45001 : Norme de référence pour la santé et la sécurité au travail, également déployé sur ses UAI.

2. L'EUDR (European Union Deforestation Regulation)

A travers cet engagement, PALMCI entend garantir que les produits issus de ses huileries qui pourraient être vendus sur le marché européen ne contribuent ni à la déforestation ni à la dégradation des forêts, qu'ils respectent les obligations de conformité en vigueur et qu'ils sont traçables.

Ainsi, à travers cet engagement, PALMCI s'inscrit pleinement dans le respect de toutes les dispositions en matière de :

- Géolocalisation et de traçabilité de sa matière première et de ses produits
- Protection des zones à hautes valeurs de conservation ainsi que des forêts à haut stock de carbone,
- Respect des droits des travailleurs et des communautés ainsi que de la réglementation nationale dans sa chaîne de valeur.

3. ODD (Objectifs de Développement Durable – ONU)

L'alignement sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par l'Organisation des Nations Unies constitue un axe structurant de la politique RSE PALMCI. PALMCI a identifié 14 ODD prioritaires sur lesquels ses activités ont un impact direct ou indirect. Ces ODD servent de boussole pour structurer sa politique et orienter les indicateurs de performance.



Ci-après, présenté la contribution de PALMCI aux ODD prioritaires :

ODD	DOMAINE	ACTIONS DE PALMCI
ODD 1	 Pas de pauvreté	Revenus stables pour ses partenaires de sa chaîne d'approvisionnement (planteurs villageois, transporteurs, coopérative de producteur...)
ODD 2	 Faim « zéro »	Développement de l'agriculture durable via l'appui technique aux producteurs
ODD 3	 Santé & bien-être	Existence de centres de santé équipés et fonctionnels sur tous les sites, campagnes de sensibilisation
ODD 4	 Éducation de qualité	Construction et équipement d'écoles dans les communautés
ODD 5	 Égalité des sexes	Appui aux groupements féminins, inclusion dans les programmes coopératifs, mise en place d'une politique Genre
ODD 6	 Eau propre & assainissement	Projets d'accès à l'eau potable pour les communautés riveraines
ODD 7	 Énergie propre	Utilisation de biomasse (coques, fibres) pour la cogénération d'énergie
ODD 8	 Travail décent & croissance économique	Création d'emplois directs et indirects dans les régions d'implantation
ODD 9	 Inégalités réduites	Soutien aux populations vulnérables, accès équitable aux ressources
ODD 10	 Consommation & production responsables	Pratiques agricoles responsables, Gestion responsable des ressources naturelles
ODD 11	 Lutte contre le changement climatique	Réduction des émissions, protection des zones sensibles
ODD 12	 Vie terrestre	Reboisement, conservation de la biodiversité dans les zones de production
ODD 13	 Paix & institutions efficaces	Respect des droits humains, application du Code d'éthique SIFCA
ODD 14	 Partenariats	Coopération public-privé avec les ministères, ONG et bailleurs de fonds

4. Engagements sectoriels nationaux

- Membre de l'Association de l'Interprofession du Palmier à Huile de Côte d'Ivoire (AIPH),
- Membre de l'Union des Entreprises Agricoles et Forestières (UNEMAF),
- Partenaire des programmes publics de développement agricole,
- Collaborations avec des ONG et associations locales et internationales sur des projets liés à l'éducation, l'environnement, au genre et la santé communautaire

b) Partenariats institutionnels et appartenance à des organisations professionnelles

GRI 102-13

Adhésion à des associations

PALMCI entretient des relations actives avec plusieurs organisations faïtières, associations professionnelles, organismes de recherche, et structures de normalisation, dans le cadre de sa politique de collaboration sectorielle, de veille réglementaire, et d'amélioration continue.

Ces adhésions permettent à l'entreprise de :

- Participer à l'évolution des normes et politiques du secteur agro-industriel,
- Contribuer au développement de la filière palmier à huile en Côte d'Ivoire et de
- Bénéficier des retours d'expérience scientifiques, techniques et réglementaires.

Ces engagements renforcent la légitimité institutionnelle de PALMCI et soutiennent ses objectifs en matière de durabilité, d'innovation agricole, de gouvernance et de conformité réglementaire.

NATURE DES ORGANISATIONS	DENOMINATIONS
Faitières	AIPH (Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à Huile)
	UNEMAF (Union des Entreprises Agricoles et Forestières)
	FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et de Conseil Agricoles)
Organisations du secteur Privé	CGECI (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire)
	UGECEI (Union des Grandes Entreprises de Côte d'Ivoire)
	CODINORM (Côte d'Ivoire Normalisation)
Recherche	CNRA (Centre National de Recherche Agronomique)

02

MATERIALITE ET ENJEUX



2.1 ETUDE DE MATÉRIALITÉ DES ENJEUX

PALMCI a mis en place une démarche structurée d'analyse de matérialité, en cohérence avec les exigences des normes GRI et les engagements durables du Groupe SIFCA. Cette démarche a permis d'identifier les enjeux les plus significatifs sur les plans économique, social, environnemental et de gouvernance, à la fois pour l'entreprise et ses parties prenantes.

Méthodologie adoptée

L'analyse de matérialité s'est appuyée sur :

- Des outils d'évaluation reconnus (revue documentaire, grille d'évaluation de l'impact, matrices d'évaluation croisée), : Comex, Directeurs Généraux, Directeurs Centraux, Directeurs d'Unités Agricoles Intégrées (DUAL),
- Une implication active des parties prenantes internes et externes à travers des consultations ciblées.

Au total, 24 enjeux potentiels ont été identifiés, évalués et hiérarchisés en fonction :

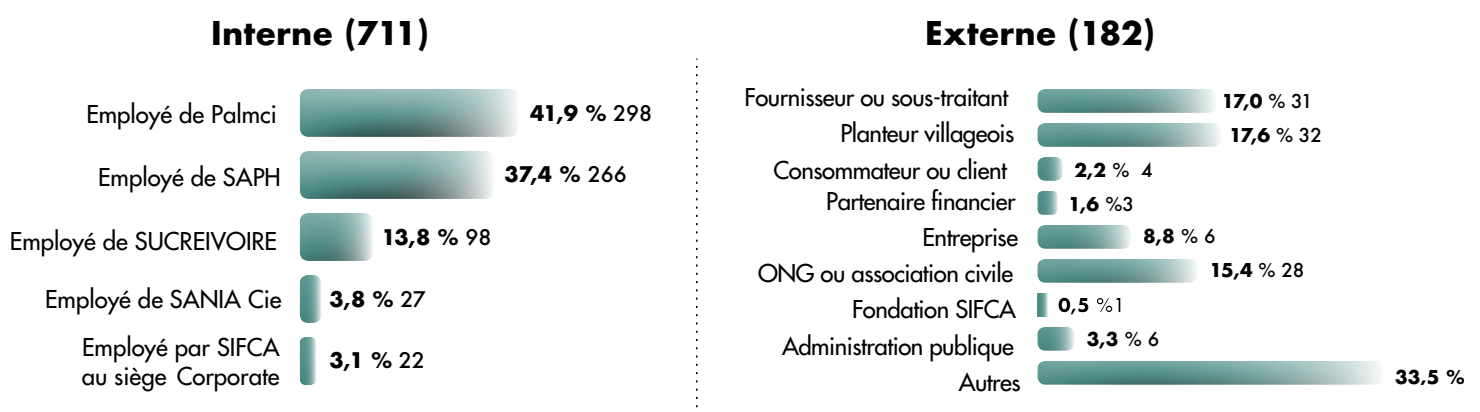
- De leur importance pour les parties prenantes,
- De leur impact direct ou indirect sur les activités de PALMCI,
- De leur contribution aux ODD (Objectifs de Développement Durable).

Validation et priorisation

Les résultats de cette analyse ont été consolidés sous forme de matrice de matérialité, validée en revue stratégique par le Comité de gestion de PALMCI, composé du Directeur Général, du Secrétaire Général, des Directeurs Centraux et des DUAL.

À l'issue de ce processus, un seuil de pertinence stratégique a été défini, permettant de retenir les 10 enjeux RSE les plus prioritaires pour PALMCI et le Groupe SIFCA.

Ces enjeux forment la base du plan d'action RSE de PALMCI, et guident les objectifs mesurables de performance sociale, environnementale et économique de l'entreprise.



Étude de matérialité des enjeux

2.2 LISTE DES ENJEUX PERTINENTS

GRI 102-47

Liste des enjeux matériels

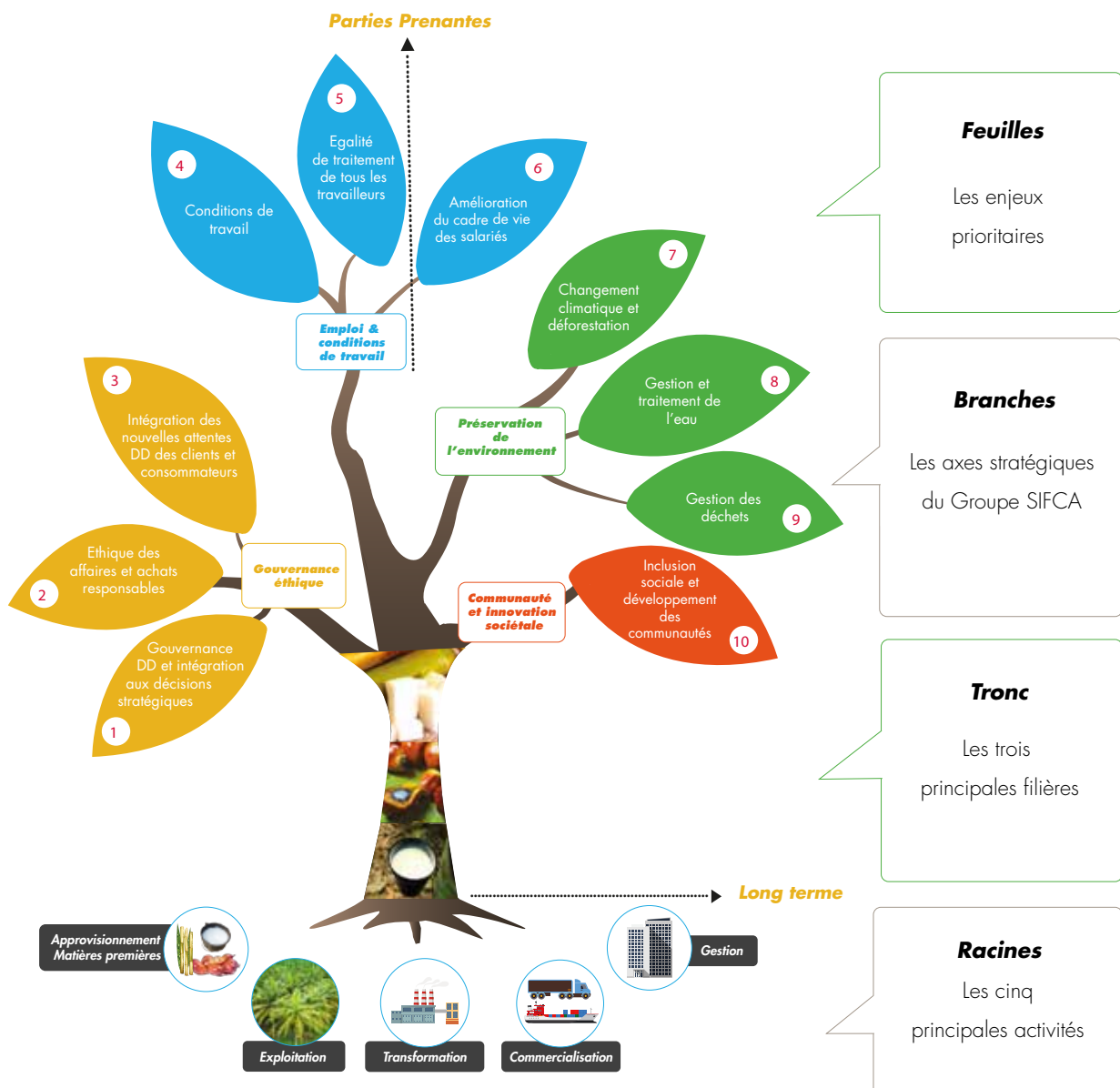
A l'instar des autres filiales du Groupe SIFCA, les 10 enjeux prioritaires jugés les plus significatifs pour PALMCI, ses parties prenantes et la stratégie globale du Groupe sont présenté ci-après.

Ces enjeux guident la mise en œuvre des engagements RSE de PALMCI, ainsi que le suivi de ses indicateurs de performance en matière de développement durable.

Ils font l'objet d'objectifs mesurables, intégrés dans le plan RSE de PALMCI, et sont suivis dans le cadre du pilotage stratégique de l'entreprise.



NOS 10 ENGAGEMENTS DE DURABILITÉ





03

GESTION DES PARTIES PRENANTES



GRI 102-40

Liste des groupes de parties prenantes

PALMCI identifie comme parties prenantes tout acteur interne ou externe pouvant influencer ou être impacté par ses activités et la réalisation ses objectifs. Ces dernières sont constamment sollicitées afin de prendre en considération leurs enjeux. Ces parties prenantes sont en relation directe ou indirecte avec l'entreprise et sont présentées comme suit :

PARTIES PRENANTES INTERNES		
Familles de parties prenantes	Parties prenantes	Attentes
Actionnaires		- Transparence de la gouvernance - Rentabilité, résilience et pérennité de l'entreprise - Respect des valeurs et directives Groupe
Groupe SIFCA	Groupe SIFCA	
Autres actionnaires	NAUVAU, BRVM	
Salariés		- Bonne gouvernance - Bonne condition de travail et bien être - Dialogue social constructif - Respect des droits des salariés - Satisfaction des engagements pris vis-à-vis des doléances des travailleurs
Représentants du personnel	Syndicats	
	Associations du personnel	
	Délégués du personnel	



PARTIES PRENANTES EXTERNES		
Familles de parties prenantes	Parties prenantes	Attentes
Clients	Clients CPO	- Respect des exigences (quantité, qualité, délai) - Prise en compte des exigences RSE
	Clients PKO	
Fournisseurs de matières premières	Planteurs individuels	- Achat équitable
	Coopératives	- Respect des délais de règlement
	Intermédiaires d'achats	
Communautés riveraines		- Développement local et autonomisation des communautés - Respect des traditions et du patrimoine culturel - Respect des engagements envers les communautés
Administration publique	Elus locaux et autorités locales	- Développement local et autonomisation des communautés - Respect des engagements envers les communautés - Respect de la réglementation
	Ministères	- Respect des obligations légales
Bailleurs de fonds		- Respect des exigences - Respect des engagements contractuels
Partenaires sociaux	CNPS	- Respect des obligations sociales, Santé et sécurité au travail
	Assureurs	- Respect des engagements contractuels
Fournisseurs et Prestataires	Fournisseurs de matériels et équipements	
	Fournisseurs de graines germées	
	Prestataires de services	
Organisations de l'interprofession		- Respect des règles de régulation de la filière
Concurrents		- Veille concurrentielle
Influenceurs sociaux	Médias	- Accès aux informations - Prise en compte des préoccupations sociales, environnementales, santé et sécurité
	Associations et ONG	
	Réseaux sociaux	
Certificateurs	Organismes de certifications	- Disponibilité et fiabilité des informations
	Agences de notation	- Conformité aux obligations légales, normatives et autres exigences applicables

Cette cartographie a été réalisée sur la base :

- D'une analyse d'impact et d'influence mutuelle,
- De consultations internes avec tous les processus de PALMCI,
- De l'évaluation des relations contractuelles, sociales, environnementales et institutionnelles existantes.

GRI 102-42

Identification et sélection des parties prenantes

PALMCI adopte une démarche structurée pour identifier, cartographier et hiérarchiser ses parties prenantes, conformément aux lignes directrices des normes GRI, ISO 9001 et aux engagements RSE du Groupe SIFCA.

Méthodologie d'identification

La sélection des parties prenantes repose sur deux critères principaux :

1. Leur capacité à influencer directement ou indirectement les activités de PALMCI ;
2. Leur niveau d'exposition ou d'impact aux effets générés par les opérations de PALMCI (économiques, sociaux ou environnementaux).

Cette démarche a été conduite dans le cadre :

- Des analyses de matérialité,
- D'ateliers internes de co-construction avec les directions opérationnelles et fonctionnelles,
- D'une revue stratégique impliquant la Direction Générale, les DUAL et la Direction Qualité et Développement Durable.

Critères de sélection appliqués

Ces critères tiennent compte de :

- L'impact ou du degré d'influence et d'intérêt stratégique,
- Du potentiel de collaboration ou lien contractuel ou institutionnel de la partie prenante avec PALMCI,
- La vulnérabilité de la partie prenante du fait de la proximité géographique ou fonctionnelle avec les opérations de PALMCI,
- Risques ou opportunités associés à la relation.

Mise à jour et gestion

La liste des parties prenantes est révisée périodiquement et intégrée à la gouvernance RSE. Chaque groupe bénéficie de modes de consultation et de dialogue dédiés, adaptés à son profil et à ses attentes.

Toute cette démarche vise à renforcer la transparence, la concertation et la cohérence des actions RSE menées par PALMCI.

GRI 102-43

Approche d'engagement des parties prenantes

PALMCI adopte une approche proactive et structurée pour engager ses parties prenantes dans la mise en œuvre de sa stratégie de durabilité. Ce dialogue régulier permet de construire une relation de confiance fondée sur la transparence, la réciprocité et la recherche de solutions partagées.

Objectifs de l'engagement

- Identifier et comprendre les attentes des parties prenantes clés ;
- Intégrer leurs préoccupations dans la planification stratégique et la gestion des risques ;
- Co-construire des solutions durables avec les acteurs concernés ;
- Renforcer l'acceptabilité sociale des opérations de PALMCI.

Modalités de dialogue

PALMCI adapte ses modalités d'engagement selon le profil de chaque partie prenante et l'enjeu concerné :

PARTIES PRENANTES	CADRE DE L'IMPLICATION	ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS MAJEURS
Actionnaires (y compris cadres dirigeants Groupe SIFCA)	- Réunions d'activités - Réunions du CSST - Réunions Direction PALMCI - Représentants du personnel	- Transparence de la gouvernance - Rentabilité, résilience et pérennité de l'entreprise - Ethique des affaires et achats responsables
Salariés & Représentants du personnel	- Séances de travail - Enquêtes Client	- Amélioration des conditions de travail - Amélioration du cadre de vie des salariés - Promotion du genre
Clients	- Enquête Planteur - Rencontres PALMCI-Planteur - Traitement formel des réclamations planteurs - Panels et séances de formations	- Respect des exigences (quantité, qualité, délai) - Prise en compte des exigences RSE
Fournisseurs de matières premières	- Rencontres des comités de dialogue (PALMCI - Communautés)	- Achat équitable - Respect des délais de règlement - Changement climatique et déforestation
Communautés riveraines	- Séances de travail - Audits	- Elaboration et mise en œuvre de projets communautaires - Respect des engagements envers les communautés
Bailleurs de fonds	- Séances de travail - Audits	- Transparence de la gouvernance - Rentabilité, résilience et pérennité de l'entreprise - Ethique des affaires et achats responsables
Administration publique	- Séances de travail - Contrôles et inspections réglementaires - Veille légale et réglementaire	- Développement local et autonomisation des communautés - Respect des engagements envers les communautés - Respect de la réglementation
Concurrents	- Réunions des organes de l'interprofession	- Respect des règles de régulation de la filière

Certaines parties prenantes font l'objet de communication occasionnelle :

- Organisations de l'interprofession
- Partenaires sociaux
- Prestataires
- Certificateurs
- Influenceurs sociaux

Résultats de l'engagement en 2024

- L'engagement des planteurs a permis de renforcer les pratiques agricoles durables via 279 sessions de formation au travers des CEP.
- Le dialogue communautaire a conduit à la co-construction de projets sociaux (écoles, eau potable) sur 5 de sites.
- Les retours des parties prenantes ont été intégrés à l'analyse de matérialité et au plan d'action QSE-RSE.

PALMCI considère l'engagement des parties prenantes comme un levier stratégique pour anticiper les attentes, prévenir les conflits et construire une performance durable et partagée.

GRI 102-44

Principales préoccupations et réactions des parties prenantes

PALMCI entretient un dialogue constant avec ses parties prenantes afin de mieux comprendre leurs attentes, préoccupations et propositions. Ce dialogue se traduit par des consultations formelles, des réunions terrain, des enquêtes de satisfaction, et la participation à des forums sectoriels. Ce dialogue est donc à la fois interne et externe.

L'analyse des retours recueillis en 2024 a permis d'identifier plusieurs préoccupations majeures exprimées par les parties prenantes, qui ont été prises en compte dans la stratégie RSE de l'entreprise.

Mécanismes d'intégration des retours

Les préoccupations exprimées par les parties prenantes sont intégrées :

- Aux revues stratégiques annuelles de la Direction Générale ;
- Dans l'actualisation des enjeux matériels (cf. section GRI 102-47) ;
- Aux revues annuelles du Système de Management Intégré (Séminaires SMI) ;
- Aux revues semestrielles du Comité Développement Durable (COMIDD).

Ce processus de remontée et d'intégration des attentes renforce la pertinence des actions RSE de PALMCI et sa légitimité dans son écosystème.

04

PRINCIPAUX IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITES



PALMCI intègre l'analyse des risques, opportunités et impacts dans sa stratégie globale de développement durable, afin de répondre aux exigences du secteur d'activité, tout en consolidant sa résilience économique, sociale et environnementale.

GRI- 102-15

4.1 IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

PALMCI a mis en place une démarche structurée pour identifier, évaluer et suivre les risques et opportunités, en cohérence avec son système de management intégré QSE (Qualité – Sécurité – Environnement) et les exigences du Groupe SIFCA.

Cette démarche repose sur deux processus complémentaires :

1. Audits internes annuels

Menés par le Département de l'Audit Interne, ces audits couvrent l'ensemble des activités de l'entreprise et permettent :

- De détecter les écarts potentiels (opérationnels, réglementaires, financiers),
- D'anticiper les risques émergents,
- De formuler des recommandations correctives et préventives.

2. Évaluation participative sur le terrain

Dans le cadre du système de management intégré QSE, une analyse des risques est conduite directement avec les travailleurs, sur leurs postes et environnements de travail.

Cette approche participative permet :

- Une remontée d'information pragmatique,
- Une meilleure adhésion aux mesures de prévention,
- Une couverture fine des risques professionnels, environnementaux et sociaux.

Cette analyse est réalisée au minimum une fois par an, et mise à jour en cas de changement significatif (nouveau site, modification de processus, incident majeur, etc.).

Les risques et opportunités identifiés concernent à la fois :

- **Les aspects financiers** : instabilité des marchés, coûts de production, rentabilité, conformité fiscale.
- **Les aspects extra-financiers** :
 - Risques sociaux (conditions de travail, climat social)
 - Risques environnementaux (pollution, gestion de l'eau, émissions)
 - Risques réglementaires (non-conformité EUDR, RSPO, droit foncier)
 - Opportunités d'innovation, d'efficacité énergétique, de partenariat local (public-privé ; privé - ONG)

Cette évaluation multidimensionnelle alimente le plan de gestion des risques de PALMCI, les revues de direction, ainsi que le reporting RSE.

Tous ces éléments sont régulièrement :

- Analysés lors des comités stratégiques de PALMCI,
- Intégrés dans les plans d'actions RSE,
- Suivis à travers des indicateurs de performance (KPI) mis à jour trimestriellement et
- Alignés avec les enjeux matériels identifiés et les ODD.

Cette approche globale permet à PALMCI de renforcer sa résilience, d'anticiper les évolutions du marché, et de rester en phase avec les standards internationaux de durabilité.

4.2 GESTION DES RISQUES

À l'issue du processus d'identification et d'évaluation des risques, la Direction Générale de PALMCI valide une cartographie des risques consolidée, incluant :

- Les risques financiers, opérationnels, sociaux et environnementaux,
- Leur niveau de criticité (fréquence / gravité / niveau de maîtrise),
- Les opportunités identifiées à court, moyen et long terme.

Ces risques et opportunités sont analysés et mis à jour au moins une fois par an dans le cadre de la revue stratégique du COGES, des audits internes et des plans QSE.

Chaque risque fait l'objet d'un plan de maîtrise spécifique (prévention, atténuation, traitement correctif). Ces plans sont suivis de manière régulière lors des comités de direction et servent de référentiel pour les actions correctives, les arbitrages budgétaires et les révisions stratégiques.

La Direction Générale supervise leur suivi via la cartographie consolidée des risques et en comité de direction.

Les sites de production déclinent les actions localement avec des indicateurs de suivi.

1. Déploiement opérationnel par site

Chaque site de production est responsable de la mise en œuvre effective des actions de gestion des risques, à travers trois plans opérationnels spécifiques :

- **Plan de gestion des risques qualité** : Garantir la conformité des produits, la satisfaction client et la stabilité des processus de production.
- **Plan de gestion des risques santé et sécurité au travail (SST)** : Identifier les dangers sur le lieu de travail, évaluer les risques pour les travailleurs, et mettre en place des mesures de prévention adaptées (port des EPI, procédures d'urgence, etc.).
- **Plan de gestion des aspects environnementaux** : Suivi des émissions, rejets, prélèvements en eau, et autres impacts environnementaux significatifs.

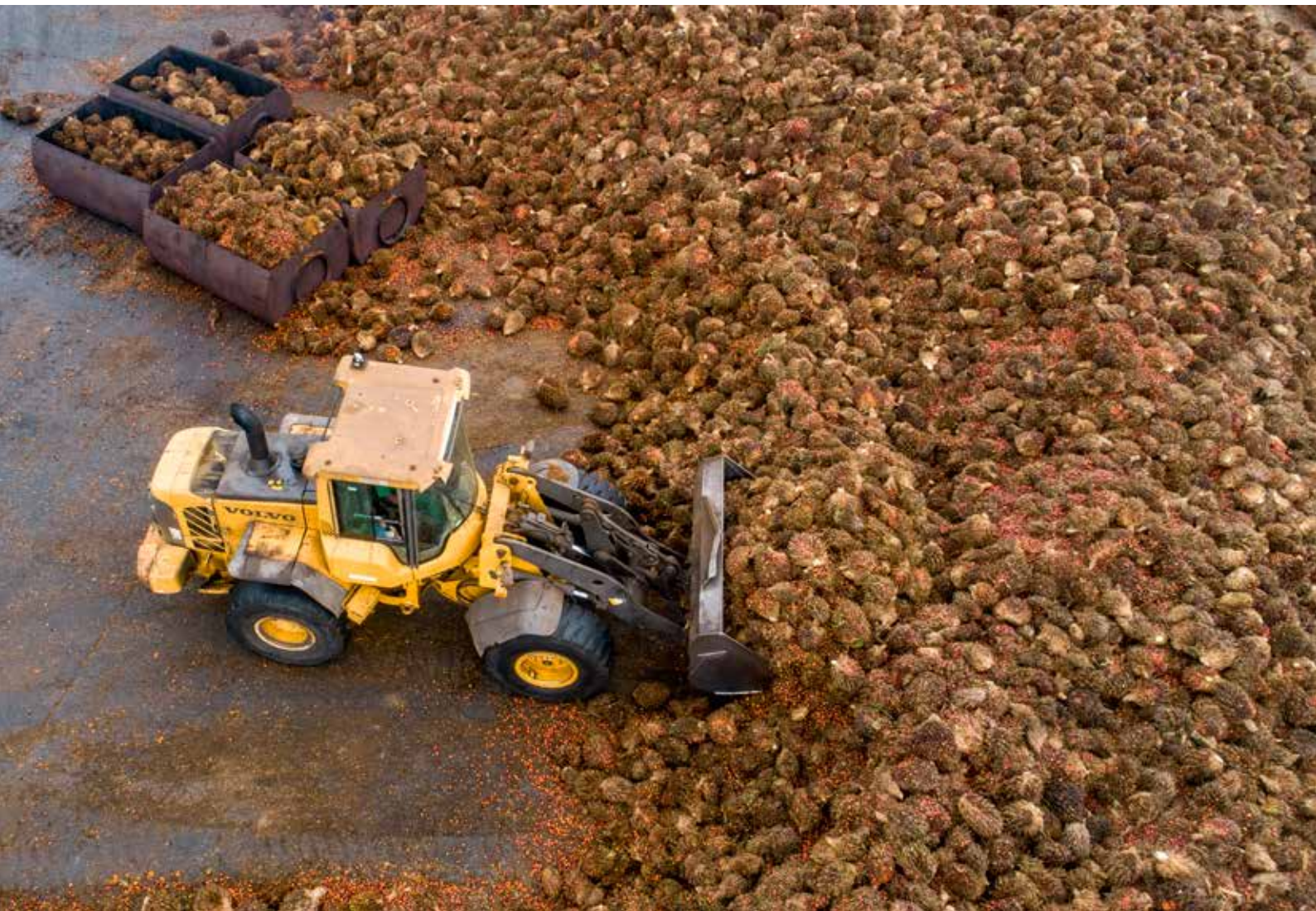
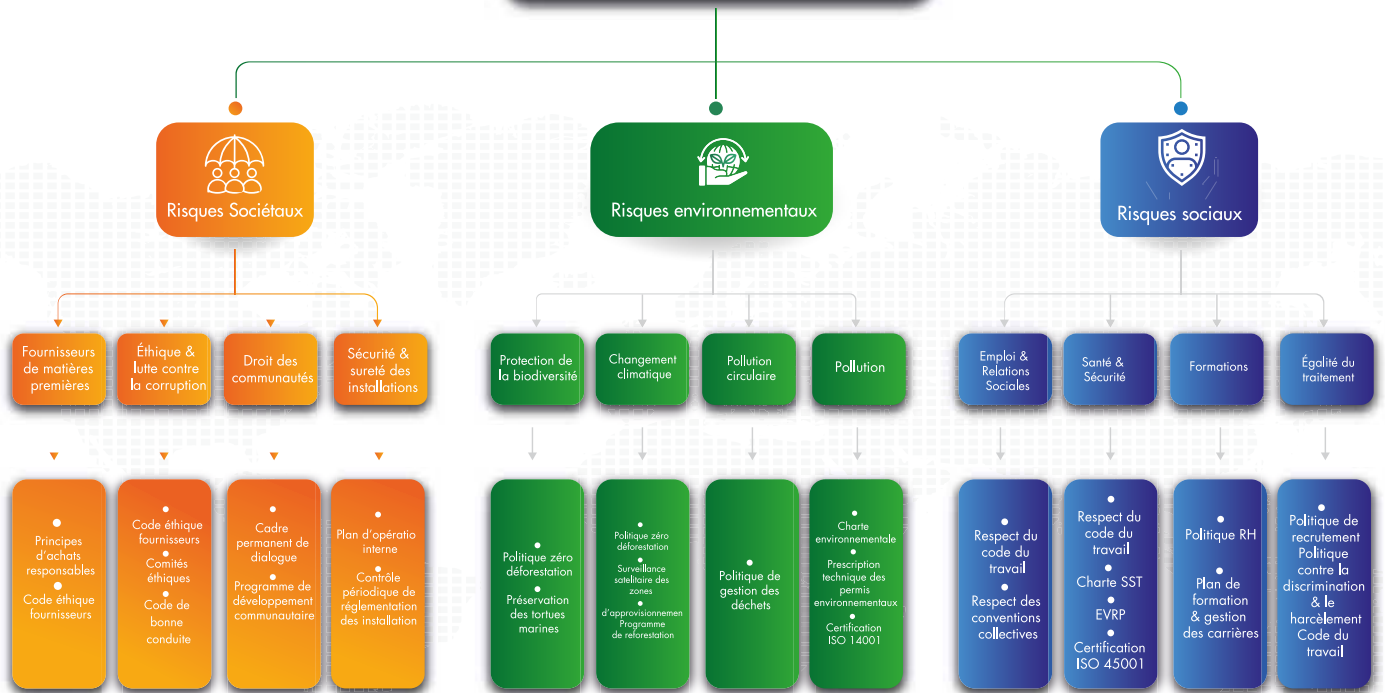
2. Suivi centralisé et ressources

- Les Directeurs de site en coordination avec la Directrice Qualité et Développement Durable et ses ressources DD tant sur site qu'au siège assurent le reporting périodique à la Direction Générale sur l'état d'avancement des plans de maîtrise.
- La Direction Générale s'assure de la disponibilité des ressources humaines, techniques et financières nécessaires à l'efficacité des mesures d'atténuation et d'élimination des risques.

Ce pilotage multi-niveau garantit une gestion rigoureuse, dynamique et cohérente des risques, renforçant ainsi la résilience opérationnelle et la durabilité des performances de PALMCI.



RISQUES & OPPORTUNITES



05

RAPPORT PORTANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET DE GOUVERNANCES





GOUVERNANCE



5.1. GOUVERNANCE ET ETHIQUE

5.1.1. GOUVERNANCE ET STRATÉGIE RSE

a) Gouvernance

GRI 102-18

Structure de gouvernance

PALMCI dispose d'un système de gouvernance structuré, en cohérence avec les lignes directrices du Groupe SIFCA, afin d'assurer la transparence, l'efficacité décisionnelle et la redevabilité à tous les niveaux de gestion.

Structure organisationnelle de gouvernance :

NIVEAU	ATTRIBUTIONS PRINCIPALES
Assemblée Générale des actionnaires	Valide les orientations stratégiques, les comptes annuels et nomme les administrateurs.
Conseil d'Administration	Supervise la direction générale, veille au respect des engagements du Groupe SIFCA, valide les grandes orientations.
Direction Générale	Assure la gestion quotidienne, l'exécution de la stratégie, et le pilotage opérationnel des activités.
Comité de Direction (CODIR)	Composé du DG, du SG, des Directeurs Centraux, Directeurs de Site et DUAL. Il supervise : • L'exécution des plans d'action • La gestion des risques • Le déploiement des politiques de Durabilité, QSE et la conformité

La Direction Qualité et Développement Durable coordonne la mise en œuvre des actions sociales, environnementales et éthiques ; suit les indicateurs RSE, anime les relations avec les parties prenantes telles que les communautés.

La politique RSE de PALMCI est intégrée au pilotage stratégique et suivie à travers des revues trimestrielles.

Les enjeux de développement durable sont validés par le Comité de Direction sur la base de l'analyse de matérialité.

Les risques RSE sont intégrés à la cartographie globale des risques d'entreprise.

GRI 102-22

Composition de l'organe de gouvernance

L'organe de gouvernance (Conseil d'administration) de PALMCI est composé de membres représentant :

- Le Groupe SIFCA,
- Les partenaires institutionnels (Wilmar, BRVM),
- Des fonctions stratégiques internes (direction, audit, finances).

Une attention particulière est portée à la diversité fonctionnelle (opérations, juridique, audit), à la compétence sectorielle et à l'indépendance des décisions.

GRI 102-23

Président du Conseil d'administration

Le président du Conseil d'administration de PALMCI est distinct de la Direction Générale. Cette séparation garantit une indépendance du contrôle stratégique par rapport à la gestion opérationnelle, conformément aux bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise.

GRI 102-26

Rôle des organes de gouvernance dans les valeurs et la stratégie

Le Conseil d'administration et le Comité de Direction de PALMCI jouent un rôle clé dans la définition, l'adoption et la diffusion des valeurs de l'entreprise.

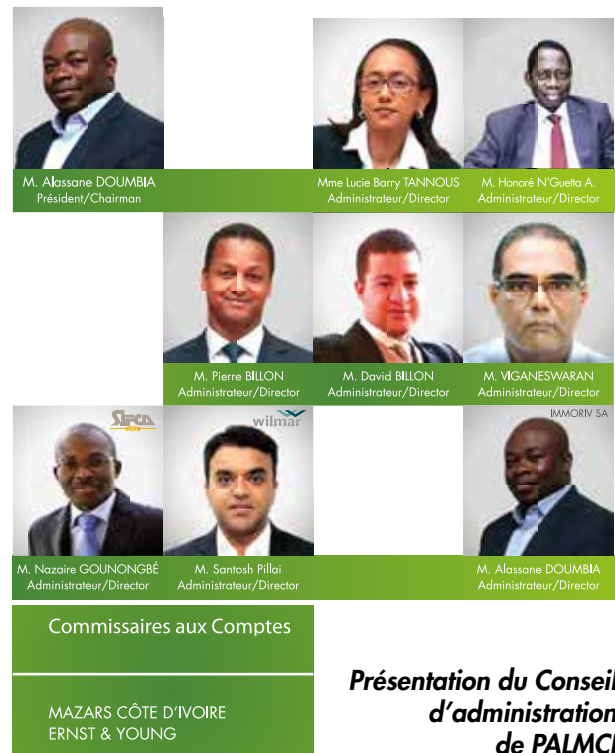
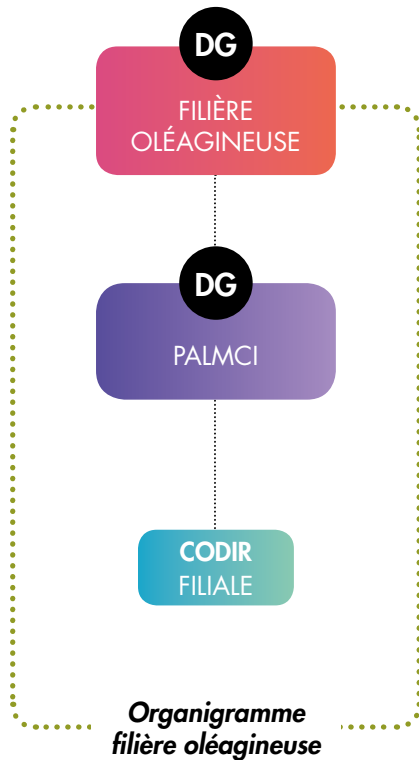
Les valeurs fondamentales (intégrité, respect, excellence, responsabilité sociale) sont intégrées dans :

- Le code d'éthique du Groupe SIFCA ;
- La politique de durabilité Groupe SIFCA ;
- Les politiques internes QSE et RH ;
- Le processus de planification stratégique.

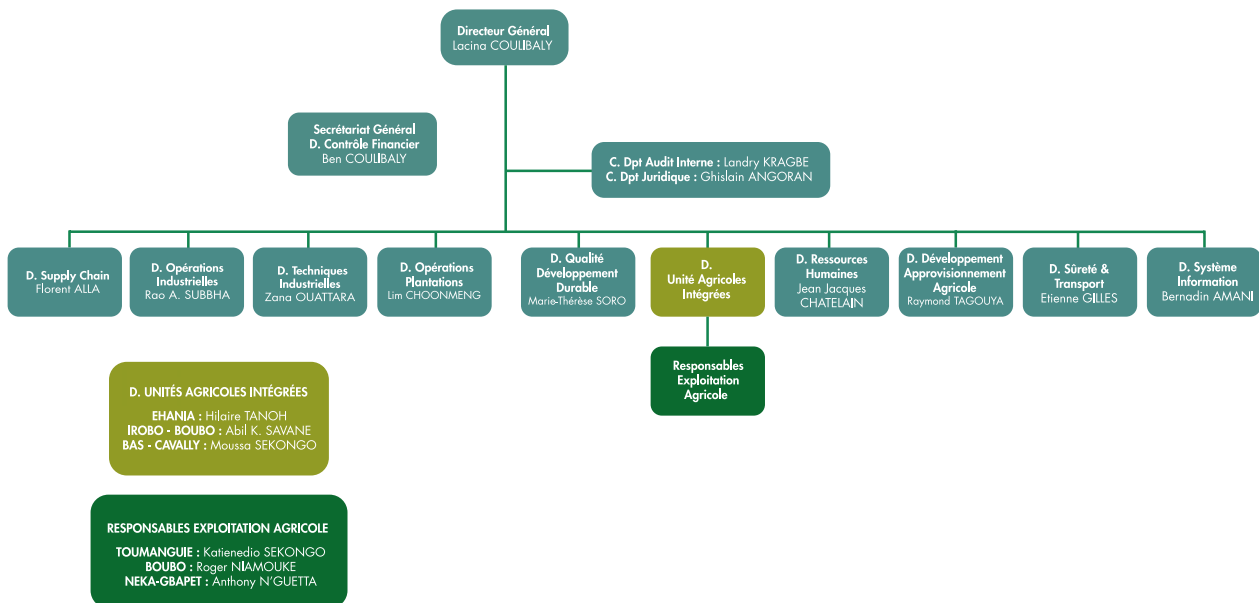
Le Comité de Direction est responsable de :

- Traduire ces valeurs en plans d'action opérationnels ;
- Déployer des formations et des sensibilisations au développement durable ;
- Assurer le suivi des engagements à travers des revues de direction.





Comité de direction



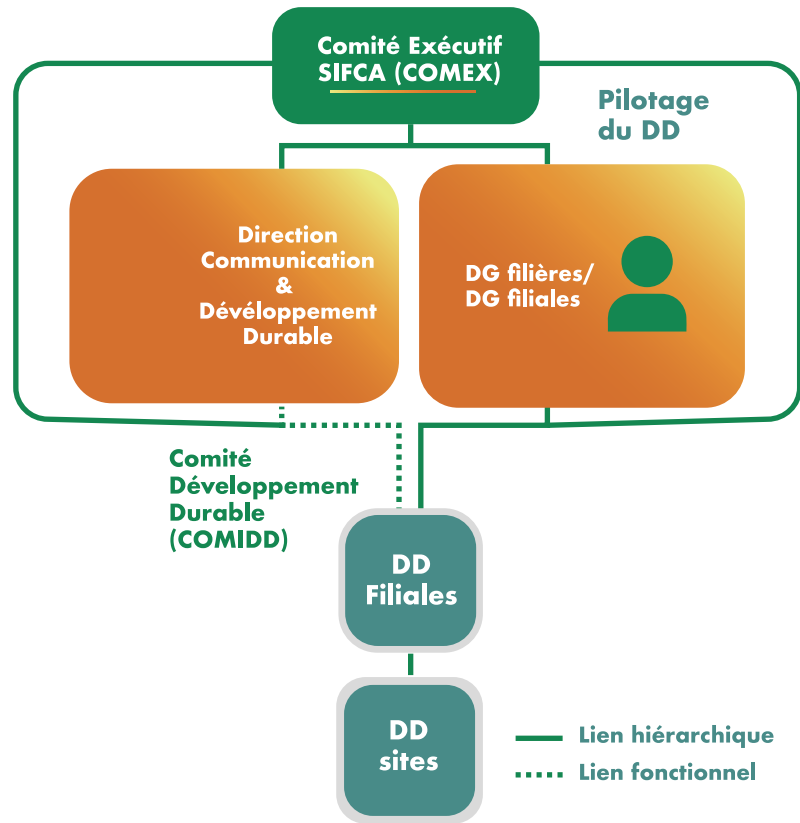
b) Pilotage RSE

Le pilotage de la stratégie ES au sein de PALMCI est confié à la Direction Qualité et Développement Durable, directement rattachée à la Direction Générale. Cette direction est responsable de la mise en œuvre opérationnelle des politiques, plans d'action et outils de suivi ES sur l'ensemble des UAI.

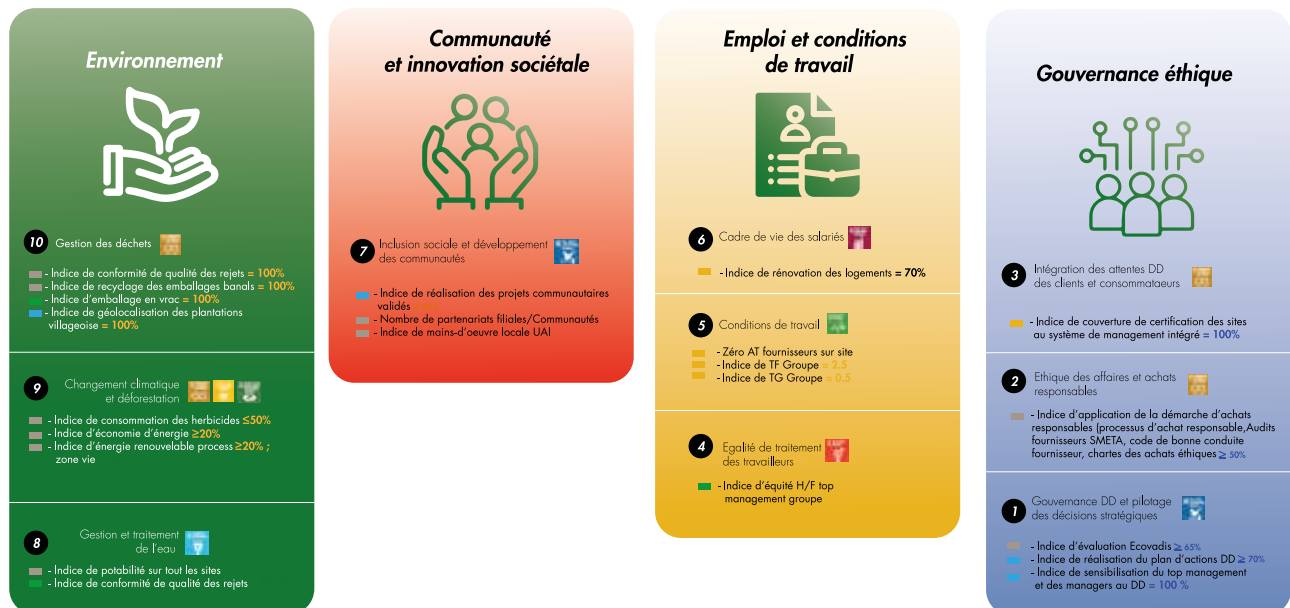
Toutefois, cette mission s'inscrit dans le cadre global défini par le Groupe SIFCA. À ce titre, la Direction Qualité et Développement Durable de PALMCI est supervisée par la Direction Communication et Développement Durable du Groupe SIFCA (DirComDD).

La DirComDD :

- Détermine les orientations stratégiques RSE du Groupe,
- Pilote leur déploiement dans toutes les filiales,
- Coordonne les outils communs (reporting E&S, référentiels RSE, indicateurs),
- Et rend compte des avancées au Comité Exécutif (COMEX) du Groupe SIFCA, garant de la cohérence et de la gouvernance globale du développement durable.



GOVERNANCE ET STRATEGIE DD



Feuille de route DD 21/25 SIFCA

Légende : 2021 2022 2023 2025

c) Stratégie

La stratégie RSE de PALMCI n'est pas en marge de celle du Groupe SIFCA. Elle est déclinée à partir de celle du Groupe SIFCA.

Le Groupe SIFCA a défini une politique de durabilité et une feuille de route 2021-2025 pour sa stratégie RSE. Cette politique de durabilité est composée de 4 axes stratégiques regroupant 10 les enjeux prioritaires identifiés.

Axe stratégique 1 : Gouvernance et éthique

Cet axe vise à renforcer une culture d'entreprise fondée sur la transparence, l'intégrité, la conformité et la redevabilité, en alignement avec les valeurs du Groupe SIFCA et les standards internationaux de bonne gouvernance.

En ligne avec cet axe PALMCI adopte une approche responsable de la gouvernance, reposant sur :

- Le respect du Code d'éthique Groupe SIFCA, déployé dans toutes les Unités Agricoles Intégrées ;
- La mise en œuvre d'un système de gouvernance clair, avec séparation des pouvoirs et supervision indépendante ;
- La promotion de l'exemplarité des dirigeants et cadres dans la conduite des affaires ;
- L'ancrage d'une culture de la conformité et de la tolérance zéro face aux pratiques illicites (fraude, corruption, conflits d'intérêts) ;
- L'intégration des enjeux ES dans la gouvernance stratégique et opérationnelle.

En 2024 le Groupe SIFCA et ses filiales dont PALMCI ont à la suite de la finalisation de leur manuel de procédures de Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) lancée la formation de tous les acteurs impliqués dans le SGES et réaliser le premier audit diagnostic documentaire de la mise en œuvre des procédures.

Sur ce premier axe, les acquis pour PALMCI en 2024 sont de deux ordres :

Sur l'enjeu Gouvernance DD et pilotage des décisions stratégiques :

PALMCI, dans le cadre de sa stratégie 20-25, s'est engagée dans une démarche de triple certification Qualité-Sécurité-Environnement qui a abouti en 2023 à la certification de 100% de ses sites. 2024 a été une année de confirmation de ces certificats sur tous les sites par l'organisme certificateur AFNOR-AFAQ.

PALMCI s'attelle désormais à la consolidation et la pérennité de son SMI par la tenue annuelle de séminaires SMI et de revues de direction au niveau des régions.

Des défis à venir sur cet enjeu restent mise en place des dispositions pour répondre aux exigences de l'EUDR.

Sur l'enjeu Ethique des affaires et achats responsables :

Le dispositif « **Champ École PALMCI (CEP)** » s'annonce comme un levier d'achats responsables et de durabilité. En effet, dans le cadre de sa politique d'achats responsables et de son engagement pour une production durable de régimes de palme, PALMCI a introduit en 2024 l'approche Champ École Paysan (CEP). Ce dispositif vise à former et accompagner les planteurs privés dans l'adoption de bonnes pratiques agricoles, sociales et environnementales.

Les objectifs du programme CEP sont les suivants :

- Renforcer les capacités techniques et QSE des producteurs villageois (PV),
- Améliorer la productivité en quantité et qualité dans le respect des normes de durabilité,
- Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement,
- Lutter contre le travail des enfants, améliorer la santé et sécurité au travail,
- Renforcer la fidélisation des producteurs par une proximité accrue.

Visite du DG de Biovéha sur un champ école PALMCI



Le déploiement du dispositif à fin 2024 se présente comme suit :

INDICATEUR	RÉSULTAT 2024
Nombre total de CEP installés	47
Nombre de CEP actifs	40
Objectif de participation planteurs (2024)	1 000
Nombre de planteurs formés	1 459
Taux de réalisation de l'objectif	146 %

Pour assurer le déploiement du programme, PALMCI a formé 57 agents internes à l'approche Champ École Paysan:

FONCTION	EFFECTIF FORMÉ
Responsables Achats (RA)	11
Superviseurs Achats (SA)	43
Agents DDAA – Siège	3

Ces agents sont répartis sur l'ensemble des sous-régions achats, avec pour mission de concevoir, animer et suivre les CEP en lien avec les planteuses.

Les outils pédagogiques mis en place comportent le manuel de formation CEP conçu par PALMCI, des supports didactiques adaptés aux réalités locales (langue, illustration), ainsi que des fiches de suivi de participation et de progression des producteurs.

Au terme de ce programme qui s'inscrit pleinement dans la logique de traçabilité, d'inclusion et de professionnalisation des producteurs exigée par les standards internationaux, les retombées attendus sont entre autres, une :

- Diffusion des bonnes pratiques durables dans les plantations villageoises,
- Meilleure maîtrise des techniques culturales responsables,
- Intégration des enjeux QSE dans la relation fournisseur,
- Contribution directe à la productivité nationale de la filière palmier à huile.

PALMCI s'est également engagé dans le renforcement de l'appui aux planteurs à travers le conseil agricole avec l'acquisition auprès du FIRCA des périmètres d'intervention suivant :

- Tiapoum (secteur 413) : Tiapoum & Eboko
- Boubo nord : Secteur Boubo 2 & Boubo 4

Axe stratégique 2 : Emploi et conditions de travail

A travers cet axe, PALMCI envisage garantir un environnement de travail sain, inclusif, sécurisé et motivant pour l'ensemble de ces collaborateurs, tout en respectant les droits humains fondamentaux et les normes sociales du travail.

Le capital humain reste au cœur de la stratégie de performance durable de PALMCI et à ce titre il veille à :

- Promouvoir l'égalité des chances et l'inclusion professionnelle des jeunes, des femmes et des travailleurs locaux ;
- Offrir un environnement de travail sûr à travers des dispositions de santé, sécurité et bien-être (HSE) robustes ;
- Garantir un cadre de vie décent aux travailleurs ;
- Assurer le respect du droit du travail et des conventions collectives sectorielles ;
- Encourager le dialogue social avec les représentants du personnel et les syndicats.

En 2024, sur les trois enjeux prioritaires que comporte cet axe les équipes de PALMCI ont eu à travailler de manière accrue sur les objectifs ci-après :

- Déployer la stratégie Genre lié à l'enjeu « Egalité et Traitement des travailleurs à travers » ;
- Assurer des conditions de travail sûr en lien avec l'enjeu « Conditions de travail » ;
- Garantir un cadre de vie décent aux travailleurs lié à l'enjeu « Cadre de vie »

Déploiement de la stratégie Genre

En marge de la tournée de présentation de vœux du Directeur Général à ces collaborateurs, PALMCI a lancé le déploiement de sa stratégie Genre.

La Directrice Qualité et Développement Durable a été désigné point focal Genre et 18 ambassadeurs genre dont 9 Femmes et 9 Hommes ont été élus dans le courant de l'année.

Conditions de travail sûres

PALMCI continue à bâtir sa culture sécurité au travers de son plan stratégique HSE. En 2024 un accent particulier a été mis sur 3 points :

1. La sécurisation des installations avec notamment

- La protection des équipements tournant au sein des usines ;
- L'installation de lignes vie ;
- La réhabilitation du système de lutte contre l'incendie ;
- L'acquisition d'une unité mobile de lutte contre l'incendie ;
- La couverture des caniveaux ;
- La réalisation du housekeeping.

2. La consolidation des dispositions et procédures de travail à travers :

- Des inspections et campagnes de sensibilisation HSE ;
- Le Gemba walk qui est une inspection réalisée sur le terrain avec le DUAJ ;
- La collecte et l'analyse des presque accidents ;
- L'évaluation et la réévaluation des risques aux postes de travail.

3. Le renforcement des capacités du personnel qui passe par :

- La formation en ligne LMS en SST des collaborateurs ;
- La réalisation de toutes les formations liées à la Santé et la Sécurité au Travail ;
- La reconnaissance de l'exemplarité en matière de santé et de sécurité au travail de vaillants travailleurs ;
- La reconnaissance d'un projet de Toumanguié comme projet à fort impact Sécuritaire lors de la campagne SST lancé en avril par Wilmar international ;

Cadre de vie

A fin décembre 2024, 100 % de l'ensemble des travaux de réhabilitation et de construction des logements des travailleurs prévus par la Direction Générale ont été achevés. Ainsi, plus de 4 milliards ont été investis dans les infrastructures sociales.



Axe 3 : Préservation de l'environnement

L'axe 3 vise à réduire l'impact environnemental des activités de PALMCI tout en promouvant une gestion responsable des ressources naturelles, en conformité avec les normes internationales (ISO 14001, RSPO, EUDR).

A ce titre, PALMCI intègre la préservation de l'environnement dans toutes ses opérations à travers :

- Le respect des exigences environnementales nationales et internationales (Code de l'environnement, EIES, PGES, RSPO) ;
- La prévention des pollutions et la maîtrise des impacts des plantations industrielles et des usines ;
- La conservation des zones à haute valeur de conservation (HVC) et haut stock de carbone (HCS) ainsi que des écosystèmes fragiles ;
- La lutte contre la déforestation et l'engagement dans la traçabilité des matières premières (conformité EUDR) ;
- L'optimisation de la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie.

Sur cet axe, l'accent a été mis en 2024 sur :

- La mise en œuvre des dispositions nouvelles relatives au changement climatique en lien direct avec l'enjeux « changement climatique et la déforestation » ;
- La valorisation des déchets ménagers objectif lié à l'enjeux « Gestion des Déchets » ;
- La maîtrise des effluents hydriques, l'un des objectifs liés à l'enjeux « Gestion de l'eau ».

Changement climatique et la déforestation

PALMCI en a entamé dans le courant de l'année 2024, l'élaboration d'un calculateur d'émissions de carbone avec l'équipe de MEO.

Ainsi, PALMCI a pu déterminer son premier bilan carbone sur la base du calculateur élaboré.





Gestion des déchets

Concernant cet enjeu, le focus a été mis sur la valorisation des déchets ménagers. Ainsi, en 2024, PALMCI a :

- Entamé la mise aux normes de ses décharges à ordures ménagères pour une meilleure valorisation de ses déchets avec comme sites bénéficiaires sont ceux de IBOKE, BLIDOUBA et NEKA ;
- En partenariat avec l'entreprise GREEN COUNTRIES, PALMCI a pu produire sur son site de TOUMANGUIE environ 80 tonnes de composte sur ces deux dernières années. L'unité de production de composte du site d'EHANIA est en cours de construction pour une mise en exploitation courant 2025.

Gestion de l'eau

Dans ce troisième enjeu l'accent a été mis sur la maîtrise des effluents hydriques. Ainsi :

- Les projets de création des bassins de lagunage pour le traitement des rejets liquides suivent bien leur cours. A fin 2024, PALMCI a réussi à doter toutes ces usines de bassins de lagunage bien que quelques travaux de correction et d'ajustement soient encore en cours sur certaines d'entre elles.
- Le processus de ferti-irrigation qui consiste en l'utilisation des effluents issus du lagunage pour l'irrigation des parcelles en plantation est présentement fonctionnel sur les sites de EHANIA, TOUMANGUIE, IROBO et BOUBO.

Axe 4 : Communauté et innovation sociétale

En vue de renforcer son ancrage territorial, PALMCI agit comme partenaire du développement local, à travers des actions sociales à fort impact et des projets d'innovation sociale au service des communautés riveraines.

A ce titre PALMCI s'engage à :

- Contribuer au développement humain et économique de ce zones d'implantation ;
- Co-construire des projets sociaux innovants avec les parties prenantes locales (éducation, santé, infrastructures, autonomisation) ;
- Favoriser les partenariats public-privé (État, ONG, bailleurs) pour renforcer l'impact sociétal ;
- Assurer un dialogue permanent avec les communautés riveraines afin d'identifier les besoins réels et d'éviter les conflits.

Pour les deux enjeux que comporte cet axe, en 2024 PALMCI a mis un accent particulier sur :

- La Relance du projet écocitoyenneté pour ce qui concerne l'enjeu « inclusion sociale » ;
- Le développement communautaire pour l'enjeu « développement communautaire ».

Inclusion sociale

Le projet d'écocitoyenneté est un programme d'éducation à l'écocitoyenneté développé en partenariat avec l'ONG IVOIRE DD qui porte sur les thématiques suivantes :

- La gestion de l'eau ;
- L'hygiène ;
- La biodiversité ;
- La gestion des déchets
- La gestion de l'énergie.

Ce programme avait été déployé sur les UAI de l'Est et du Centre entre 2013 et 2015. Le programme a, de façon globale, impacté de manière positive l'environnement et la vie des écoles et à ce jour, les cinq notions sont toujours enseignées dans les cours.

Au regard des résultats de cette première phase, PALMCI s'est engagé à lancer le projet sur ces sites du Bas-Cavally. Ainsi, le démarrage effectif a eu lieu en novembre 2024 avec une mission de formation des enseignants en collaboration avec la Direction de la Vie Scolaire du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation.

Développement communautaire

Sur les neuf projets validés par la Direction Générale pour l'année 2024, trois ont pu véritablement démarrer et sont en cours de réalisation.

Les projets en cours :

Education

- La construction d'une école élémentaire (6 classes + bureau du directeur) équipée d'un bloc sanitaire à 3 portes sur 2 ans (Pata Idie)
- La construction de deux logements pour enseignants à TOUMANGUIE Village

Santé et hygiène

- La construction d'un château d'eau avec un forage et son système d'adduction à IROBO Village

Les projets retenus et non encore débuté :

Education

- La construction d'un collège de proximité à IROBO
- La construction d'un collège de proximité à COSROU
- La construction de la clôture du Centre Pour la Petite Enfance (CPPE) à EHANIA

Santé et hygiène

- La construction d'un forage avec château d'eau à DOUGBO

Autres

- Les travaux de finition du logement Sous-préfet à DAPO-IBOKE (IBOKE)
- L'acquisition d'un système d'énergie solaire « Solar Shop » au Bas Cavally

Les projets achevés en 2024 au titre de l'année 2023 :

Education

- La construction de la cantine d'AKAKRO à EHANIA
- La construction de deux Ecoles de 3 salles avec le bureau du directeur et les équipements, l'une à HANNIÉ et l'autre à IDIOKE

Santé et hygiène

- La construction d'un château d'eau avec forage et système d'adduction à DEWAKE

d) Processus de reporting RSE

PALMCI a mis en place un dispositif structuré de suivi et de reporting de ses données ES, visant à garantir la transparence, l'objectivité et la continuité de ses engagements sociétaux, environnementaux et éthiques.

Le processus de rapport est aligné sur les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI – Standards), adoptées comme cadre de référence pour le reporting extra-financier. Ce processus repose sur une organisation structurée et multi-niveaux, permettant de collecter, consolider, analyser et diffuser des données fiables et pertinentes sur ces performances environnementales, sociales et sociétales.

Pilotage du processus

Le processus de reporting E&S est initié par la Direction Qualité et Développement Durable de PALMCI qui en assure la consolidation et la structuration.

Outil de reporting

Un outil numérique dédié, géré par la DirComDD, permet une collecte systématique et mensuelle des données ES sur l'ensemble des UAI de PALMCI. Ces données couvrent :

- Les indicateurs environnementaux (eau, énergie, déchets, émissions, reboisement, etc.)
- Les indicateurs sociaux (santé, sécurité au travail, effectifs, égalité, dialogue social...)
- Les données sociétales (projets communautaires, plaintes, accès à l'eau, infrastructure sociale).

Chaque contributeur local (chef de service, Ressources DD, RH, plantation et usine) est sollicité chaque mois pour renseigner ses données via cet outil, selon le calendrier de reporting défini.

Fréquence du reporting

Le reporting est réalisé annuellement.

Périmètre couvert

Le rapport couvre l'ensemble des activités de PALMCI :

- Les plantations industrielles ;
- Les sites de production ;
- Les relations avec les planteurs villageois ;
- Les relations communautaires.

Il n'inclut pas pour le moment les entités récemment acquises (SAO – Soubre, Zabeza et Abengourou).

GRI 102-56

Vérification externe

Pour garantir la fiabilité, la traçabilité et la transparence des informations présentées, PALMCI s'engage à mettre en œuvre des revues de conformité internes et des vérifications externes sur certains volets du rapport.

Contrôle interne

- Les données environnementales et sociales font l'objet de vérifications croisées par les services de la Direction Qualité et Développement Durable.

Vérification externe

- Les volets environnementaux, sociaux et de traçabilité sont soumis à des audits par des cabinets externes.

5.1.2 ETHIQUE DES AFFAIRES ET ACHATS RESPONSABLES

a) Ethique des affaires

GRI 102-16

Valeurs, principes, normes et règles de conduite

PALMCI, en tant que filiale du Groupe SIFCA, fonde sa conduite des affaires sur un socle de valeurs fortes, traduites dans un code de conduite interne inspiré par la vision stratégique et les engagements du Groupe.

Le code de conduite repose sur les principes fondamentaux de SIFCA :

Responsabilité – Éthique – Qualité, auxquels PALMCI a intégré ses propres valeurs d'entreprise :

- 1.** L'esprit d'équipe
- 2.** L'honnêteté
- 3.** La volonté de réussir
- 4.** La discipline
- 5.** L'ouverture d'esprit

Le code d'éthique adopté vise à :

- Préserver la réputation d'intégrité, d'impartialité et d'honnêteté du Groupe SIFCA et de ses filiales ;
- Établir un cadre de référence clair sur les comportements attendus des collaborateurs ;
- Prohiber toute forme de discrimination, harcèlement ou violence au travail ;
- Assurer que les principes de respect, de loyauté et de conformité soient appliqués par tous les salariés.

Pour ce faire, PALMCI a décliné ce code à travers une charte éthique appliquée notamment dans les relations commerciales, et articulée autour de cinq engagements essentiels :

- 1.** Traiter les fournisseurs de manière équitable
- 2.** Respecter la confidentialité des informations échangées
- 3.** Assurer la transparence et la traçabilité dans les achats
- 4.** Prévenir tout conflit d'intérêts et acte de corruption
- 5.** Respecter strictement la politique relative aux cadeaux et invitations

b) Achats responsables

Approvisionnement stratégique et fidélisation des partenaires

Pour assurer le bon fonctionnement de ses usines et garantir un approvisionnement stable en régimes de palme, PALMCI collabore avec un réseau structuré de planteurs privés de coopératives de planteurs et d'intermédiaires agréés. Ces acteurs jouent un rôle essentiel dans l'alimentation continue de ses huileries.

Afin de sécuriser cet approvisionnement et de construire des partenariats durables, PALMCI met en œuvre un programme d'appui et de fidélisation des fournisseurs, comprenant :

- La mise à disposition à prix coûtant d'intrants agricoles et d'outillages adaptés ;
- La distribution de plants de qualité ;

- Un accompagnement technique personnalisé par les agents d'encadrement ;
- Un accompagnement technique collectif au travers des Champs Ecoles PALMCI (CEP) par les agents d'encadrement (**voir Axe stratégique 1 : Gouvernance et éthique**) ;
- Un appui logistique à la collecte des régimes ;
- Des avantages incitatifs (prime au tonnage) ;
- La valorisation des meilleurs partenaires lors des Journées du Planteur PALMCI, ou « AS de la Palme ».

Les Journées du Planteur PALMCI est un événement annuel qui vise à :

- Célébrer les planteurs performants ;
- Créer un espace d'**échange et de dialogue** entre PALMCI et ses partenaires ;
- Récompenser les bonnes pratiques agricoles et responsables.

La 6^{ème} Édition de la prestigieuse Journée du Planteur PALMCI s'est tenue à Divo du 20 et 21 septembre 2024. Placée sous le haut patronage et la présence effective de M. Kobenan Kouassi ADJOUMANI, ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, elle s'est tenue autour du thème « EUDR, défis et opportunités dans la chaîne de valeur agricole : cas du palmier à huile ».

Mme Ehouman Assoma Marie, planteur à Ehania, dans l'Est de la Côte d'Ivoire et propriétaire d'une plantation de 15 hectares, avec un rendement de 18 tonnes à l'hectare, a d'abord remporté le prix de la meilleure Femme planteur de palmier à huile et le prix de la région Est, avant de décrocher le Grand prix dénommé « L'As de la Palme » 2024.

Elle a remporté un tracteur d'une valeur de 25 millions de FCFA, une remorque de 7 tonnes, 10 tonnes d'engrais et divers matériels agricoles, offerts par PALMCI. Lot remis par le ministre d'État, M. Kobenan Kouassi ADJOUMANI.

Cette 6ème édition a mobilisé plus de 650 planteurs et récompensé au total 152 acteurs de la filière palmier à huile dans les catégories « Petits planteurs », « Grands planteurs », « Femmes planteurs », « Acheteurs », « Transporteurs », « Sociétés Coopératives » et « Villages ».

PALMCI s'est également engagé dans le renforcement de l'appui aux planteurs à travers le conseil agricole avec l'acquisition auprès du FIRCA des périmètres d'intervention suivant :

- Tiapoum (secteur 413) : Tapoum & Eboko
- Boubo nord : Secteur Boubo 2 & Boubo 4

Ce conseil agricole consiste en des prestations de :

- Diagnostic,
- Conseils,
- Démonstrations pratiques,
- Surveillance et d'alerte phytosanitaires,
- Formation,
- Recensement des plantations,
- Géolocalisation des plantations et
- Recommandations en techniques culturales du palmier à huile.

Ces prestations sont rendues de manière permanente et régulière pendant toute la durée de l'exécution du contrat (2 ans ; 2024-2026), et de manière ponctuelle, chaque fois que les circonstances particulières seront nécessaires (démonstrations de traitements phytosanitaires, recommandations de fumure, etc.).

Ce conseil agricole vise à répondre aux exigences de développement durable et aux objectifs d'optimisation qualitative et quantitative de la production de régimes de palme des plantations encadrées.

Cérémonie de récompense des lauréats de l'As de la Palme.
(À gauche, Mme Ehouman Assoma Marie, grande lauréate de l'édition 2024)



Enjeux sociaux et environnementaux dans la politique d'achat

PALMCI applique les principes de la Politique d'Achat Responsable du Groupe SIFCA, fondée sur :

- L'équité de traitement des fournisseurs,
- La confidentialité des données techniques et commerciales,
- La transparence, la traçabilité et l'intégrité du processus d'achat,
- La prévention des conflits d'intérêts et de la corruption,
- Le respect de la politique cadeaux/invitations,
- La recherche du coût global le plus juste, intégrant l'impact social et environnemental,
- Une démarche progressive d'achats responsables.

Responsabilités sociales et environnementales dans la relation fournisseur

Les agents d'encadrement de PALMCI assurent un **suivi régulier des planteurs partenaires**, intégrant :

- La sensibilisation continue aux politiques RSE, chartes de durabilité, et engagements éthiques,
- L'éducation aux bonnes pratiques agricoles et à la santé-sécurité au travail,
- La lutte active contre le travail des enfants et la déforestation.

Des visites de terrain fréquentes sont organisées pour garantir un rendement optimal durable, dans le respect des normes sociales et environnementales en vigueur.

GRI 204-1

Proportion des dépenses effectuées auprès de fournisseurs locaux

PALMCI privilégie l'approvisionnement local dans l'achat de ses matières premières agricoles (régimes de palme). Est considéré comme fournisseur local toute entité basée en Côte d'Ivoire, avec une attention particulière portée aux producteurs des zones d'ancrage de PALMCI.

INDICATEUR	VALEUR 2024	VALEUR 2023	VARIATION (%)
Nombre de planteurs	9 590	5785	66%
Superficie encadrés (Ha)	175718	172905	2%
Production en (T)	676 604	826260	-18%
Dépense pour achat de matière première (KFCFA)	52 469 316	79404892	-34%

Nous notons une forte progression de l'encadrement des planteurs (+66%) traduisant un renforcement de la politique de proximité ainsi qu'une meilleure capillarité du programme d'appui technique (RA/SA/CEP).

Les superficie encadrées restent stables avec une légère hausse. Avec +2 % de surfaces, PALMCI maintient un territoire agricole maîtrisé et suivi.

La chute de -18 % de la production à 676 604 tonnes est due à un vieillissement partiel des plantations, une mobilisation partielle des intrants et entretiens ainsi qu'à des retards dans la collecte ou des défis logistiques. Cette baisse de volume justifie encore davantage le déploiement des CEP et programmes de productivité durable. Cette baisse impact directement les dépenses pour achat de matière première passant ainsi de 79404892 KF CFA en 2023 à 52 469 316 KF CFA en 2024 soit une baisse de 34%.

EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL



5.2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

A travers cet axe, PALMCI envisage garantir un environnement de travail sain, inclusif, sécurisé et motivant pour l'ensemble de ces collaborateurs, tout en respectant les droits humains fondamentaux et les normes sociales du travail.

Le capital humain reste au cœur de la stratégie de performance durable de PALMCI et à ce titre il veille à :

- Promouvoir l'égalité des chances et l'inclusion professionnelle des jeunes, des femmes et des travailleurs locaux ;
- Offrir un environnement de travail sûr à travers des dispositions de santé, sécurité et bien-être (HSE) robustes ;
- Garantir un cadre de vie décent aux travailleurs ;
- Assurer le respect du droit du travail et des conventions collectives sectorielles ;
- Encourager le dialogue social avec les représentants du personnel et les syndicats.

Pour ce faire PALMCI a mis en œuvre une politique RH ambitieuse, visant à faire de l'entreprise un acteur de référence et citoyen, capable de mobiliser durablement son capital humain.

Cette politique repose sur un axe stratégique structurant : « Mobiliser les équipes autour d'une organisation optimisée et responsabilisante ».

Elle s'articule autour de quatre orientations clés, traduisant l'engagement de l'entreprise en faveur du bien-être, de l'équité, du développement professionnel et du respect des droits fondamentaux.

La rémunération équitable et motivante

Garantir à chaque salarié une rémunération juste, composée :

- D'une part fixe équitable et compétitive,
- Et d'une part variable indexée à la performance individuelle et/ou collective.

L'emploi éthique et inclusif

- Formaliser toutes les relations de travail par contrat ou lettre d'embauche ;
- Interdire toute présence de personnel non identifié en tant qu'employé PALMCI (hors sous-traitants dûment enregistrés) ;
- Interdire l'embauche de mineurs et toute forme de travail des enfants par les sous-traitants ou prestataires ;
- Promouvoir l'égalité des genres dans le recrutement et la gestion de carrière ;
- Valoriser la mobilité interne et la promotion du personnel ancien pour les postes à responsabilité.

L'entreprise apprenante

- Garantir l'accès à la formation professionnelle continue à l'ensemble des collaborateurs ;
- Encourager la transmission des bonnes pratiques et le partage des savoirs ;
- Favoriser une culture de transfert de compétences et de co-développement professionnel.

Les conditions de travail et de vie

- Garantir la sécurité individuelle et collective sur l'ensemble des sites ;
- Fournir aux salariés permanents :
 - Un logement conforme aux standards, ou une indemnité logement,
 - Une couverture médicale et sociale (y compris pour leurs familles) ;
- Permettre aux salariés occasionnels un accès à la santé et à une couverture sociale minimale ;
- Offrir un cadre de vie digne, hygiénique et respectueux de l'environnement.

Afin d'ancrer cette stratégie dans une démarche de performance sociale durable, trois enjeux stratégiques ont été définis :

1. L'égalité de traitement entre tous les travailleurs
2. L'amélioration continue des conditions de travail
3. L'amélioration du cadre de vie des salariés sur les sites

En 2024, sur ces trois enjeux prioritaires que comporte cet axe les équipes de PALMCI ont eu à travailler de manière accrue sur les objectifs ci-après :

- Déployer la stratégie Genre lié à l'enjeu « Egalité et Traitement des travailleurs à travers » ;
- Assurer des conditions de travail sûr en lien avec l'enjeu « Conditions de travail » ;
- Garantir un cadre de vie décent aux travailleurs lié à l'enjeu « Cadre de vie »

Déploiement de la stratégie Genre

En marge de la tournée de présentation de vœux du Directeur Général à ces collaborateurs, PALMCI a lancé le déploiement de sa stratégie Genre.

La Directrice Qualité et Développement Durable a été désigné point focal Genre et 18 ambassadeurs genre dont 9 Femmes et 9 Hommes ont été élus dans le courant de l'année.

Quelques Ambassadeurs Genre PALMCI



Conditions de travail sûr

PALMCI continu à bâtir sa culture sécurité au travers de son plan stratégique HSE. En 2024 un accent particulier a été mis sur 3 points :

1. La sécurisation des installations avec notamment

- La protection des équipements tournant au sein des usines ;
- L'installation de lignes vie ;
- La réhabilitation du système de lutte contre l'incendie ;
- L'acquisition d'une unité mobile de lutte contre l'incendie ;
- La couverture des caniveaux ;
- La réalisation du housekeeping.

2. La consolidation des dispositions et procédures de travail au travers

- Des inspections et campagnes de sensibilisation HSE ;
- Le Gemba walk qui est une inspection réalisée sur le terrain avec le DUAL ;
- La collecte et l'analyse des presque accidents ;
- L'évaluation et la réévaluation des risques aux postes de travail.

3. Le renforcement des capacités du personnel qui passe par

- La formation en ligne LMS en SST des collaborateurs ;
- La réalisation de toutes les formations liées à la Santé et la Sécurité au Travail ;
- La reconnaissance de l'exemplarité en matière de santé et de sécurité au travail de vaillants travailleurs ;
- La reconnaissance d'un projet de Toumanguié comme projet à fort impact Sécuritaire lors de la campagne SST lancé en avril par Wilmar international ;

Cadre de vie

Des efforts considérables ont été consentis par la Direction Générale pour construire et réhabiliter les logements des travailleurs avec un pourcentage d'avancement à fin décembre 2024 de 100% des travaux prévus.



5.2.1 - EMPLOI

GRI 401

Emploi

Conformément à ses engagements et aux valeurs du Groupe SIFCA, PALMCI travail à garantir à tout son personnel un emploi déclaré, formalisé, stable, et éthique dans un environnement sain,

En pratique :

- 100 % des employés disposent d'un contrat formel (CDI, CDD, CDDI ou lettre d'embauche) ;
- Les procédures d'embauche interdisent strictement la présence de travailleurs non identifiés ;
- La politique RH de PALMCI interdit l'emploi de mineurs, y compris chez les prestataires ou sous-traitants ;
- Une politique active de mobilité interne et de promotion prioritaire des anciens salariés est mise en œuvre.

INDICATEURS	VALEUR
Part des collaborateurs possédant un contrat formel	100 %
Turnover Hommes	6 %
Turnover Femmes	1 %
Mobilité interne	69
Embauches de l'année dont l'âge < 30 ans	622
Embauches de l'année dont l'âge >= 30 et <= 50 ans	449
Embauches de l'année dont l'âge > 50 ans	7

PALMCI garantit un taux élevé de stabilité de l'emploi, démontrant son engagement en faveur d'une relation de travail durable et d'un capital humain pérenne.

Au 31 décembre 2024, PALMCI comptabilise 8025 salariés dont plus de 91% avec un contrat à durée indéterminée.

GRI 405

Diversité et égalité des chances

PALMCI inscrit l'inclusion et l'équité au cœur de sa politique RH. Le déploiement d'une stratégie Genre vise à consolider les acquis en matière de diversité, tout en favorisant la représentation équilibrée des femmes et des profils sous-représentés dans l'ensemble de ses fonctions.

Égalité femmes-hommes

- Priorité à la neutralité dans le recrutement, la mobilité et les promotions ;
- Renforcement de la présence féminine dans les fonctions techniques et d'encadrement, historiquement masculines.

Inclusion locale

- Recrutement favorisé de la main-d'œuvre locale dans les communautés riveraines.
- Valorisation des savoir-faire locaux et intégration des jeunes dans les emplois agricoles, techniques et industriels.

Non-discrimination

- Tolérance zéro envers toute forme de discrimination ou harcèlement, qu'il soit lié au genre, à l'ethnie, à l'âge ou au handicap.

GRI 401-1

Nouveaux recrutements et rotation du personnel

Cet indicateur vise à évaluer la dynamique de l'emploi au sein de PALMCI à travers :

- Le nombre de nouveaux employés recrutés par âge et sexe ;
- Le taux de rotation du personnel, indicateur de stabilité et de fidélisation des talents.

Évolution des effectifs – PALMCI

TRANCHE D'ÂGE	EFFECTIF 2024	EFFECTIF 2023	VARIATION
Moins de 30 ans	1 400	1 120	+25 %
30 à 50 ans	5 541	5 476	+1 %
Plus de 50 ans	1 084	1 046	+4 %
Total salariés	8 025	7 642	+5 %

L'accroissement de +25 % des effectifs jeunes (< 30 ans) traduit l'engagement de PALMCI envers l'emploi des jeunes et la dynamisation de ses équipes.

La quasi-stabilité des tranches 30–50 ans et >50 ans montre une bonne rétention des profils expérimentés.

Répartition des effectifs par genre et tranche d'âge (au 31 décembre 2024)

INDICATEURS	VALEUR 2024	VALEUR 2023	VARIATION
Collaborateurs femmes	1221	1018	20%
Collaborateurs hommes	6804	6624	3%

TOTAL FEMMES EMBAUCHÉES	355	196	+81 %
Hommes embauchés < 30 ans	456	373	+22 %
Hommes embauchés 30–50 ans	264	263	+0,4 %
Hommes embauchés > 50 ans	3	3	0 %
Total hommes embauchés	723	639	+14 %
Total général des embauches (hommes + femmes)	1078	835	+27 %

PALMCI connaît une dynamique forte de recrutement, traduisant ses efforts de croissance inclusive et de renouvellement des compétences ce qui se traduit par une hausse globale (+27 %) d'embauches. Avec plus particulièrement une hausse de +69 % d'embauches féminines. Cette progression nette, tirée par la mise en œuvre de la stratégie Genre vise à équilibrer les représentations et encourager les carrières féminines.

Les recrutements féminins dans la tranche 30–50 ans ont plus que doublé (+113 %), ce qui montre une meilleure inclusion dans les fonctions expérimentées.

Avec une politique RH qui maintient l'emploi des profils seniors tout en intégrant des jeunes (+22 % chez les hommes de moins de 30 ans) PALMCI s'impose par la stabilité de l'emploi chez les plus de 50 ans.

Taux de rotation (turnover) du personnel

GENRE	TAUX DE TURNOVER 2024	TAUX DE TURNOVER 2023	VARIATION
Hommes	6 %	9 %	-34 %
Femmes	1 %	12 %	-92 %

La forte réduction du taux de rotation, notamment chez les femmes (-92 %), reflète l'impact positif des politiques RH mises en œuvre en matière de stabilité d'emploi, conditions de travail, et engagement en faveur de l'égalité professionnelle.

Ainsi, le taux de turnover global en baisse reflète une amélioration des pratiques RH : politique de fidélisation, logement, couverture sociale, promotion interne.

GRI 405-1

Diversité des organes de gouvernance et des salariés

A travers cet indicateur PALMCI entend mesurer la diversité au sein du personnel et de l'encadrement selon les critères de sexe et de tranche d'âge, afin de :

- Garantir l'égalité des chances ;
- Prévenir toute forme de discrimination ;
- Favoriser l'inclusion professionnelle au sein de l'organisation.

Répartition des effectifs par genre et tranche d'âge (au 31 décembre 2024)

INDICATEURS	VALEUR 2024	VALEUR 2023	VARIATION
Collaborateurs femmes	1 221	1 018	20%
Collaborateurs hommes	6 804	6 624	3%
Total de Cadres	171	168	2%
Femmes cadres	23	22	5%

TRANCHE D'ÂGE	FEMMES (2024)	FEMMES (2023)	VARIATION	HOMMES (2024)	HOMMES (2023)	VARIATION
Moins de 30 ans	242	157	+54 %	1 158	963	+20 %
30 à 50 ans	906	795	+14 %	4 638	4 681	-1 %
Plus de 50 ans	73	66	+11 %	1 008	980	+3 %
Total effectif	1 221	1 018	+20 %	6 804	6 624	+3 %

En 2024, les femmes représentent 15,2 % de l'effectif total de PALMCI (1 221 sur 8 025), en hausse significative de +20 % par rapport à 2023.

La hausse notable de +54 % de femmes âgées de moins de 30 ans reflète une politique active d'inclusion des jeunes femmes dans les métiers techniques et agricoles.

Diversité dans l'encadrement (cadres et agents de maîtrise)

FONCTION	FEMMES (2024)	FEMMES (2023)	VARIATION	HOMMES (2024)	HOMMES (2023)	VARIATION
Agents de maîtrise	94	81	+16 %	392	353	+11 %
Cadres	23	22	+5 %	148	146	+1 %
Encadrement total	117	103	+14 %	540	499	+8 %

INDICATEURS	VALEUR 2024	VALEUR 2023	VARIATION
Total de Cadres	171	168	2%
	23	22	5%

La part des femmes dans l'encadrement global progresse, avec une représentation de 17,8 % des effectifs d'encadrement en 2024, contre 17,1 % en 2023.

L'amélioration progressive de la représentation féminine dans l'encadrement (+14 %) traduit les effets de la stratégie Genre portée par la Direction Générale.

PALMCI maintient un équilibre intergénérationnel, tout en favorisant la promotion interne.

GRI 102-35 & GRI 102-36

Politique et processus de détermination de la rémunération

À travers son orientation « Rémunération » intégrée à la Politique des Ressources Humaines, PALMCI garantit à

l'ensemble de son personnel une rémunération motivante, équitable et compétitive. Cette politique contribue à la performance durable de l'entreprise en attirant et retenant les talents les plus compétents, ce en cohérence avec les valeurs du Groupe SIFCA : responsabilité, éthique, qualité.

Structure du système de rémunération

Le système de rémunération de PALMCI est conçu pour reconnaître la contribution individuelle et collective des collaborateurs tout en assurant l'équité interne et la compétitivité externe. Il repose sur deux composantes principales :

1. Rémunération fixe

- Calculée sur la base du poste occupé, du niveau de responsabilité, de l'ancienneté et de la catégorie interne ;
- Déterminée en conformité avec les conventions collectives agricoles et industrielles en vigueur en Côte d'Ivoire ;
- Ajustée périodiquement pour garantir sa cohérence avec les standards du marché et l'évolution des fonctions.

2. Rémunération variable

- Indexée sur la performance individuelle, selon le système d'évaluation annuel des objectifs SMART du salarié ;
- Liée aux résultats collectifs du site et de PALMCI dans son ensemble ;
- Alignée sur les objectifs stratégiques du Groupe SIFCA, afin d'encourager l'engagement, la productivité et la contribution aux résultats globaux.

Ce dispositif vise à stimuler la performance, motiver durablement les collaborateurs, et faire de PALMCI un employeur de référence dans le secteur agro-industriel.

Procédure de détermination des salaires

La procédure de détermination des salaires à PALMCI est rigoureuse et transparente. Elle vise à assurer une rémunération juste, compétitive et alignée sur les performances individuelles et collectives. Elle s'articule autour des trois grandes étapes ci-après :

- Définition du cadre annuel de rémunération globale validée par la Direction Générale ;
- Évaluation annuelle des niveaux de rémunération par poste comparés aux standards du marché du travail national ;
- Révision budgétaire intégrée dans la planification stratégique RH et opérationnelle.

Cette démarche permet de garantir à la fois l'attractivité de l'entreprise, la fidélisation des talents, et la juste reconnaissance des contributions individuelles.

GRI 405-2

Rapport entre la rémunération de base des femmes et des hommes

Évolution des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

DÉSIGNATION	2024 (FCFA)	2023 (FCFA)	VARIATION
Rémunération totale	24 169 998 768	20 396 649 450	+18,5 %
Rémunération totale hommes	21 391 207 018	18 188 821 363	+17,6 %
Rémunération totale femmes	2 778 791 750	2 207 828 087	+25,9 %
Part des femmes dans la rémunération globale	11,5 %	10,8 %	+0,7%

Évolution par catégorie professionnelle

DÉSIGNATION	2024 (FCFA)	2023 (FCFA)	VARIATION
Ouvriers	6 958 008 006	5 862 533 870	+18,7 %
Employés	7 867 552 963	6 697 328 396	+17,5 %
Agents de maîtrise	3 262 594 452	2 821 947 918	+15,6 %
Cadres	6 081 843 347	5 014 839 266	+21,3 %

La hausse marquée au niveau des cadres (+21,3 %) est en partie due à l'accès progressif des femmes aux fonctions de direction et de supervision.

GRI 401

Organisation du temps de travail : Heures travaillées

Organisation du temps de travail

L'organisation du temps de travail chez PALMCI s'adapte à la diversité de ses activités (administratives, agricoles et industrielles) et vise à concilier efficacité opérationnelle, sécurité, santé et équilibre vie professionnelle/vie personnelle. Elle est structurée selon ces trois régimes principaux qui sont pour le :

1. Personnel administratif :

- Semaine de 40 heures, répartie du lundi au vendredi au siège et du lundi au samedi matin sur les UAI ;
- Heures supplémentaires occasionnelles encadrées par autorisation préalable.
- Possibilité de recourir ponctuellement au télétravail, notamment au siège, en cas de contraintes environnementales (mobilité, santé publique, etc.) ;
- Respect des principes de droit à la déconnexion, pour éviter les risques liés à la surcharge numérique.

2. Personnel d'exploitation (plantations & usines) :

Activités en plantation :

- Organisation selon des horaires agricoles adaptés aux conditions climatiques, au cycle végétatif et aux pics de récolte ;
- Mise en place d'équipes de roulement selon les besoins de chaque unité agricole intégrée (UAI).

Activités au niveau des huileries :

- Temps de travail en 2 ou 3 quarts (3x8, 2x8) ou postes continus selon l'intensité de la production et la nature des équipements ;
- Repos compensateurs garantis conformément au Code du Travail ivoirien ;
- Suivi automatisé ou manuel des temps de présence (badge, registres, etc.).
- Suivi strict des temps de travail effectif et de récupération ;

3. Travailleurs journaliers ou occasionnels :

- Heures contractuelles précisées à l'embauche selon la tâche,
- Rémunération au rendement ou à la journée, selon le type de contrat.

Le temps de travail est strictement encadré par les lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment les dispositions du Code du Travail et des conventions collectives agricoles et industrielles.

Des règles internes claires sont diffusées à l'ensemble du personnel, notamment en ce qui concerne :

- Les horaires,
- Les pauses,
- Le droit au repos,
- Les procédures d'heures supplémentaires.

DÉSIGNATION	2024	2023	VARIATION (%)
Heures travaillées	18685622	18036450	4%

Cette augmentation reflète la montée en charge des activités agricoles et industrielles, tout en restant maîtrisée dans le respect des réglementations sur le temps de travail.

5.2.2 CONDITIONS DE TRAVAIL

GRI 403

Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité des travailleurs constituent une priorité stratégique pour PALMCI. Dans un environnement agricole et industriel exposé à divers risques professionnels, l'entreprise met en œuvre une politique rigoureuse de prévention et de protection, en ligne avec ses obligations de conformité en la matière ainsi que les bonnes pratiques internationales.

La démarche de santé et sécurité au travail repose sur l'identification et l'évaluation des risques, la formation et la sensibilisation continue des équipes, ainsi que le déploiement de moyens humains, techniques et organisationnels adaptés à chaque site et activité.

Toute cette démarche est soutenue par un plan stratégique ambitieux visant à mettre en place une culture de santé et sécurité au travail sur toutes ses installations.

En 2024, le maintien de la triple certification QSE du système de management intégré de PALMCI, aligné sur les normes ISO 45001 (santé et sécurité au travail), ISO 14001 (environnement) et ISO 9001 (qualité), illustre de manière concrète l'engagement de la Direction Générale à garantir un environnement de travail sûr, sain et conforme aux meilleurs standards internationaux pour l'ensemble de ses collaborateurs.

Ce système repose sur :

- Un plan stratégique HSE ambitieux visant à faire évoluer PALMCI d'une logique de conformité réglementaire vers une culture d'engagement individuel et collectif en matière de santé, sécurité et environnement ;
- Des plans de gestion des risques HSE par site ;
- Des comités HSE sur UAI chargés du suivi et de la sensibilisation continue ;
- Les Comités Santé et sécurité au travail sur chacun de ces sites ;
- La formation obligatoire du personnel en matière de gestes de sécurité, de travaux à haut risques, et réaction en cas d'incident.

Les programmes prioritaires du plan stratégique HSE de PALMCI pour 2024, sont présentés ci-après :



GRI 403-1

Système de management de la SST

PALMCI déploie un système de management de la santé et sécurité au travail basé sur une approche participative, préventive et curative. Ce système est piloté par le Département Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) logé au sein de la Direction Qualité et Développement Durable, en lien avec les services médicaux internes et les équipes opérationnelles.

Des procédures standardisées encadrent la gestion des risques, les remontées d'incidents, les plans de secours, ainsi que les audits réguliers de conformité. Ces dispositifs s'appuient sur des référentiels structurés dont ISO 45001 pour lequel tous ces sites sont certifiés.

GRI 403-2

Identification des dangers, évaluation des risques, et investigation des incidents

Des évaluations systématiques des risques sont réalisées sur chaque site par des équipes formées. Ces diagnostics permettent d'élaborer des plans de prévention spécifiques en fonction des activités : travaux mécanisés, manipulation de produits chimiques, travail à haut risque, etc. (Voir Stratégie RSE - Axe stratégique 2 : Emploi et conditions de travail)

Tous les incidents (accidents ou presque-accidents) y compris les situations dangereuses font l'objet d'une analyse des causes profondes, avec la mise en œuvre de mesures correctives et préventives. Les travailleurs sont encouragés à remonter tout danger ou situation à risque par le biais de mécanismes internes d'alerte.

Évolution des performances Santé et Sécurité

Malgré les efforts consentis par la Direction général ainsi que les collaborateurs pour maîtriser les risques professionnels, 2024 a été une année difficile pour ces équipes. Elle a été marquée par une situation exceptionnelle ayant conduit à une explosion du nombre de jours d'arrêt dus au nombre et à la gravité des accidents qui ont été enregistrés.

En effet, bien que le nombre d'accidents enregistrés a diminué de 60,6 % entre 2020 et 2024, passant de 1 699 à 670 cas ; confirmant ainsi :

- L'efficacité croissante des programmes de prévention des risques ;
- La diffusion et l'application des règles d'or de sécurité sur les sites ;
- Le renforcement des compétences via la formation continue et l'engagement terrain des équipes HSE ;

Dix-sept accidents de travail ont été enregistrés dont trois mortels.

Ces accidents mettent en lumière :

- La nécessité de renforcer les actions de prévention des accidents graves et décès (SIF) mais également celles de contrôle opérationnel ;
- L'importance d'une analyse approfondie des causes racines ;
- Le besoin de revaloriser la culture du signalement et de la réactivité face aux situations à risques.

Quelques axes de renforcement du plan stratégique seront entrepris en 2025 pour une amélioration des performances en matière de santé et sécurité au travail.

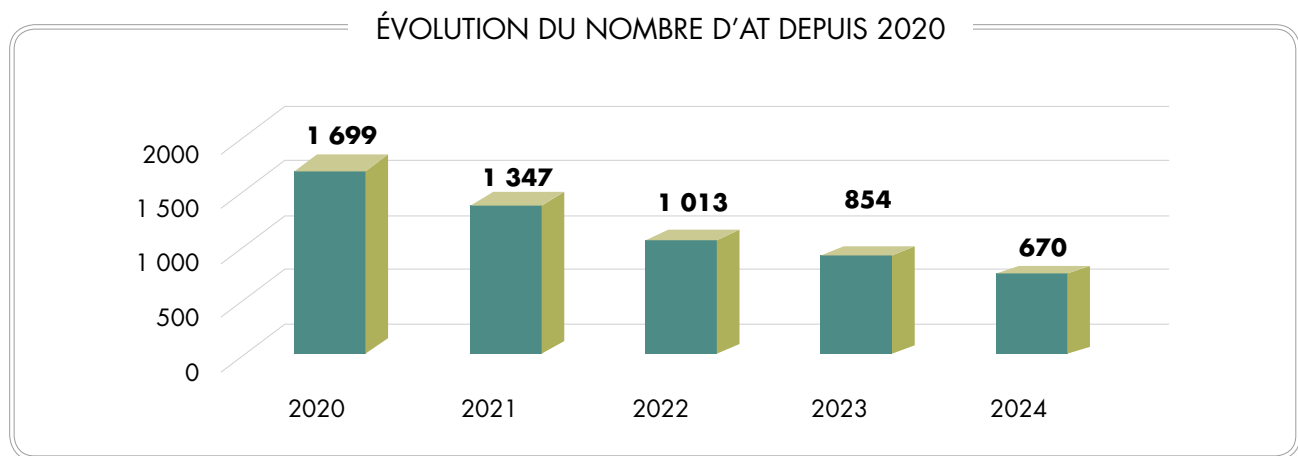
Ce sont entre autres :

- Le renforcement du programme SIF (Serious Injury and Fatality prevention) ;
- La réévaluation des risques au poste de travail ;
- La poursuite de la sensibilisation sur reporting EHS (Enablon) ;
- La sensibilisation ciblée sur les comportements à risque et l'engagement managérial.

Lancement de la campagne SST



Évolution comparée du nombre d'AT de 2020 à 2024



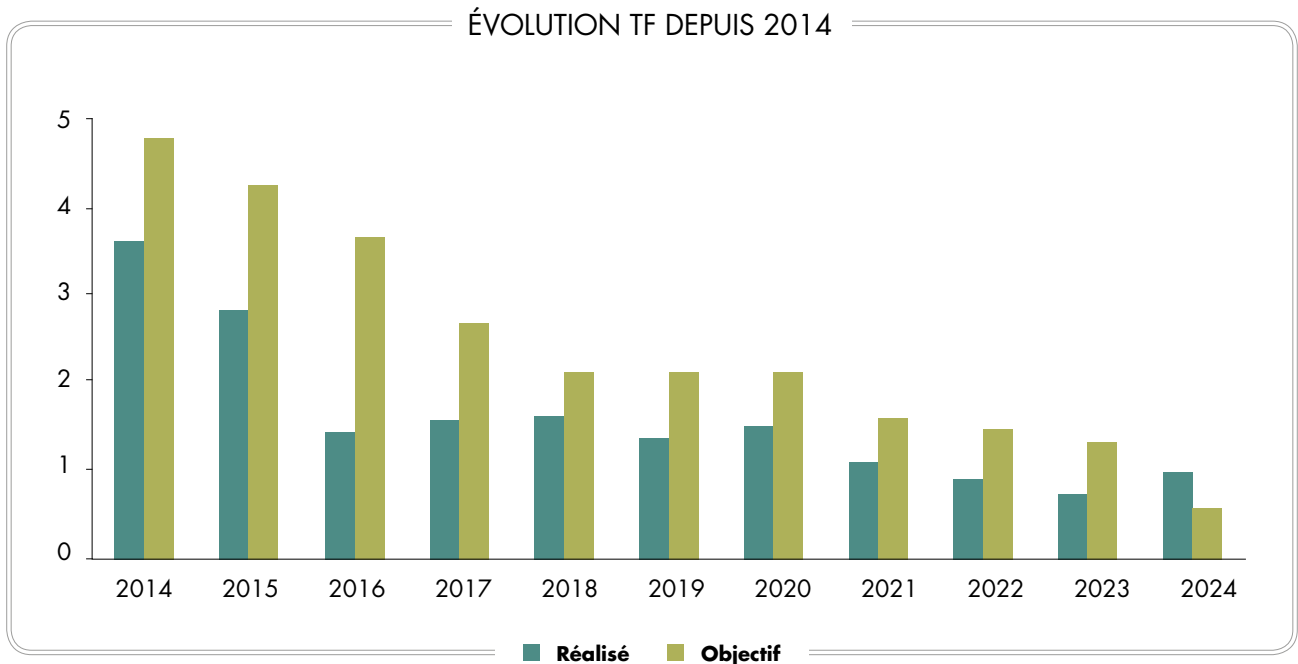
TF et du TG 2024

	OBJECTIF	RÉALISÉ
Taux de Fréquence (TF)	0,51	0,91
Taux de Gravité (TG)	0,045	1,034

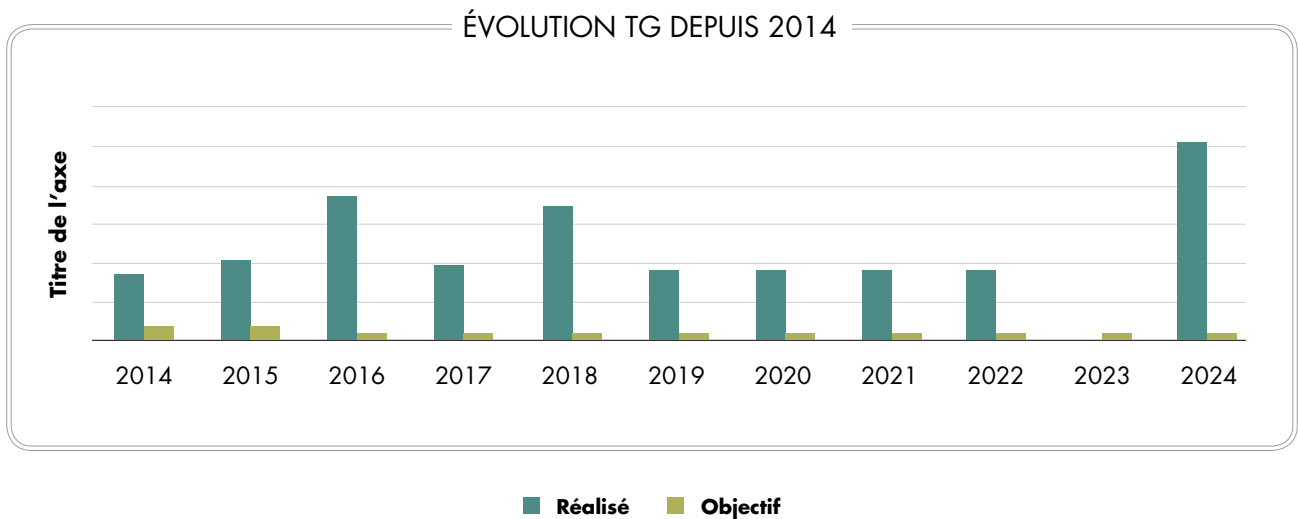
Evolution comparée des performances Santé et Sécurité au travail entre 2023 et 2024

DÉSIGNATION	2024	2023	VARIATION (%)
Accident du Travail	17	12	42%
Jours d'arrêt liés aux accidents	19324	174	11006%
Heures totales travaillées	18685622	18 036 450	4%
Taux de fréquence des accidents	0,91	0,67	36%
Taux de gravité des accidents	1,034	0,01	10240%

Taux de fréquence (TF) de PALMCI de 2014 à 2024



Taux de gravité (TG) de PALMCI de 2014 à 2024



Au 31/12/2024, PALMCI a enregistré au total 670 accidents de travail (AT) dont 17 ayant occasionné plus d'un jour d'arrêt dont 3 mortels avec 1283 + (6000 x3) jours perdus pour 18 685 622 heures travaillées.

GRI 403-3

Services de santé au travail

PALMCI assure à l'ensemble de ses collaborateurs un accès direct, gratuit et confidentiel à des services de santé sur ses différents sites d'exploitation. Ces services sont intégrés à son dispositif global de prévention et de gestion des risques professionnels.

Les 10 Centres Médicaux Sociaux (CMS), répartis sur ses différentes UAI sont animés par 166 professionnels de santé qualifiés (médecins du travail, infirmiers, sages femmes, assistante sociale etc.). Ces centres assurent un service de santé de proximité pour les employés et leurs ayants droit, incluant :

- Suivi médical régulier (visites d'embauche, visites périodiques, reprise après arrêt) ;
- Consultations générales et spécialisées : 128 581 consultations réalisées en 2024 ;
- 13 maternités intégrées, ayant enregistré 1508 accouchements en 2024 assurant un accompagnement prénatal, des accouchements et un suivi postnatal ;

Mais également pour les communautés riveraines qui y ont accès gratuitement.

Une attention particulière est accordée aux collaborateurs occupant des postes à risques élevés de maladies professionnelles, notamment ceux exposés :

- Aux produits chimiques dangereux (phytosanitaires),
- Aux troubles musculosquelettiques (TMS) liés aux efforts physiques répétitifs ou aux postures contraignantes,
- À des risques ergonomiques ou d'exposition prolongée au bruit, à la chaleur ou à des vibrations.

Ces salariés sont identifiés de manière proactive à travers :

- Une cartographie détaillée des risques professionnels par site et par fonction,
- Des inspections régulières des postes de travail, réalisées conjointement par le CSST et les médecins du travail,
- Des analyses de situations à risque dans le cadre des audits internes et des inspections HSE.

Une surveillance médicale renforcée est assurée par les médecins du travail présents sur l'ensemble des Unités Agricoles Intégrées (UAI), permettant :

- Un suivi individuel régulier des salariés exposés,
- La détection précoce de signes de pathologies professionnelles,
- L'adaptation des postes ou des conditions de travail si nécessaire (aménagement, pauses, équipements spécifiques),
- Et, le cas échéant, une orientation vers des structures spécialisées.

Cette démarche illustre l'engagement de PALMCI à prévenir les atteintes à la santé liées au travail et à garantir un environnement professionnel conforme aux exigences de prévention les plus strictes

GRI 403-6

Promotion de la santé des travailleurs

PALMCI déploie une approche globale de la santé au travail, qui va au-delà de la prévention des accidents pour inclure la promotion active de la santé physique, mentale et sociale de l'ensemble de ses collaborateurs. En complément du suivi médical, PALMCI met en œuvre des programmes de prévention et d'éducation sanitaire adaptés aux besoins du terrain en partenariat avec les autorités sanitaires locales :

- Campagnes de vaccination et de dépistage, notamment contre le paludisme, le VIH/SIDA, les infections respiratoires, etc.
- Actions de sensibilisation à la santé mentale : stress, charge mentale, risques psychosociaux (RPS),
- Nutrition et hygiène de vie : causeries santé, conseils alimentaires, distribution de moustiquaires imprégnées,
- Soutien en cas de crise sanitaire : activation de cellules de veille, distribution d'équipements de protection, accompagnement psychologique.

Par ces actions, PALMCI vise à :

- Réduire l'absentéisme dû aux maladies ;
- Améliorer la qualité de vie au travail,

- Renforcer la résilience sanitaire des équipes,
- Et soutenir le bien-être global des salariés et de leurs familles.

GRI 403-4

Participation des travailleurs, consultation et communication sur la SST

a. Mécanismes de participation, de consultation et de communication en matière de SST

Les travailleurs sont activement impliqués dans les démarches et les dispositifs de santé et de sécurité au travail (SST), à travers des mécanismes structurés de dialogue, de remontée d'informations et de prise de décision partagée.

Les principaux dispositifs en place sont :

- Les Comités Santé Sécurité au Travail (CSST) sur chaque site, incluant des représentants du personnel, se réunissant régulièrement pour analyser les risques, suivre les indicateurs SST et proposer des actions correctives ;
- Les Réunions hebdomadaires HSE régulières au sein des équipes, avec ordre du jour incluant les préoccupations exprimées par les salariés et un suivi des actions entreprises ;
- Les canaux de signalement internes, permettant aux travailleurs de remonter directement tout dysfonctionnement, danger ou situation à risque ;
- La participation directe des salariés aux inspections de sécurité, audits internes, évaluations de risques et analyses d'accidents ;
- L'affichage permanent des consignes de sécurité, procédures d'urgence et contacts de premiers secours sur tous les sites ;
- Les campagnes de sensibilisation HSE (campagne annuel HSE, campagne sur la politique sécurité de la conduite à moto, la politique drogue et alcool, les travaux à haut risques, les causeries sécurité), permettant une communication descendante et interactive.

Ces mécanismes contribuent à renforcer la culture de sécurité partagée, à favoriser une écoute active des besoins du terrain et à impliquer durablement les travailleurs dans l'amélioration continue des conditions de travail. Ainsi, cette gouvernance inclusive permet une meilleure appropriation des consignes de sécurité.

b-Accords formalisés avec les syndicats en matière de santé et de sécurité au travail

PALMCI entretient un dialogue social structuré et régulier avec les représentants des travailleurs, notamment les syndicats présents dans l'entreprise. Ces échanges en matière de santé et sécurité au travail portent notamment sur les éléments suivants :

- La participation active des délégués syndicaux aux Comités HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) sur chaque site ;
- La consultation obligatoire des représentants du personnel lors de la mise en œuvre de nouvelles mesures SST (équipements, horaires, procédés, etc.) ;
- L'organisation conjointe de campagnes de sensibilisation, journées santé et sécurité au travail ;
- Le droit d'alerte et de retrait en cas de situation jugée dangereuse pour la santé ou la sécurité ;
- Le suivi partagé des accidents du travail, presque accidents et incidents majeurs.

Ces dispositions contribuent à renforcer la culture de prévention, à améliorer le climat social, et à assurer une meilleure adhésion des travailleurs aux politiques HSE de l'entreprise.

GRI 403-5

Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail

PALMCI considère la formation continue en santé et sécurité comme un levier stratégique de prévention des risques et de protection des collaborateurs sur l'ensemble de ses sites (plantations, usines, siège). Chaque travailleur est ainsi formé dès son intégration et tout au long de sa carrière, avec des modules adaptés à son poste et à son environnement opérationnel.

Types de formations dispensées

Les programmes de formation couvrent plusieurs volets essentiels :

- Formation générale à la sécurité pour les nouveaux embauchés : gestes de premiers secours, plan d'évacuation, port des EPI, etc.
- Formations spécifiques par métier : manipulation de produits chimiques, conduite sécurisée d'engins, travaux à haut risque, La prévention des TMS, etc.
- Exercices pratiques : simulations d'évacuation, exercices d'alerte incendie, mises en situation d'incidents critiques.
- Formations réglementaires : SST (Sauveteur Secouriste du Travail), Equipiers de première et de seconde intervention (EPI et ESI), BNS (Brevet de National de Secourisme), gestion du risque électrique, formation LOTO (Lock Out / Tag Out), etc.
- Sensibilisation santé mentale et bien-être au travail : causeries sur le stress, l'épuisement professionnel et les risques psychosociaux (RPS).

Dispositifs de suivi et d'évaluation

- Un plan annuel de formation est établi pour chaque site comportant les formations HSE ;
- Les formations sont documentées, tracées et évaluées via des supports de suivi internes ou la plateforme LMS (Learning Management System) ;
- Des rapports de participation et des évaluations de connaissances post-formation sont réalisés afin de mesurer l'assimilation et ajuster les contenus.

Résultats 2024

INDICATEUR	VALEUR 2024
Nombre de salariés formés à la SST	904
Nombre total d'heures de formation SST	11 997
Nombre total d'heures de formation	39 546
Nombre de sensibilisation à la santé sécurité au travail	14 481

Ces efforts permettent de renforcer la vigilance collective, d'améliorer la maîtrise des situations à risque, et de faire de chaque collaborateur un acteur de la prévention.

GRI 404-1

Moyens de formation et d'apprentissage

Le développement des compétences constitue pour PALMCI un levier stratégique de performance et d'employabilité durable. Ainsi, PALMCI investit chaque année dans des programmes de formation structurés et ciblés, au bénéfice de l'ensemble de ses collaborateurs, tous statuts confondus (ouvriers, employés, encadrement, direction).

A travers ces programmes, il entend :

- Renforcer la maîtrise technique et opérationnelle de ses équipes ;
- Anticiper les évolutions métiers et les besoins en compétences ;
- Favoriser la mobilité interne et l'épanouissement professionnel ;
- Contribuer à la prévention des risques et à la performance collective.

Données clés – Formation 2024

INDICATEUR	2024	2023	VARIATION (%)
Nombre total d'heures de formation	39546	51 744	-24 %
Nombre total de salariés formés	1729	2 256	-23 %
Nombre de salariées femmes formées	198	179	+10,6 %
Heures de formation dispensées aux femmes	4061	3 944	+3,0 %

Malgré une baisse globale du volume de formation (-24 %) comparativement à l'année précédente, en 2024, PALMCI a renforcé son engagement en faveur de l'inclusion et de la diversité à travers une progression notable de la participation féminine aux actions de formation :

- +10 % de salariées formées par rapport à 2023,
- +3 % d'heures de formation dispensées aux femmes.

Cette tendance témoigne d'une orientation plus inclusive de sa politique RH, en cohérence avec ses engagements en matière d'égalité professionnelle et d'autonomisation des femmes (ODD 5 – Égalité entre les sexes).

GRI 407

Liberté d'association et négociation collective

PALMCI reconnaît et respecte pleinement les droits fondamentaux des travailleurs, notamment ceux inscrits dans les conventions fondamentales de l'OIT (notamment la Convention n°87 sur la liberté syndicale et n°98 sur la négociation collective), ainsi que dans le Code du Travail de Côte d'Ivoire.

L'entreprise s'engage à :

- Garantir la liberté d'association sans discrimination ni intimidation ;
- Respecter le droit des travailleurs à adhérer au syndicat de leur choix ;
- Favoriser un dialogue social ouvert, régulier et structuré ;
- Mettre à disposition des syndicats les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions (locaux, temps de délégation, information) ;
- Participer aux négociations collectives avec les représentants du personnel dans le respect des procédures internes conformes aux conventions nationales et sectorielles.

Ainsi, sur chaque UAI des délégués du personnel sont élus, plusieurs syndicats représentatifs sont actifs, des rencontres régulières sont également organisées entre la Direction des Ressources Humaines et les représentants syndicaux pour discuter des conditions de travail, de la santé et sécurité, des rémunérations et de la vie sociale.

Aussi, dans une optique de prévention des conflits et d'amélioration continue des conditions de travail, la Direction Générale entretient un dialogue social actif avec les représentants syndicaux, basé sur :

- Des cadres formalisés de concertation et de résolution des préoccupations sociales ;
- La recherche d'accords négociés lorsque les conditions l'exigent ;
- La création d'un climat de confiance mutuelle, propice à la performance collective.

Cadre de vie des salariés

PALMCI place le bien-être des salariés au cœur de sa politique de ressources humaines, en assurant un cadre de vie décent, sécurisé et adapté sur l'ensemble de ses sites.

Afin de garantir des conditions de vie dignes, l'entreprise met à disposition :

- Des logements de fonction pour les travailleurs ;
- Des réseaux d'eau potable ainsi que des services d'électrification et d'assainissement dans les villages salariés ;
- Des espaces communs tels que aires de loisirs, lieux de culte, etc.

PALMCI facilite également l'accès de ses salariés et de leurs familles à plusieurs services essentiels :

- Éducation : écoles primaires sur toutes les UAI en partenariat avec l'État ;
- Santé : accès aux Centres Médicaux Sociaux (CMS) de l'entreprise et maternités intégrées, consultations gratuites et ticket modérateur pour l'acquisition des médicaments dans les officines externes ;
- Transports : navettes ou appuis logistiques pour les déplacements professionnels ou médicaux ; transport organisé pour le déplacement du personnel sur site.

En termes d'initiatives sociales et culturelles nous pouvons noter :

- L'organisation de journées communautaires, campagnes de sensibilisation (santé, hygiène, environnement),
- Le soutien aux associations sportives et culturelles de salariés (football, chorales, etc.).

Toutes ces actions visent à :

- Renforcer l'ancrage social local de l'entreprise,
- Améliorer la qualité de vie globale des collaborateurs,
- Favoriser une relation durable entre l'entreprise et ses salariés, fondée sur le respect, la dignité et la sécurité.

Budget infrastructures sociales 2024

En 2024, la Direction Générale de PALMCI a intensifié ses efforts pour améliorer les infrastructures sociales sur l'ensemble de sites.

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle a connu une hausse significative de +10,8 % par rapport à 2023, traduisant une volonté accrue de promouvoir un cadre de vie sain, sûr et agréable pour l'ensemble des travailleurs. Malgré une légère baisse de -1,8 % du budget effectivement réalisé par rapport à l'année précédente, le taux d'exécution atteint plus de 115 % du prévisionnel 2024, témoignant d'un engagement réel en faveur du bien-être des collaborateurs.

	2024	2023	VARIATION (%)
Budget annuel infrastructures sociales prévu	4 099 185 981	3 700 000 000	+10,8 %
Budget annuel infrastructures sociales réalisé	4 755 517 579	4 844 218 431	-1,8 %





ENVIRONNEMENT



5.3. ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de cet axe de sa Politique de Durabilité, PALMCI a identifié trois enjeux environnementaux majeurs sur lesquels reposent ses engagements actuels et futurs :

1. Le changement climatique et la lutte contre la déforestation
2. La gestion des déchets
3. La gestion et le traitement de l'eau

Ces actions déployées dans la stratégie environnementale de PALMCI sont fondées sur la maîtrise de ses impacts, la prévention des pollutions, la protection de la biodiversité et l'utilisation efficiente des ressources naturelles. Ces dernières sont encadrées par un Système de Management Environnemental certifié ISO 14001, intégré à son Système de Management QSE de l'entreprise.

5.3.1 LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION

Dans une dynamique de transparence et d'amélioration continue, PALMCI a entamé en 2024 un partenariat structurant avec le cabinet MEO Carbon Solutions en vue de renforcer la maîtrise de son empreinte environnementale.

Ainsi, un premier bilan carbone a été réalisé, conformément à la méthodologie du GHG Protocol, portant spécifiquement sur la production de CPO (Crude Palm Oil). Ce travail a permis d'identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la chaîne de valeur : exploitation agricole, huileries et presseries.

Ces données 2024 serviront désormais de référence pour les analyses comparatives avec les exercices futurs.

À partir de 2025, le partenariat avec MEO s'élargira à la réalisation d'un **bilan carbone global de l'entreprise (scope 1, 2 et 3)**. Cette démarche vise à :

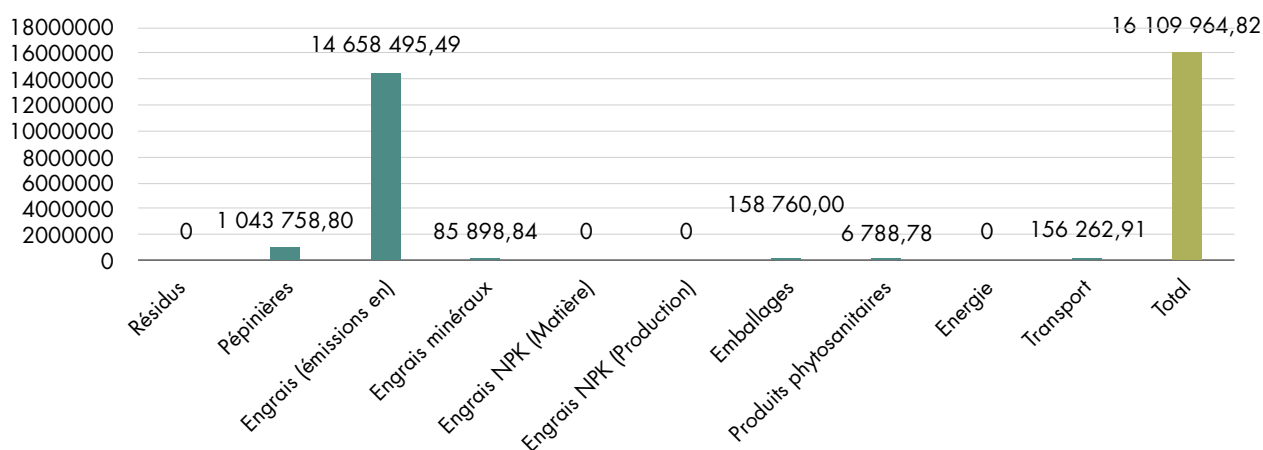
- Évaluer de façon plus exhaustive l'empreinte GES de PALMCI ;
- Identifier les principaux postes émetteurs ;
- Définir un plan de réduction adaptés des émissions à moyen et long terme avec des objectifs chiffrés ;
- Répondre aux exigences croissantes des parties prenantes et à la réglementation.

a) Résultats du Bilan carbone par segment d'activité sur la base du calculateur

Émissions issues des plantations

ÉMISSIONS MOYENNES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR ACTIVITÉ (PLANTATIONS INDUSTRIELLES ET PLANTATIONS VILLAGEOISES)			
Exploitations agricoles (plantations)	Activités (Poste d'émission)	Prise en compte des GES et des réservoirs de carbone	Valeur (kg CO ₂ eq / an)
	Résidus	CO ₂ eq	0
	Pépinières	CO ₂ eq	1 043 758,80
	Engrais (émissions en plantation)	CO ₂ eq	14 658 495,49
	Engrais minéraux (production)	CO ₂ eq	85 898,84
	Engrais NPK (Matière première)	CO ₂ eq	0
	Engrais NPK (Production)	CO ₂ eq	0
	Emballages	CO ₂ eq	158 760,00
	Produits phytosanitaires	CO ₂ eq	6 788,78
	Énergie	CO ₂ eq	0
	Transport	CO ₂ eq	156 262,91
	Emissions total		16 109 964,82

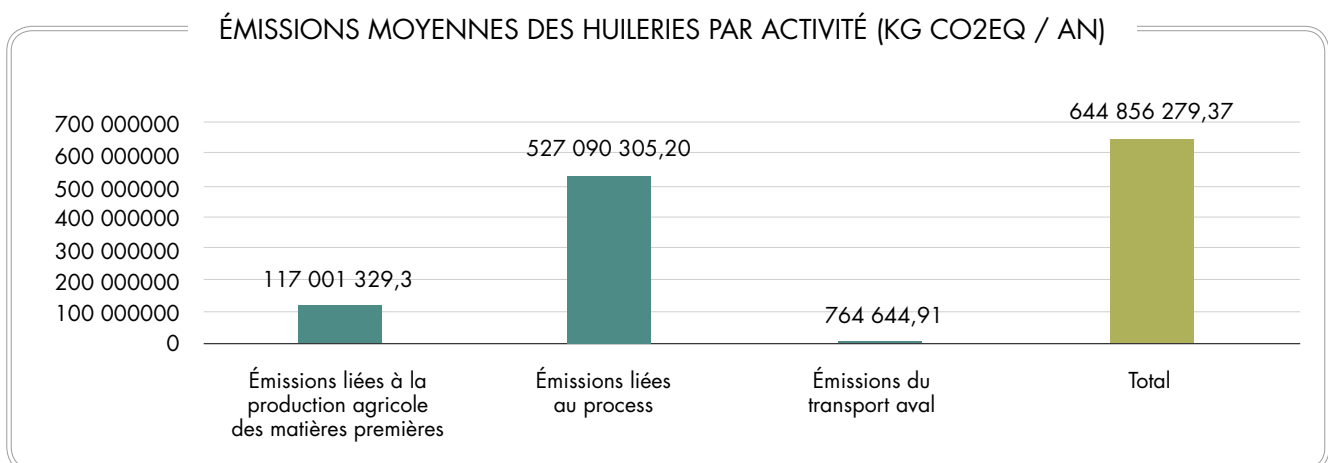
ÉMISSIONS MOYENNES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR ACTIVITÉ (KG CO₂EQ / AN)



Les émissions de carbone en plantations proviennent essentiellement des engrais épandus.

Émissions issues des huileries

ÉMISSIONS MOYENNES DES HUILIERIES PAR ACTIVITÉ			
Huileries	Activités (Poste d'émission)	Prise en compte des GES et des réservoirs de carbone	Valeur (kg CO ₂ eq / an)
	Émissions liées à la production agricole des matières premières	CO ₂ eq	117 001 329,3
	Émissions liées au process	CO ₂ eq	527 090 305,20
	Émissions liées au transport après production	CO ₂ eq	764 644,91
	Emissions total		644 856 279,37

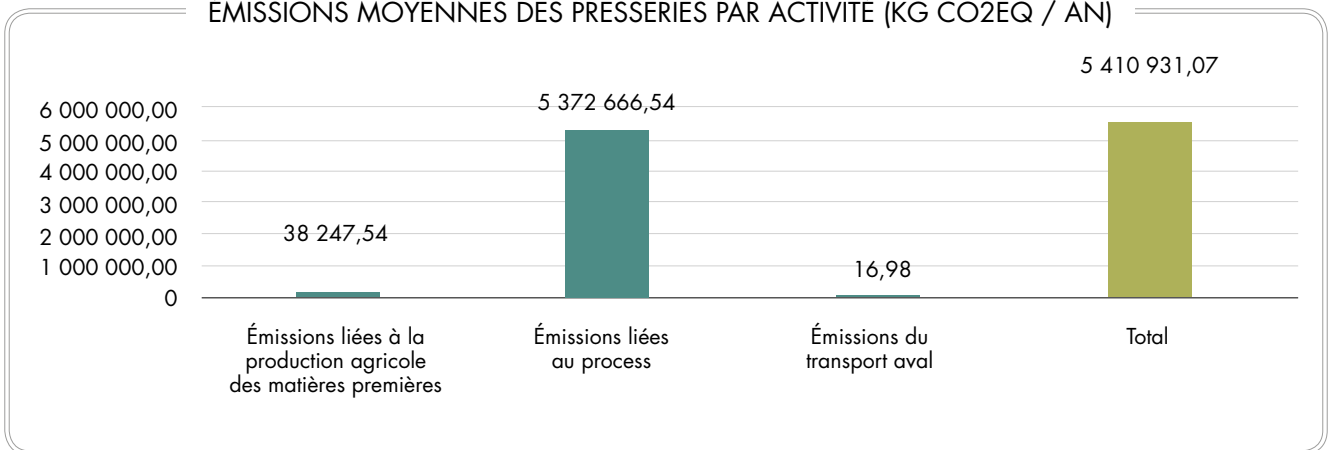


Les émissions de carbone dans les huileries proviennent 82% des activités du process soulignant ainsi la nécessité d'optimiser les procédés énergétiques et les sources de chaleur.

Émissions issues des presseries (KPO)

ÉMISSIONS MOYENNES DES PRESSERIES PAR ACTIVITÉ			
Kernel	Activités (Poste d'émission)	Prise en compte des GES et des réservoirs de carbone	Valeur (kg CO ₂ eq / an)
	Émissions liées à la production agricole des matières premières	CO ₂ eq	(kg CO ₂ eq / an)
	Émissions liées au process	CH ₄ , N ₂ O, CO ₂	38 247,54
	Émissions du transport aval	CO ₂ eq	5 372 666,54
	Total émissions		5 410 931,07

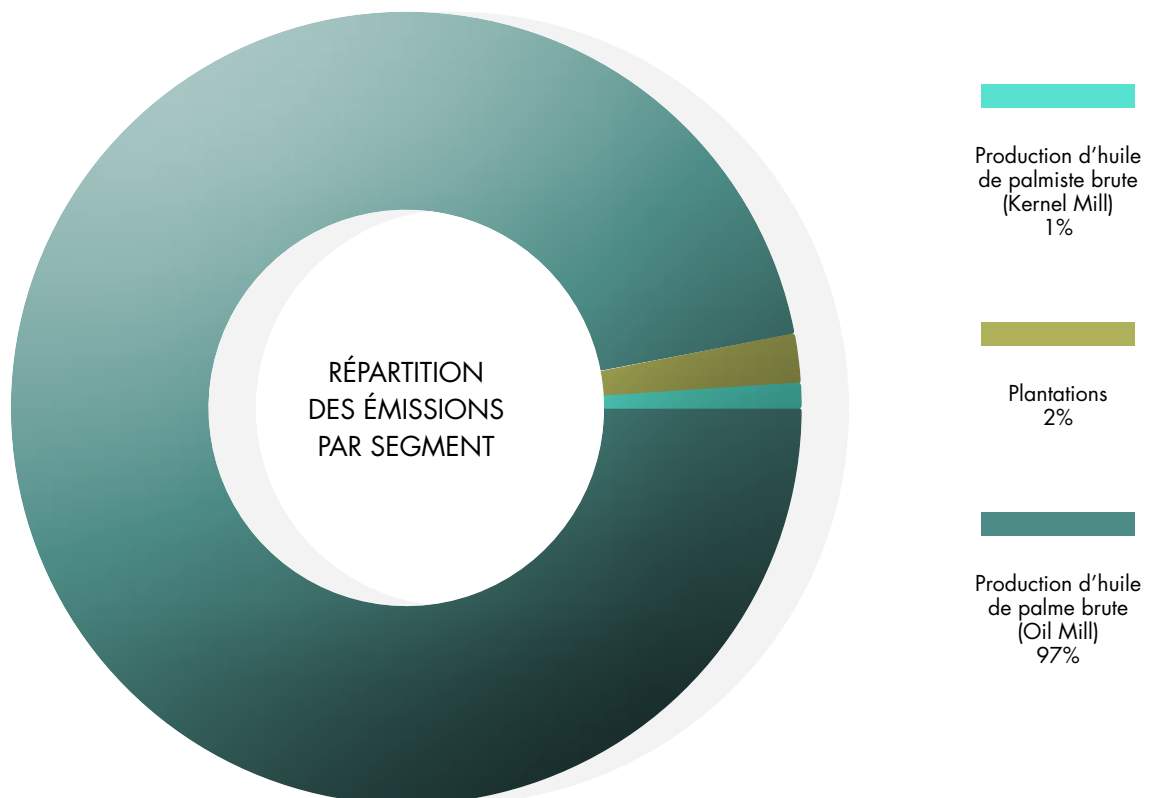
ÉMISSIONS MOYENNES DES PRESSERIES PAR ACTIVITÉ (KG CO₂EQ / AN)



Le processus de traitement des amandes de palmiste engendre également des émissions non négligeables.

Émissions totales consolidées

SEGMENT	ÉMISSIONS (TEQ CO ₂ / AN)
Plantations	16 110
Production d'huile de palme brute (Oil Mill)	644 856
Production d'huile de palmiste brute (Kernel Mill)	5 411
Total global	666 377



Ce premier bilan carbone constitue une étape structurante dans la stratégie climat de PALMCI.

Il permet d'identifier clairement les sources majeures d'émissions et d'envisager des leviers de réduction prioritaires :

- Optimisation énergétique dans ses huileries,
- Électrification ou substitution des sources thermiques,
- Réduction des intrants et meilleure gestion logistique.

PALMCI prévoit désormais de mettre à jour annuellement ce bilan et de définir des objectifs de réduction chiffrés dans les années à venir.

b) Suivi des émissions atmosphériques

Les effluents gazeux générés par les activités industrielles de PALMCI, notamment au niveau des chaudières, font l'objet d'un suivi environnemental rigoureux, réalisé de manière semestrielle. Ce suivi vise à assurer la conformité avec les valeurs limites de rejets atmosphériques imposées par la réglementation ivoirienne et les standards internationaux de référence.

Une attention particulière est portée sur les émissions suivantes, en raison de leur impact potentiel sur la santé humaine et l'environnement :

POLLUANT / PARAMÈTRE	ABRÉVIATION	VALEUR LIMITE D'ÉMISSION (VLE)	UNITÉ	INDICATEUR
Monoxyde de carbone	CO	400	mg/m ³	Témoin d'une combustion incomplète
Oxydes d'azote	NO ₂	400	mg/m ³	Polluant atmosphérique majeur
Dioxyde de soufre	SO ₂	500	mg/m ³	Irritant et précurseur de pluies acides
Température des fumées	T°C fumées	Indicatif	°C	Indicatif du rendement de combustion ; non réglementée mais surveillée

Le respect de ces seuils est primordial pour maîtriser l'empreinte atmosphérique de PALMCI et garantir une performance industrielle compatible avec les exigences de durabilité.

Des mesures correctives sont mises en œuvre en cas de dépassement ou de tendance haussière, notamment par l'optimisation des conditions de combustion dans les chaudières et l'entretien préventif des installations.

Résultats 2024

SITE	CO (MG/M ³)	DÉPASSEMENT EN CO (MG/M ³)	NO2 (MG/M ³)	DÉPASSEMENT	SO2 (MG/M ³)	DÉPASSEMENT EN SO2 (MG/M ³)
Néka	1851	Oui	187	Non	0	Non
Gbapet	731	Oui	382	Non	1	Non
Antenne 2	633	Oui	369	Non	8	Non
Autres sites	Conformes	Non	Conformes	Non	Conformes	Non

Les dépassements des valeurs limites d'émissions (VLE) relevés sur les sites de Néka, Gbapet et Antenne 2 s'expliquent principalement par des problèmes de mauvaise combustion au moment des prélèvements. Cette situation a engendré des taux anormalement élevés de monoxyde de carbone (CO) sur ces sites.

Toutefois, un plan d'action correctif spécifique à chaque site a été déployé ainsi que la mise en place d'un suivi périodique renforcé des ces émissions gazeuses en vue d'un meilleur suivi de la régulation de l'apport en air de combustion.

GRI 301-1

Matières premières utilisées

En 2024, PALMCI a poursuivi sa stratégie de maîtrise de l'usage des ressources naturelles et de réduction des intrants non renouvelables. Le tableau ci-dessous détaille les matières premières utilisées selon leur origine, leur caractère renouvelable, les volumes consommés et leur évolution par rapport à 2023.

TYPE DE MATIÈRE	ORIGINE	RENOUVELABLE	QUANTITÉ 2024	QUANTITÉ 2023	VARIATION (%)
Régimes de palme (FFB)	Planteurs industriels & villageois	Oui	1 387 000 T	1 550 771 T	-11 %
Eau (pour extraction & nettoyage en m³)	Captages locaux (forages, rivières)	Oui	2 209 991 m³	2 645 946 m³	-16 %
Coques de palme (biocombustible)	Résidu interne	Résidu valorisé	164 956 072 T	205 735 008 T	-20 %
Engrais minéraux et organiques	Fournisseurs locaux / internationaux	Non	11 861 T	15 700 T	-24 %
Produits phytosanitaires	Fournisseurs certifiés	Non	53,57 T	56,47 T	-5 %
Essence pour les générateurs, motopompes et sècheurs (sources fixes)	Distributeurs pétroliers	Non	4 805 L	6 347 L	-24 %
Diesel pour les générateurs, motopompes et sècheurs (sources fixes)	Distributeurs pétroliers	Non	959 677 L	1 106 974 L	-13 %
Essence consommée par les véhicules de service et de location - (sources mobiles)	Distributeurs pétroliers	Non	275 817 L	225 655 L	+22 %
Diésel consommé par les véhicules de service et de location - (sources mobiles)	Distributeurs pétroliers	Non	2 372 986 L	2 451 979 L	-3 %
Consommation d'électricité du réseau national	Compagnie Nationale d'électricité	Oui	7828 Gwh	9793 Gwh	-20,0%

Ci-après le tableau récapitulatif des évolutions observés entre 2023 et 2024

GRI	DOMAINE	ÉLÉMENT ANALYSÉ	INTERPRÉTATION
GRI 301-1	Matières premières	Régimes de palme (FFB) : -11 %	Cette baisse est consécutive à la diminution des volumes achetés auprès des producteurs villageois.
		Fibres (biocombustible) : -20%	La baisse de la quantité de résidus internes valorisés en biocombustible est directement liée à la réduction du volume de régime.
		Engrais minéraux et organiques : - 24%	Cette diminution s'explique principalement par l'adoption d'un nouveau type d'engrais (engrais enrobé) à libération lente, qui assure une diffusion régulière et contrôlée des nutriments sur une période variant de 3 à 16 mois. L'utilisation de cet engrais favorise une croissance optimale des plantes grâce à un apport continu et homogène en éléments nutritifs.
		Produits phytosanitaires : -5%	La réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires s'explique par la mise en œuvre d'un plan de gestion intégrée des nuisibles. Cette stratégie privilégie les méthodes de lutte biologique et mécanique plutôt que les traitements chimiques, afin de minimiser autant que possible leur emploi contre les insectes, adventices et champignons.
GRI 302-1	Consommation d'énergie	Essence (sources fixes) : -24 %	La baisse de la consommation de carburants (groupes électrogènes et motopompes) témoigne d'une amélioration du suivi des performances énergétiques. Cette réduction s'explique également par l'optimisation des équipements fixes.
		Diesel (sources fixes) : -13%	
		Essence (véhicules) : +22%	La consommation d'essence a augmenté en raison de l'intensification des activités terrain, incluant les missions d'encadrement, de logistique et de supervision sur les différents sites. Parallèlement, la baisse de consommation de diesel s'explique par le renouvellement progressif du parc automobile, avec l'acquisition de nouveaux véhicules dont les consommations sont optimisées (6,1 à 8,1 L/100 km), contrairement aux anciens Hardbody arrivés en fin de cycle.
		Diesel (véhicules) : -3%	
		Electricité du réseau national : -20%	La consommation d'électricité du réseau national a baissé de 20% grâce à plusieurs mesures d'optimisation entre autres l'optimisation des plannings de production pour éviter les pics de consommation et le remplacement des éclairages classiques par des LED. Ces actions ont permis une utilisation plus rationnelle de l'énergie sans avoir eu à impacter les activités opérationnelles.
GRI 303-5	Prélèvement et consommation d'eau	Eau pour process : -16%	Grâce au monitoring mensuel mis en place (suivi des m ³ consommés par tonne de régime traité), nos huileries ont pu ajuster leurs process et réduire leur consommation d'eau de manière significative.

c) Préservation de la biodiversité et lutte contre la déforestation

Afin de répondre aux exigences croissantes en matière de durabilité et de préservation de la biodiversité, PALMCI a engagé un vaste projet d'identification, de cartographie et de gestion des zones à Haute Valeur de Conservation (HVC) et de Hauts Stocks de Carbone (HCS) sur l'ensemble de ses sites.

L'objectif étant de mieux connaître, protéger et intégrer les zones sensibles dans la gestion opérationnelle des plantations.

Répartition des zones HVC à l'intérieur de la concession

CATÉGORIE HVC	SUPERFICIE (HA)	INTERPRÉTATION
HVC 1	758,4	Zones abritant des espèces rares ou menacées
HVC 2	0	(Absente ou non identifiée)
HVC 3	4 032,31	Écosystèmes représentatifs ou rares : forêt naturelle, savanes...
HVC 4	1 070,9	Services écosystémiques critiques (protection des sols, des ressources en eau)
HVC 5	185,53	Importants pour les besoins de subsistance de la communauté
HVC 6	0	(Valeur culturelle/spirituelle absente ou non identifiée)

Ces résultats montrent une prédominance de HVC 3 (écosystèmes représentatifs) et HVC 4 (services environnementaux), indiquant un potentiel écologique élevé sur certaines UAI.

Cette cartographie permet désormais à PALMCI de mieux intégrer la gestion environnementale différenciée dans son Système de Management Intégré QSE, notamment pour prévenir la conversion de milieux sensibles.

À cet effet, les recommandations issues des études HVC/HCS ont été intégrées dans les plans de conservation de la biodiversité de chaque UAI, selon les spécificités écologiques propres à chaque site.

En 2024, ce sont environ 541 ha de forêts, d'îlots forestiers et d'espaces protégés qui ont été préservés ou densifiés par PALMCI sur ses UAI.

5.3.2 GESTION DES DÉCHETS

GRI 306-2

Gestion des déchets

La politique environnementale de PALMCI en matière de gestion des déchets s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, visant à réduire l'impact environnemental des activités tout en valorisant les sous-produits générés.

Dispositif opérationnel mis en place

PALMCI applique une procédure de gestion des déchets structurée, fondée sur les principes du tri, de la réduction, du recyclage et de la valorisation. Les principales actions incluent :

- Stockage par type : Les déchets industriels sont stockés dans des parcs à déchets conçus spécialement pour la circonstance ;
- Création de deux unités pilotes de compostage des ordures ménagères dont l'une fonctionnelle à TOUMANGUIÉ et la seconde en cours de finition à EHANIA ;
- Réutilisation de 100 % des déchets végétaux issus du process industriel (raffes, fibres...) : Les fibres sont utilisées comme biocombustibles dans les chaudières, quand raffes sont valorisées comme amendement organique et paillage en plantation.

Pour les déchets qui ne peuvent être valorisés en interne, PALMCI s'appuie sur des prestataires qualifiés et agréés par le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL), conformément aux exigences réglementaires ivoiriennes.

Cela concerne notamment :

- Les déchets dangereux (huiles usagées, batteries, filtres, produits chimiques),
- Les déchets industriels non valorisables.



Typologie des déchets gérés

CATÉGORIE	EXEMPLES	TRAITEMENT APPLIQUÉ
Déchets organiques	Résidus de régimes, fibres, boues d'huile	Production d'énergie, compostage, valorisation comme engrais,
Déchets industriels non dangereux	Ferraille, plastique, carton, palettes	Tri, stockage, cession à des prestataires agréés
Déchets dangereux	Huiles usées, filtres, batteries, contenants chimiques	Collecte et élimination par des prestataires agréés
Déchets médicaux	Déchets des CMS et infirmeries de site	Tri, stockage et traitement spécifique par un prestataire agréé
Déchets ménagers	Restes de repas, ordures domestiques sur les sites	Collecte régulière, compostage, mise en décharge

Suivi et contrôle

Un dispositif de suivi et de contrôle des déchets existe et est assuré par les ressources DD sur les différends. Il comporte la mise en place d'un registre de suivi des déchets par site, incluant volume, nature, filière de traitement et prestataire, le suivi des prestataires de collecte (conformité administrative, traçabilité) ainsi que la sensibilisation des équipes à la réduction des déchets à la source.

GRI 306

Déchets générés et destinés à la valorisation

La gestion innovante des déchets : une priorité stratégique pour PALMCI
Intégrée au cœur de sa politique QSE (Qualité, Sécurité, Environnement), la gestion des déchets chez PALMCI s'appuie sur une démarche proactive et circulaire, combinant innovation et durabilité.

BILAN DES ACTIONS 2023-2024

- **Projet pilote de compostage (2023) :**

En collaboration avec l'ONG GREEN COUNTRIES, le site de TOUMANGUIÉ a produit 5 tonnes de compost dès la première année, réutilisées pour enrichir les sols des plantations.

- **Amélioration des infrastructures (2024) :**

Mise aux normes des décharges ménagères sur les sites d'IBOKE, BLIDOUBA et NEKA, facilitant le tri et la valorisation des déchets.

- **Production durable :**

Le site de TOUMANGUIÉ a atteint une production cumulée de 80 tonnes de compost sur deux ans, contribuant à l'amélioration de la fertilité des sols et réduisant l'usage d'engrais chimiques.

PERSPECTIVES 2025

- **Extension du projet :**

Construction d'un second centre de compostage à EHANIA, dont la mise en service est prévue en 2025 avec pour objectifs de :

- Augmenter la capacité de valorisation des déchets organiques ;
- Généraliser les bonnes pratiques à l'ensemble des sites PALMCI ;
- Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux de l'économie circulaire.

CATÉGORIE DE DÉCHETS	QUANTITÉ 2024 (T)	QUANTITÉ 2023 (T)	ÉVOLUTION (%)
Déchets Dangereux Générés	111,04	132,26	-16%
Déchets Non Dangereux Générés	87699,04	1496,32	5761%
Déchets Dangereux Générés, devant être éliminés (Destruction, Incinération,)	95,60	62,44	53%
Déchets Non Dangereux Générés, Non destinés à élimination (Recyclage, Réutilisation, Décontamination, ...)	87574,03	1494,88	5758%

L'augmentation exceptionnelle (+5 761 %) du volume de déchets non dangereux s'explique principalement par les travaux d'upgrading réalisés sur le site de Gbapet, ainsi que par les opérations housekeeping menées à Néka. Ces activités ont généré un afflux ponctuel mais significatif de déchets, majoritairement composés de matériaux inertes et de ferrailles.

L'augmentation marquée (+5 758 %) des déchets non dangereux non destinés à l'élimination reflète une dynamique proactive d'orientation vers des filières de valorisation existantes, telles que le recyclage ou le compostage. Cette évolution est en parfaite cohérence avec notre engagement en faveur d'une gestion durable et circulaire des déchets.

La réduction notable de 16 % des déchets dangereux générés résulte d'un meilleur encadrement de l'utilisation des intrants chimiques, une gestion optimisée des stocks limitant ainsi les produits périmés ou les rejets accidentels, ainsi que d'un suivi renforcé des déchets issus des ateliers mécaniques.

GRI 303-3

Prélèvements d'eau par source

PALMCI assure une gestion responsable des ressources en eau. A cet effet, PALMCI met en œuvre un suivi rigoureux de ses prélèvements en eau sur toutes ses Unités Agro-Industrielles (UAI). Les sources d'approvisionnement sont diversifiées et contrôlées :

- Eaux de surface (rivières et cours d'eau à proximité des sites)
- Ressources souterraines (forages dédiés)
- Réseaux municipaux (uniquement pour le siège, usage marginal)

Le Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) déployé a permis de structurer une démarche proactive autour de trois axes :

1. Réduction de la consommation

Optimisation des procédés industriels pour minimiser les prélèvements.

2. Garantie de la qualité de l'eau

- Contrôle de l'eau potable distribuée dans les villages des travailleurs.
- Surveillance des rejets pour préserver les écosystèmes aquatiques.

3. Valorisation des eaux usées

- Recyclage et traitement adapté pour réduire la pollution.
- Maintenance préventive des infrastructures (limitation des fuites).

Pour assurer une amélioration continue, PALMCI a intégré des indicateurs clés à son système de management environnemental :

- Suivi mensuel des volumes prélevés et consommés par site en fonction des volumes traités.
- Sensibilisation des équipes aux économies d'eau.
- Maintenance corrective et préventive des réseaux hydrauliques.

Évolution des volumes prélevés (2024 vs. 2023)

INDICATEUR	2024	2023	VARIATION
Prélèvements d'eau dans les eaux de surface	1191530	878546	36%
Prélèvements d'eau dans les réseaux municipaux	3277	2749	19%
Prélèvement d'eau de forage	1015184	1764651	-42%

La baisse marquée des prélèvements d'eau de forage illustre les efforts concrets de PALMCI en matière de gestion responsable des ressources souterraines. Elle s'explique par :

- La réhabilitation progressive du parc de forages, initiée dès 2021 sur les sites de l'Est et du Centre, et poursuivie en 2023 et 2024 dans le Bas-Cavally.
- La réduction significative des fuites grâce à des interventions ciblées sur les réseaux vétustes.
- La remise en état des compteurs volumétriques, permettant un suivi rigoureux et une traçabilité renforcée des prélèvements.

Les prélèvements d'eaux de surface bien qu'en hausse reste sous contrôle.

L'eau du réseau urbain est utilisée uniquement au niveau du siège et représente moins de 0,1 % des prélèvements totaux.

Bassin de lagunage



GRI 303-1

Gestion intégrée des ressources hydriques

1. Accès et gouvernance de l'eau

PALMCI déploie une politique hydrique responsable articulée autour de trois piliers :

- **Accès équitable** : Fourniture gratuite d'eau potable aux employés ;
- **Cadre réglementaire** : Collaboration active avec les autorités pour la régularisation des prélèvements (renouvellement des autorisations en cours)
- **Prévention des conflits** : Mise en place de disposition de mitigation des conflits grâce à une gestion préventive.

2. Surveillance environnementale proactive

Le dispositif de contrôle comprend :

- **Monitoring** : Analyses physico-chimiques régulières des eaux superficielles et souterraines
- **Périmètres de protection** : Mise en place de périmètres de protection des installations hydriques
- **Innovation technique** : Généralisation des bassins de lagunage (100% des sites en dispose) avec :
 - Confinement total des effluents ;
 - Ferti-irrigation démarrée sur 4 sites pilotes (Ehania, Toumanguié, Irobo, Boubo) ;
 - Optimisation en cours sur des installations des huileries

3. Performance circulaire

La stratégie de valorisation des effluents combine :

- **Economie circulaire** : Réutilisation des nutriments via :
 - Irrigation contrôlée
 - Amendement organique des sols
- **Triple bénéfice** :
 - Protection des écosystèmes
 - Amélioration agronomique
 - Réduction des coûts d'intrants

Les projets de création de bassins de lagunage pour le traitement des effluents hydriques ont connu une avancée significative. À fin 2024, 100 % des usines PALMCI en sont désormais équipées ; les effluents sont à ce jour confiné sur le périmètre de PALMCI.

Quelques travaux de correction et d'ajustement sont encore en cours sur certains sites afin d'optimiser les performances du dispositif. Les effluents issus de ces bassins sont utilisés en plantation pour la Ferti-irrigation. Ce procédé consiste à réutiliser les effluents partiellement ou totalement traités comme source d'irrigation et de fertilisation organique pour les plantations. Il permet de réduire les volumes de rejets directs dans le milieu naturel tout en améliorant la fertilité des sols agricoles.

Ce système est fonctionnel sur les sites de EHANIA, TOUMANGUIE, IROBO et BOUBO. Conformément aux dispositions législatives ivoiriennes en matière de protection de l'environnement, PALMCI réalise de manière semestrielle des analyses complètes de ses effluents liquides industriels.

Ces analyses sont confiées au Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL), organisme national agréé pour le contrôle environnemental, garantissant ainsi la neutralité et la conformité des résultats.

COMMUNAUTES ET INNOVATION SOCIETALE



5.4. COMMUNAUTÉS ET INNOVATION SOCIÉTALE

PALMCI inscrit son action dans une logique de relation de confiance durable avec ses parties prenantes, en particulier les communautés riveraines de ses plantations et sites industriels. Cette dynamique repose sur le respect des engagements sociaux, le dialogue inclusif et la promotion d'un développement communautaire équilibré et participatif.

5.4.1 INCLUSION SOCIALE

Dans le cadre de sa Politique de Durabilité, PALMCI a fait de l'inclusion sociale et du développement des communautés un enjeu stratégique prioritaire. L'entreprise s'attache à construire des relations empreintes de respect, d'intégrité et de transparence, en maintenant un dialogue ouvert et structuré avec les populations environnantes. A ce titre, elle a mis en place deux organes d'échanges à savoir les Cadres Permanents de Dialogue et les Comités de Vigilance (CV) contre les pires formes de travail des enfants.

Cadre Permanent de Dialogue (CPD)

Afin de formaliser et pérenniser ce dialogue, PALMCI a instauré, depuis plusieurs années, des Cadres Permanents de Dialogue (CPD) sur chacun de ses sites. Ces espaces de concertation rassemblent :

- Des membres de l'encadrement local de PALMCI ;
- Des représentants des forces vives des communautés locales : chefs de village, jeunes, femmes, autorités religieuses, etc.

Ces CPD jouent un rôle central dans la dynamique de co-construction sociale entre PALMCI et les communautés riveraines. Ils ont permis :

- Le renforcement de la cohésion sociale autour des activités de PALMCI ;
- La résolution collaborative de préoccupations locales (accès à l'eau, infrastructures, santé...) ;
- Le soutien à plusieurs initiatives de développement communautaire (voir ci-dessous).

En 2024, 29 CPD fonctionnels ont permis de renforcer la cohésion sociale avec les 41 communautés riveraines des UAI. Ces instances sont devenues de véritables leviers de médiation, de résolution des préoccupations locales et de co-construction d'actions sociales.

A ce titre PALMCI a réalisé de nombreux projets sociaux en collaboration avec les communautés, parmi lesquels :

- La construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires (classes, cantines, logements d'enseignants) ;
- L'appui à l'accès à l'eau potable (forages et château d'eau) ;
- Le renforcement des structures de santé ;
- La fourniture de matériel scolaire, de mobiliers et d'équipements communautaires ;
- Le soutien à l'autonomisation des femmes à travers des activités génératrices de revenus (AGR) ;
- La promotion de projets communautaires agricoles ou de maraîchage.

Comités de vigilance (CV) contre les pires formes de travail des enfants

Sous l'impulsion des CPD, PALMCI a également déployé 41 Comités de Vigilance (CV) dans les communautés riveraines, dédiés prévention et la lutte contre les pires formes de travail des enfants (PFTE). Leur mission consiste à :

- Identifier et signaler les situations à risque,
- Sensibiliser les familles sur les droits de l'enfant et la scolarisation,
- Collaborer avec les autorités locales et les services sociaux compétents.

Les principales actions de ces comités comprennent :

- Séances de communication et de sensibilisation auprès des familles et leaders locaux ;
- Visites inopinées en plantations villageoises pour repérer les situations à risque.

Les séances de sensibilisation portent sur des thématiques ciblées que sont :

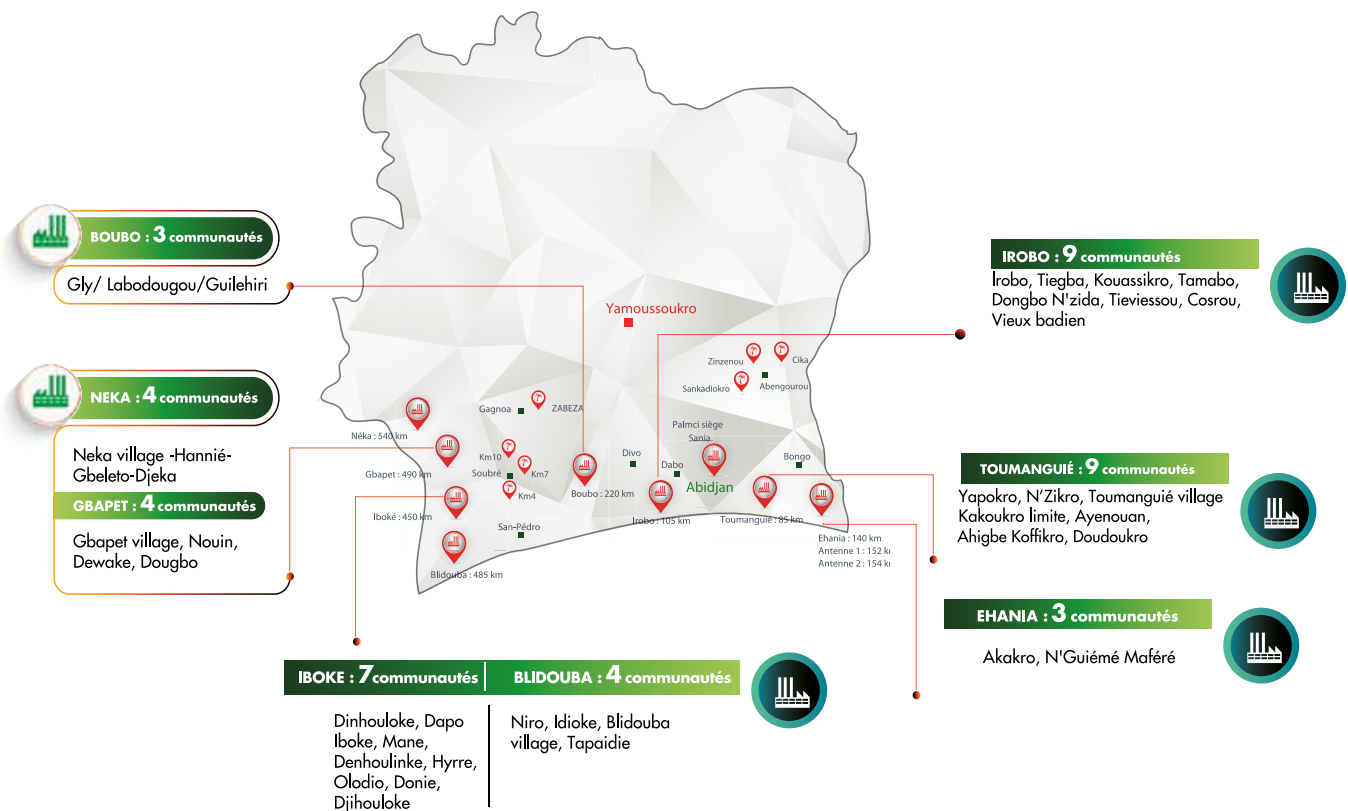
- Les travaux dangereux et leurs conséquences sur la santé physique et mentale des enfants ;
- Les droits et devoirs fondamentaux des enfants ;
- Les risques liés au port de charges lourdes ;
- La distinction entre travaux autorisés et interdits selon l'âge ;
- Les impacts sociaux et juridiques des pires formes de travail des enfants.

Cette approche communautaire permet à PALMCI de :

- Anticiper les conflits sociaux et prévenir les tensions foncières ou sociales,
- Renforcer la responsabilité partagée dans la mise en œuvre des projets sociaux,
- Améliorer l'image de l'entreprise au niveau local et national,
- Participer activement à la lutte contre les inégalités et à la protection des droits humains fondamentaux, notamment ceux des enfants.

Ces actions témoignent de l'engagement de PALMCI à être un acteur du développement local, au-delà de ses activités industrielles, en favorisant :

- L'inclusion des communautés dans une dynamique partenariale durable ;
- La prévention des risques sociaux, notamment ceux liés au travail des enfants ainsi que des tensions foncières ou sociales ;
- La participation active à la lutte contre les inégalités et à la protection des droits humains fondamentaux, notamment ceux des enfants ;
- La construction d'un développement solidaire et équitable au service des populations locales ;
- Améliorant l'image de l'entreprise au niveau local et national,



Relance du projet Écocitoyenneté

En 2024, PALMCI a mis un accent particulier sur la relance du projet «Écocitoyenneté», dans le cadre de son engagement pour l'inclusion sociale et la sensibilisation des communautés riveraines.

Ce projet vise à :

- Renforcer au travers des enfants, la conscience collective autour des enjeux d'environnement, de civisme et de responsabilité sociale,
- Mobiliser les communautés locales, en particulier le système éducatif (enseignants du primaires, conseillers vie scolaires, écoliers...), à travers des actions concrètes :
- Opérations de salubrité et nettoyage collectif,
- Reboisement communautaire et entretien des espaces publics,
- Sensibilisation à la gestion des déchets et à l'hygiène,
- Ateliers d'éducation citoyenne dans les écoles et villages.

Ce programme agit comme un pont entre l'inclusion sociale et la durabilité environnementale, en intégrant les valeurs de respect de l'environnement, de vivre-ensemble et d'implication civique.

La relance du projet en 2024 a été rendue possible grâce à la volonté de la Direction Générale et à l'implication des établissements scolaires locaux et de la Direction de la vie scolaire.

Remise de kits scolaires



5.4.2 DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

GRI 203-1

Investissements dans les infrastructures et services soutenus

PALMCI contribue activement au développement des territoires où elle est implantée en soutenant des investissements dans des infrastructures essentielles à destination des communautés locales, en complément de ses obligations opérationnelles. Ces investissements, qu'ils soient en nature, en moyens ou en accompagnement technique, s'inscrivent dans une démarche volontaire de création de valeur partagée.

a) Projets et infrastructures communautaires

En 2023–2024, PALMCI a réalisé ou soutenu plusieurs projets structurants à fort impact social et économique portant sur l'éducation et la santé. Au total cinq projet ont été achevés sur les 9 prévus.

DÉSIGNATION	2024	2023	VARIATION (%)
Nombre de projets	5	8	-38%
Dépenses	185 078 346	336 433 280	-45%

Éducation

UAI	ANNEES DE REALISATION	PROJETS	BENEFICIAIRES	COUTS DU PROJET (FRCS CFA)
EHANIA	2024	Construction cantine scolaire	AKAKRO	24 426 635
TOUMANGUIE	2024	Logements instituteurs	TOUMANGUIÉ VILLAGE	36 000 126
BLIDOUBA	2024-2025	Construction d'une école primaire (de 06 salles de classes avec bureau directeur) équipées plus un bloc sanitaire de 3 portes (sur 2 ans)	PATA HIDIE	50 741 585

Accès à l'eau potable

UAI	ANNEES DE REALISATION	PROJETS	BENEFICIAIRES	COUTS DU PROJET
IROBO	2024	Construction d'un château d'eau avec un forage plus adduction	IROBO VILLAGE	45 000 000
GBAPET	2024	Construction d'un forage plus un château d'eau	DOUGBO	28 910 000

Voirie rurale et infrastructures collectives

- Entretien de 120 km de la voie nationale de NÉKA à KLOTOU ;

b) Santé de proximité

INDICATEURS	2023	2024	VARIATION
Nombre total de consultations	109 745	128 581	+17,2 %
Consultations destinées aux communautés	32 199	32 266	+0,2 %
Nombre total d'accouchements	1 525	1 508	-1,1 %
Accouchements de femmes issues des communautés	1 161	998	-14,0 %
Nombre de Centres Médico-Sociaux (CMS)	10	10	0,0 %

L'utilisation globale des services sanitaires en 2024 est en nette progression comparativement à l'année 2023. Ces CMS et infirmeries disponibles sur les sites de PALMCI ont enregistré une hausse de +17,2 % de consultations témoignant ainsi d'une meilleure accessibilité et d'un usage accru de ces derniers par les communautés locales. Ce qui pourrait être due en partie à la réhabilitation des différents CMS.

c) Éducation communautaire

INDICATEUR	2023	2024	VARIATION
Nombre total d'élèves	14 905	15 167	+1,8 %
Nombre d'élèves filles	7 602	7 651	+0,6 %
Nombre d'élèves garçons	7 297	7 516	+3,0 %

Le nombre total d'élèves est en légère progression (+1,8 %), ce qui confirme la capacité d'attraction et d'accueil des établissements éducatifs PALMCI.

Aussi, bien que les filles restent légèrement plus nombreuses (50,4 % des effectifs), la progression est plus marquée chez les garçons, +3,0 % de garçons inscrits, contre +0,6 % de filles.

Cantine scolaire de N'zida



Inauguration de la maternelle de Babadougou à Toumanguié



Inauguration projets Bas Cavally - Don de salles de classe Idioke



Inauguration projets Bas Cavally - Don de salles de classe Hannié



Maternité équipe Labodougou



Chateau d'eau et forage de Dongbo



Inauguration projets Bas Cavally - Forage à Déwaké



06

METHODOLOGIE DE REPORTING



MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

**GRI 102-45 | GRI 102-46 | GRI 102-48 | GRI 102-49 | GRI 102-50 | GRI 102-51
| GRI 102-52 | GRI 102-53 | GRI 102-54 | GRI 102-56**

Note méthodologique – Rapport RSE PALMCI 2024

6.1. PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Le présent rapport RSE couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 et constitue le troisième rapport de durabilité publié par PALMCI. Il est établi conformément aux normes GRI 2016 – option de conformité essentielle.

6.2. FIABILITÉ ET VALIDATION DES DONNÉES

Les informations présentées dans ce rapport :

- Ont été collectées, vérifiées et consolidées en interne via un dispositif structuré ;
- Ont fait l'objet de vérifications ciblées par un Organisme Tiers Indépendant (OTI) sur les données quantitatives ;
- Sont accompagnées en annexe de l'attestation de conformité et de sincérité délivrée par l'OTI.

Le processus de validation est conforme aux standards GRI en matière de transparence et de qualité de l'information.

6.3. CHOIX DES INDICATEURS & CADRE NORMATIF

Conformément aux dispositions GRI 100, 101 et 102, PALMCI a retenu les thèmes matériels les plus pertinents au regard de son activité. Ces thèmes s'articulent autour des trois piliers des normes GRI :

NORME GRI	DOMAINE	EXEMPLES D'INDICATEURS SUIVIS
GRI 200	Économie	Achats responsables, éthique, création de valeur
GRI 300	Environnement	Énergie, déchets, eau, biodiversité, GES
GRI 400	Social	Conditions de travail, droits humains, sécurité

6.4. PRÉCISIONS ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

- **Effectifs permanents** : inclus CDI et CDD en fin de période ; les temporaires sont estimés par moyenne mensuelle sur heures enregistrées.
- **Embauches & départs** : seuls les CDI et CDD sont comptabilisés.
- **Licenciements** : hors abandons de poste, fins de contrat et départs négociés.
- **Déchets** : seuls les déchets issus des activités industrielles sont intégrés (excluant ceux des zones d'habitation).
- **Consommation électrique** : n'intègre que l'électricité achetée auprès des fournisseurs externes.
- **Émissions GES** : calculées à partir du calculateur développé par l'entreprise MEO Carbone solution

> *Conversion des gaz : 1 bouteille d'oxygène = 10 kg ; 1 bouteille d'acétylène = 5 kg.*

6.5. COLLECTE, CONSOLIDATION ET CONTRÔLE INTERNE

PALMCI utilise une plateforme Smartsheet déployée sur tous ses sites pour structurer le reporting RSE :

Étapes de consolidation :

1. Sites PALMCI : chaque contributeur renseigne directement les indicateurs dans l'outil, sous supervision de référents locaux (sponsors).

2. Holding SIFCA :

- La Direction Développement Durable du Groupe vérifie les données,
- Organise des missions de terrain pour renforcer la fiabilité,

6.6. TRANSPARENCE & ACCESSIBILITÉ

Toutes les publications sont accessibles via :

www.groupe-sifca.com

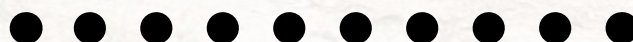
Vos avis, remarques et attentes peuvent être adressés à :

- communication@sifca.ci
- communicationdrhpalmci@palmci.com





INDEX GRI



ANNEXE

1. NOTE EXPLICATIVE SUR L'INDEXATION GRI DU RAPPORT RSE 2024

Dans une démarche de transparence, de structuration et d'alignement avec les meilleures pratiques internationales, PALMCI a choisi d'indexer son rapport RSE 2024 selon les normes du Global Reporting Initiative (GRI), option "Essentielle". Cette annexe présente la logique, la méthodologie et l'utilité de cette indexation pour les parties prenantes internes et externes.

1. Objectif de l'indexation GRI

L'indexation vise à :

- Faciliter la lecture et l'analyse du rapport par les parties prenantes (clients, bailleurs, autorités, ONG, etc.) ;
- Assurer la conformité aux standards internationaux de reporting extra-financier ;
- Renforcer la crédibilité et la comparabilité des données RSE publiées.

2. Méthodologie utilisée

L'indexation repose sur :

- L'analyse détaillée du contenu du rapport RSE PALMCI 2024
- Le croisement avec les normes GRI 2016 (universelles, thématiques et sectorielles)
- L'identification des indicateurs GRI couverts, partiellement ou totalement
- L'alignement avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies
- La structuration par thème, indicateur, section du rapport, pagination et commentaire technique

3. Normes GRI mobilisées

Le tableau couvre :

- Les normes universelles : GRI 102 (profil, gouvernance, parties prenantes, méthodologie) ;
- Les normes thématiques : GRI 403 (Santé et Sécurité au Travail), GRI 306 (déchets), GRI 302 (énergie), GRI 304 (biodiversité), etc.

4. Alignement avec les ODD

Chaque indicateur GRI est associé aux ODD correspondants, permettant de visualiser la contribution de PALMCI aux enjeux globaux tels que :

- ODD 3 : Bonne santé et bien-être
- ODD 5 : Égalité entre les sexes
- ODD 6 : Eau propre et assainissement
- ODD 8 : Travail décent et croissance économique
- ODD 12 : Consommation et production responsables
- ODD 13 : Lutte contre le changement climatique
- ODD 15 : Vie terrestre
- ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces

5. Utilité pour les parties prenantes

Cette indexation permet :

- Aux équipes internes de suivre les indicateurs clés et de structurer les plans d'amélioration ;
- Aux auditeurs et vérificateurs de tracer les données et de valider la conformité ;
- Aux partenaires externes de comprendre les engagements RSE de PALMCI dans un langage normé ;
- Aux institutions et bailleurs de mesurer l'impact réel des actions menées.

2. TABLEAU D'INDEXATION GRI (AVEC ODD ASSOCIÉS)

SECTION DU RAPPORT	NORME GRI	INDICATEUR(S) GRI	PAGE(S)	COMMENTAIRES	ODD ASSOCIÉS
Profil de l'organisation	GRI 102	102-1 à 102-13	7-15	Informations générales (structure, activités, marchés, taille)	ODD 8, 9
Matérialité et enjeux	GRI 102	102-46, 102-47	17-18 / 93	Cartographie des enjeux RSE	ODD 3, 5, 6, 8, 12, 13
Parties prenantes	GRI 102	102-40 à 102-44	22-25	Identification et dialogue avec les parties prenantes locales et institutionnelles	ODD 16
Risques et opportunités	GRI 102	102-15	27-29	Risques RSE identifiés par axe stratégique, avec mesures d'atténuation	ODD 16
Gouvernance et stratégie RSE	GRI 102	102-18, 102-22, 102-23, 102-26	31-37	Structure de gouvernance et pilotage stratégique	ODD 16
Éthique des affaires et achats responsables	GRI 102 / GRI 204	102-16, 204-1	44-47	Engagements éthiques et politique d'achats locaux responsables	ODD 8, 12
Emploi	GRI 401 / GRI 405	401-1, 405-1, 405-2	59-63	Données sur les effectifs, la diversité, et l'égalité des chances	ODD 5, 8
Conditions de travail / SST	GRI 403	403-1 à 403-6	56-63	Système de gestion de la Santé et Sécurité au travail, indicateurs et formations	ODD 3, 8
Formation et développement	GRI 403 / GRI 404	403-5, 404-1	65-66	Heures de formation et programmes de renforcement de capacités	ODD 4, 5
Liberté syndicale	GRI 407	407-1	Annexe (98)	Liberté syndicale et dialogue social	ODD 8, 16
Environnement – Énergie	GRI 302	302-1	77	Consommation énergétique	ODD 7, 13
Environnement – Eau	GRI 303	303-3, 303-5	81-83	Gestion des prélèvements et rejets, présentation des indicateurs quantitatifs	ODD 6

Environnement – Déchets	GRI 306	306-2, 306-3	79–81	Suivi des volumes de déchets et filières de valorisation	ODD 12
Biodiversité / Déforestation	GRI 304	304-1 à 304-3	78	Actions de préservation des zones sensibles et reboisement	ODD 15
Inclusion sociale et Développement communautaire	GRI 413 / GRI 203	413-1, 203-1	88–91	Projets d’impact social, infrastructures et soutien aux populations riveraines	ODD 1, 3, 4, 6, 11
Méthodologie de reporting	GRI 102	102-45 à 102-56	92–99	Démarche méthodologique, périmètre et limites de reporting	ODD 12
Vérification externe	GRI 102	102-56	42/101-106	Rapport et attestation de vérification	ODD 12

3. TABLEAU D’ALIGNEMENT STRATÉGIQUE – ENJEUX - GRI - ODD

ENJEU MATÉRIEL PALMCI	INDICATEUR(S) GRI	ODD ASSOCIÉS
Gouvernance éthique	GRI 102-18, 102-26	ODD 16
Achats responsables	GRI 204-1, 102-16	ODD 8, 12
Conditions de travail	GRI 403-1 à 403-6	ODD 3, 8
Égalité de traitement	GRI 405-1, 405-2	ODD 5
Santé & sécurité	GRI 403-3 à 403-6	ODD 3
Gestion de l’eau	GRI 303-3, 303-5	ODD 6
Gestion des déchets	GRI 306-2, 306-3	ODD 12
Changement climatique	GRI 302-1, GRI 305	ODD 13
Inclusion sociale	GRI 413-1	ODD 1, 11
Développement communautaire	GRI 203-1	ODD 3, 4, 6

RAPPORT DE MAZARS





Immeuble Longchamp
2 boulevard Roume
Plateau
01 BP 3989
Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tél. : +225 27 20 31 77 00
Fax : +225 27 20 21 02 78
www.forvismazars.com/ci/fr

PALM Côte d'Ivoire (PALMCI), S.A.

Attestation d'assurance modérée sur une sélection
d'Informations sociales et environnementales,
présentées en annexe, publiées dans le Rapport
volontaire de développement durable de PALMCI

Exercice clos le 31 décembre 2024

PALMCI

Société Anonyme

Boulevard de Vridi, Abidjan –
Zone portuaire, Abidjan, Côte d'Ivoire
18 BP 3 321 Abidjan 18

**Attestation d'assurance modérée sur une sélection d'Informations sociales et
environnementales, présentées en annexe, publiées dans le Rapport volontaire de
développement durable de PALMCI**

Exercice clos le 31 décembre 2024

ATTEST. RSE 15-09-2025/TKS/FK

Aux Administrateurs de la société PALMCI S.A,

En notre qualité de vérificateur indépendant, membre du réseau Forvis Mazars, Commissaire aux Comptes du groupe SIFCA, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé, exprimant une conclusion d'assurance modérée sur une sélection d'Informations environnementales et sociales, du Rapport de développement durable de PALMCI SA, présentées en annexe et préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (ci-après respectivement les « Informations » et le « Rapport »), présentées de manière volontaire.

Les conclusions exprimées dans cette attestation, concernent uniquement ces Informations et non le Rapport pris dans son ensemble.

1 Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

2 Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- ☒ Le périmètre de données vérifiées couvre 40,69 % des effectifs consolidés, et inclut les activités des Unités Agricoles Industrielles (UAI) de PALMCI situées au Centre et à l'Est de la Côte d'Ivoire ;

- ☒ L'indicateur "Heures travaillées", présente une hétérogénéité dans les modalités de calcul. En effet, la qualification des heures travaillées théoriques varie selon les pratiques des sites et les processus mis en œuvre pour les extrapoler.

3 Préparation du Rapport volontaire de développement durable

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé (Procédures et méthodologie à jour) ou de pratiques établies, sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations, permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité des données entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans le Rapport.

4 Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines Informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans le Rapport.

5 Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration :

- ☒ de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- ☒ d'établir un Rapport de présentation des politiques de développement durable menées, ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ☒ ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Le Rapport a été établi en appliquant le Référentiel de l'entité.

6 Responsabilité du Vérificateur Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la sincérité des Informations revues.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- ☒ le respect par l'entité, des dispositions légales et réglementaires applicables à l'entité ;
- ☒ la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

7 Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après, ont été effectués en application des dispositions de la norme internationale ISAE 3000 (révisée) et conformément aux pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA relatives à cette intervention.

8 Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues par le règlement N° 01/2017/CM/OHADA, portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA relatives à cette intervention.

9 Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 6 personnes, et se sont déroulés entre février 2025 et août 2025 sur une durée totale d'intervention de 25 semaines.

Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation du Rapport représentant notamment la Direction de la Qualité et du Développement Durable, les Directions des Unités Agricoles Intégrées (UAI), la Direction des Plantations, les Ressources Humaines, et les Responsables Hygiène Sécurité et Environnement.

10 Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations. Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel, nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

En outre, nous avons mené les travaux suivants :

- nous avons pris connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les Informations présentées en Annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence des indicateurs ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures, et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 0 % et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests.
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble du Rapport, au regard de notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable, effectuée selon la doctrine des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA relatives à cette intervention ; une assurance de niveau supérieure aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Le Vérificateur indépendant,

Abidjan, le 15 septembre 2025

Forvis Mazars SA



Elvis D'OLIVEIRA

Associé

Annexe

Liste des sites audités sur l'entité PALMCI :

- ☒ PALMCI Siège
- ☒ Unité Agricole Intégrée d'Iboké
- ☒ Unité Agricole Intégrée de Toumanguié
- ☒ Unité Agricole Intégrée d'Irobo

Tableau des indicateurs entrant dans le périmètre d'audit sélectionné en 2024

Liste des indicateurs audités
Nombre d'effectif présents, réparti par sexe
Nombre de personnes formées et nombre d'heures de formation
Heures travaillées
Accidents du travail, jours d'arrêt associés
Consommation d'énergies (électricité, GPL, diesel, essence, gaz)
Politique de renforcement de suivi de la consommation d'eau
Emissions de CO2
Nombre de planteurs villageois
Consommation d'engrais en plantation industrielle
Déchets générés
Consommation d'eau, auditée à Blanc









PALMCI

**Boulevard de Vridi, Zone portuaire 18
B.P 3321 Abidjan 18**

www.palmci.ci

Tél.: + 225 27 21 21 09 00

Fax: + 225 27 21 21 09 30

FILIALE DE



08 octobre 2025

CALENDRIER DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

ANNEE : 2025

Titres	Montant du dividende net par action en FCFA	Numéro de l'Avis	Date de publication de l'Avis au BOC	Ex-dividende	Date de paiement du dividende
				T-2	T
BOA BF	428	070-2025 BRVMDG	07/04/2025	17/04/2025	22/04/2025
BOA CI	469	092-2025 BRVMDG	05/05/2025	16/05/2025	20/05/2025
SONATEL SN	1 655	082-2025 BRVMDG	18/04/2025	20/05/2025	22/05/2025
BICI CI	944 (*)	090-2025 BRVMDG	02/05/2025	21/05/2025	23/05/2025
ECOBANK CI	804 (*)	107-2025 BRVMDG	15/05/2025	27/05/2025	30/05/2025
BOA SN	350	108-2025 BRVMDG	15/05/2025	28/05/2025	02/06/2025
SICABLE CI	128,1 (*)	109-2025 BRVMDG	16/05/2025	28/05/2025	02/06/2025
BOA ML	237,15	111-2025 BRVMDG	19/05/2025	30/05/2025	03/06/2025
BOA NG	209,25	112-2025 BRVMDG	19/05/2025	30/05/2025	03/06/2025
BOA BN	468	113-2025 BRVMDG	19/05/2025	30/05/2025	03/06/2025
ORANGE CI	750 (*)	119-2025 BRVMDG	22/05/2025	05/06/2025	11/06/2025
CORIS BANK INTERNATIONAL BF	555	140-2025 BRVMDG	19/06/2025	03/07/2025	07/07/2025
NSIA BANQUE CI	759,2612 (*)	141-2025 BRVMDG	24/06/2025	07/07/2025	09/07/2025
TOTALENERGIES MARKETING SN	222,40	138-2025 BRVMDG	18/06/2025	09/07/2025	11/07/2025
SOGB CI	600 (*)	146-2025 BRVMDG	01/07/2025	11/07/2025	15/07/2025
SAPH CI	368 (*)	150-2025 BRVMDG	03/07/2025	15/07/2025	17/07/2025
ONATEL BF	189,5299	143-2025 BRVMDG	25/06/2025	17/07/2025	21/07/2025
SOLIBRA CI	1220 (*)	167-2025 BRVMDG	15/07/2025	25/07/2025	29/07/2025
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE CI	375 (*)	161-2025 BRVMDG	11/07/2025	29/07/2025	31/07/2025
LOTIERIE NATIONALE DU BENIN	275,5	162-2025 BRVMDG	11/07/2025	29/07/2025	31/07/2025
CIE CI	180 (*)	163-2025 BRVMDG	11/07/2025	29/07/2025	31/07/2025
SOCIETE GENERALE CI	1 863 (*)	149-2025 BRVMDG	02/07/2025	01/08/2025	05/08/2025
NESTLE CI	820 (*)	152-2025 BRVMDG	04/07/2025	13/08/2025	18/08/2025
CFAO MOTORS CI	8 (*)	188-2025 BRVMDG	01/08/2025	14/08/2025	19/08/2025
AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI	92	198-2025 BRVMDG	11/08/2025	27/08/2025	29/08/2025
SITAB CI	2 375 (*)	200-2025 BRVMDG	14/08/2025	27/08/2025	29/08/2025

TOTALENERGIES MARKETING CI	222,3578 (*)	205-2025 BRVMDG	20/08/2025	01/09/2025	03/09/2025
PALM CI	513,012 (*)	209-2025 BRVMDG	25/08/2025	08/09/2025	10/09/2025
SMB CI	700 (*)	211-2025 BRVMDG	27/08/2025	11/09/2025	15/09/2025
BIIC BN	254,6	212-2025 BRVMDG	28/08/2025	11/09/2025	15/09/2025
SODE CI	400 (*)	206-2025 BRVMDG	21/08/2025	26/09/2025	30/09/2025
TRACTAFRIC MOTORS CI	207 (*)	223-2025 BRVMDG	11/09/2025	26/09/2025	30/09/2025
FILTISAC CI	1320 (*) 680,67 (#)	230-2025 BRVMDG	16/09/2025	26/09/2025	30/09/2025
VIVO ENERGY CI	85,56 (*)	240-2025 BRVMDG	30/09/2025	20/10/2025	22/10/2025

(*) Dividende brut ; IRVM applicable de 12 % pour les personnes physiques et 10 % pour les personnes morales

(#) Dividende exceptionnel brut ; IRVM applicable de 17 % pour les personnes physiques et 15 % pour les personnes morales

Sociétés de gestion	Dépositaire	OPCVM	Catégorie	Origine	Valeur Liquidative						Variation		
					Précédente		Actuelle		Date	Date	Date	%	Précédent
					Valeur	Date	Valeur	Date					
QUOTIDIENNES													
AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT	AFRICABOURSE SA	FCP AAM EPARGNE CROISSANCE	D	5 000	11 197,63	06/10/2025	ND	ND	ND	19/11/2012	-	-	-
		FCP AAM OBLIGATIS	OATC	5 000	9 177,21	06/10/2025	ND	ND	ND	12/09/2012	-	-	-
		FCP AAM EPARGNE ACTION	A	5 000	9 323,03	06/10/2025	ND	ND	ND	16/01/2017	-	-	-
		FCP AAM SERENITIS	OATC	10 000	12 504,06	06/10/2025	ND	ND	ND	20/12/2023	-	-	-
AFRICAM SA	SBIF	FCP EXPANSIO	D	5 000	12 756,21	03/10/2025	ND	ND	ND	01/01/2013	-	-	-
		FCP SECURITAS	OMLT	5 000	8 530,08	03/10/2025	ND	ND	ND	01/01/2013	-	-	-
		FCP VALORIS	A	5 000	16 173,90	03/10/2025	ND	ND	ND	01/01/2013	-	-	-
		FCP CAPITAL PLUS	D	1 000	1 611,08	06/10/2025	1 611,63	07/10/2025	11/03/2019	61,16%	-	0,03%	-
AFRICAINNE DE GESTION D'ACTIFS	SGI AGI	FCP CONFORT PLUS	OMLT	1 000	1 459,33	06/10/2025	1 458,94	07/10/2025	11/03/19	45,89%	-0,027%	-	
ATLANTIC ASSET MANAGEMENT	ATLANTIQUE FINANCE	FCP ATLANTIQUE CROISSANCE	D	5 000	5 802,43	16/01/2025	ND	ND	ND	30/05/2015	-	-	-
		FCP ATLANTIQUE LIQUIDITE	OCT	5 000	6 535,44	16/01/2025	ND	ND	ND	12/07/2019	-	-	-
		FCP ATLANTIQUE ACTIONS	A	5 000	9 679,97	16/01/2025	ND	ND	ND	25/10/2019	-	-	-
		FCP ATLANTIQUE SERENITE	OMLT	5 000	6 852,59	16/01/2025	ND	ND	ND	12/07/2019	-	-	-
		FCP ATLANTIQUE HORIZON	D	5 000	9 186,01	16/01/2025	ND	ND	ND	25/10/2019	-	-	-
		FCP ATLANTIQUE SECURITE	OMLT	5 000	7 258,57	16/01/2025	ND	ND	ND	30/05/2015	-	-	-
		FCP CAPITAL CROISSANCE	D	10 000	ND	03/04/2025	ND	04/04/2025	ND	06/06/2014	-	-	-
		OBLIG SECURITE	OMLT	10 000	11 235,00	04/04/2025	ND	ND	ND	06/06/2014	-	-	-
BNI GESTION	BNI FINANCES	FCP DYNAMIC SAVINGS	A	10 000	ND	03/04/2025	ND	04/04/2025	ND	06/06/2014	-	-	-
		FCP Emergence	D	5 000	8 273,98	16/09/2025	ND	ND	ND	Fev. 2010	-	-	-
		FCP Tresor Monea	OCT	25 000 000	38 678 589,76	23/10/2023	ND	ND	ND	Dec. 2013	-	-	-
		FCP ACTIONS PHARMACIE	D	1 000	1 166,36	06/10/2025	ND	ND	ND	25/07/14	-	-	-
BOA ASSET MANAGEMENT	BOA CAPITAL SECURITIES	FCP SALAM CI	D	1 000	1 227,55	06/10/2025	ND	ND	ND	01/03/17	-	-	-
		FCP AL BARAKA 2	D	1 000	1 330,95	06/10/2025	ND	ND	ND	25/01/18	-	-	-
		FCP ASSUR SENEGAL	D	1000000	1 455 079,18	06/10/2025	ND	ND	ND	06/07/14	-	-	-
		FCP AVANTAGE AKWABA	D	1 000	1 665,08	31/01/2025	ND	ND	ND	29/03/13	-	-	-
		FCP PLACEMENT CROISSANCE	A	1 000	1 789,06	06/10/2025	ND	ND	ND	29/03/13	-	-	-
		FCP POSTEFINANCES HORIZON	D	1 000	2 250,32	06/10/2025	ND	ND	ND	27/06/09	-	-	-
		FCP PLACEMENT QUIETUDE	O	1 000	1 723,78	06/10/2025	ND	ND	ND	29/03/13	-	-	-
		FCP LIQUIDITE-OPTIMUM	D	10000	13 532,91	06/10/2025	ND	ND	ND	01/10/17	-	-	-
		FCP BNDE VALEURS	D	1 000	1 385,93	06/10/2025	ND	ND	ND	02/09/16	-	-	-
		FCP CORIS ACTIONS	A	5 000	9 635,81	22/08/2025	ND	ND	ND	11/11/2014	-	-	-
		FCP ASSURANCES	OCT	5 000	5 793,89	22/08/2025	ND	ND	ND	22/11/2019	-	-	-
		FCP CORIS PERFORMANCE	D	5 000	9 170,21	22/08/2025	ND	ND	ND	11/11/2014	-	-	-
NSIA AM	UBA CI	NSIA FONDS DIVERSIFIE	D	5 000	7 051,63	06/10/2025	ND	ND	ND	03/12/2018	-	-	-
		AUREORE OPPORTUNITES	A	5 000	8 986,04	06/10/2025	ND	ND	ND	08/03/2019	-	-	-
	NSIA BANQUE CI	AUREORE SECURITE	OMLT	5 000	6 388,58	06/10/2025	ND	ND	ND	03/09/2021	-	-	-
		NSIA ASSURANCES OPTIMUM	D	1 000 000	1 303 996,46	06/10/2025	ND	ND	ND	30/09/2021	-	-	-
		AUREORE MONETARIS	M	5 000	5 779,93	06/10/2025	ND	ND	ND	24/04/2024	-	-	-
		TAWFIR HALAL	D	5 000	5 805,50	06/10/2025	ND	ND	ND	17/07/2024	-	-	-
	NSIA FINANCE	AUREORE SECURITE II	OMLT	5 000	5 816,79	06/10/2025	ND	ND	ND	17/10/2024	-	-	-
		AUREORE OBLIGATIONS SOUVERAINES	OMLT	10 000	10 674,52	06/10/2025	ND	ND	ND	03/03/2025	-	-	-
	NSIA BANQUE CI	OBLIGATIONS PREMIUM	OMLT	5 000	5 521,40	06/10/2025	ND	ND	ND	26/02/2025	-	-	-
		NSIA FINANCE	D	5 000	5 521,40	06/10/2025	ND	ND	ND	01/02/2002	-	-	-
OAM S.A	SGI TOGO	FCP-1 OPTI PLACEMENT	A	5 000	30 930,25	29/09/2025	ND	ND	ND	01/02/2002	-	-	-
		FCP-2 OPTI REVENU	OMLT	5 000	9 489,54	29/09/2025	ND	ND	ND	01/02/2002	-	-	-
		FCP-3 OPTI CAPITAL	D	5 000	24 633,13	29/09/2025	ND	ND	ND	24/01/2003	-	-	-
		FCP SOGEAVENIR	D	500	2 236,00	14/08/2025	ND	ND	ND	01/10/2002	-	-	-
SOGESPAR	SOGEBOURSE	FCP SOGEDEFI	D	4 888	5 261,00	14/08/2025	ND	ND	ND	23/12/2014	-	-	-
		FCP SOGEDYNAMIQUE	A	4 888	5 190,00	14/08/2025	ND	ND	ND	23/12/2014	-	-	-
		FCP SOGELIQUID	M	10 000 000	11 549 178,00	14/08/2025	ND	ND	ND	16/06/2020	-	-	-
		FCP SOGEPRIVILEGE	D	4 888	5 432,00	14/08/2025	ND	ND	ND	23/12/2014	-	-	-
		FCP SOGESECURITE	OMLT	4 888	5 314,00	14/08/2025	ND	ND	ND	23/12/2014	-	-	-
		FCP SOGEVALOR	A	1 000	5 343,00	14/08/2025	ND	ND	ND	04/06/2002	-	-	-
		FCP SOAGA EPARGNE ACTIVE	D	10 000	14 350,17	06/10/2025	14 339,13	07/10/2025	28/10/2016	43,39%	-	-0,08%	-
		SICAV Abdou DIOUF	D	10 000 000	16 555 641,38	06/10/2025	16 584 758,43	07/10/2025	01/12/2003	65,85%	-	0,18%	-
		FCP BOAD CAPITAL RETRAITE	OMLT	10 000	14 345,92	06/10/2025	14 347,83	07/10/2025	08/07/2020	43,48%	-	0,01%	-
		FCP SOAGA EPARGNE OBLIGATIONS	OMLT	5 000	6 459,46	06/10/2025	6 460,46	07/10/2025	28/04/2021	29,21%	-	0,01%	-
		FCP SOAGA EPARGNE ACTIONS	A	5 000	11 562,35	06/10/2025	11 558,14	07/10/2025	11/03/2020	131,16%	-	-0,04%	-
		FCP SOAGA EPARGNE SERENITE	OMLT	10 000	16 673,76	06/10/2025	16 652,33	07/10/2025	28/10/2016	66,52%	-	-0,13%	-
SOAGA-SA	SGI-BOA CAPITAL SECURITIES	FCP SOAGA EPARGNE QUIETUDE	OMLT	5 000	6 237,72	06/10/2025	6 238,52	07/10/2025	19/06/2023	24,77%	-	0,01%	-
		FCP SOAGA EPARGNE DYNAMIQUE	A	5 000	7 396,83	06/10/2025	7 408,59	07/10/2025	19/06/2023	48,17%	-	0,16%	-
		FCP SOAGA TRESORERIE	M	10 000	10 251,04	06/10/2025	10 252,21	07/10/2025	30/05/2025	2,52%	-	0,01%	-
		FCP GOORGORLU	OCT	1 000	959,49	12/06/2025	ND	ND	ND	28/02/2025	-	-	-
		FCP SAPHIR DYNAMIQUE	D	5 000	7 382,42	06/10/2025	7 374,27	07/10/2025	28/08/2017	47,49%	-	-0,11%	-
		FCP SAPHIR QUIETUDE	OMLT	5 000	6 554,40	06/10/2025	6 545,68	07/10/2025	28/08/2017	30,91%	-	-0,13%	-
WAFI CAPITAL S.A.	SGI AGI BENIN	SICAV WAFI CAPITAL	D	10 000	10 675,40	06/10/2025	10 656,30	07/10/2025	05/06/2020	6,56%	-	-0,18%	-
		FCP NYESIGUI	D	10 000	15 112,79	28/08/2025	ND	ND	ND	01/07/2018	-	-	-
HEBDOMADAIRES													
BNI GESTION	BNI FINANCES	FCP INITIATIVES SOLIDARITE	D	5 000	6 075,00	21/03/2025	5 957,00	28/03/2025	22/05/2013	19,14%	-	-1,94%	-
		FCPE SODEFOR	D	2 500	8 209,00	21/03/2025	8 052,00	28/03/2025	18/12/2009	222,08%	-	-1,91%	-
		FCP PAM Actions	A	10 000	22 799,07	18/09/2025	22 868,21	25/09/2025	13/12/2017	128,68%	-	0,30%	-
		FCP PAM Diversifié Equilibré	D	10 000	19 671,98	18/09/2025	19 757,55	25/09/2025	13/12/2017	97,58%	-	0,43%	-
PHOENIX AFRICA ASSET MANAGEMENT	Phoenix Capital Management	FCP PAM Diversifié Obligation	D	10 000	16 880,50	18/09/2025	16 839,75	25/09/2025	13/12/2017	68,40%	-	-0,24%	-
		FCP Global Investors	D	25 000	44 404,45	05/09/2025	45 042,47	12/09/2025	Dec. 2012	80,17%	-	1,44%	-
		FCP Boa Obligations	OMLT	10 000	13 174,62	05/09/2025	13 186,46	12/09/2025	Mars. 2017	31,86%	-	0,09%	-
		FCP Boa Sécurisé	OMLT	100 000	117 467,73	02/09/2025	117 572,25	09/09/2025	Mai. 2021	17,57%	-	0,09%	-
		FCP Boa Actions	A	10 000	20 255,58	05/09/2025	20 512,28	12/09/2025	Juil. 2017	105,12%	-	1,27%	-
		FCP Boa Rendement	OMLT	25 000 000	38 695 430,20	05/09/2025	38 730 982,49	12/09/2025	Dec. 2017	54,92%	-	0,09%	-
		FCP BRIDGE EQUILIBRE	D	25 000 000	40 411 762,45	26/09/2025	40 386 344,22	30/09/2025	27/09/2017	61,55%	-	-0,06%	-
		FCP BRIDGE SECURITIES	D	5 000	8 406,61	26/09/2025	8 406,61	30/09/2025	13/03/2018	68,13%	-	-0,05%	-
BRIDGE ASSET MANAGEMENT	BRIDGE SECURITIES	FCP BRIDGE DIVERSIFIE CROISSANCE	D	5 000	6 702,97	26/09/2025	6 702,18	30/09/2025	01/10/2019	34,04%	-	-0,01%	-
		FCP BRIDGE OBLIGATIONS	OMLT	5 000	6 702,97	26/09/2025	6 702,18	30/09/2025	01/10/2019	34,04%	-	-0,01%	-
		FCP ENKO CAPITAL GARANTI	D	10 000	19 940,45	11/06/2025	19 940,45	12/06/2025	21/09/2020	99,40%	-	0,00%	-
		FCP PATRIMOINE	OMLT	10 000	13 128,26	05/06/2025	13 128,26	12/06/2025	18/10/2020	31,28%	-	0,00%	-
ENKO CAPITAL WEST AFRICA	EDC Investment Corporation	FCP ENKO CAPITAL OBLIGATIONS	OMLT	10 000	12 265,35	11/06/2025	12 265,35	12/06/2025	16/03/2021	22,65%	-	0,00%	-
		FCP ENKO CAPITAL LIQUIDITE	OMLT	10 000	9 961,73	05/06/2025	9 961,73	12/06/2025	18/04/2024	-0,38%	-	0,00%	-
		EVOLUTIS	D	5 000	6 347,44	26/09/2025	6 300,20	03/10/2025	16/12/2019	26,00%	-	-0,74%	-
		FCP BAM TRESOR	OCT	10 000	11 350,25	25/09/2025	11 360,69	02/10/2025	21/12/2023	13,61%	-	0,09%	-
		FCP BAM WURUS	A	10 000	14 991,54	19/09/2025	15 049,78	26/09/2025	12/04/2024	50,50%	-	0,39%	-
		FCP SDE	D	1 000	2 699,10								